



Les Cahiers de Théodore Braïno Kaahwa

présentés par Jean Guiart

Le Rocher-à-la-Voile

NOUMÉA

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiert.org

MMII

*LES CAHIERS DE THÉODORE
BRAÏNO KAAHWA*

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

Dossiers pour servir à l'intelligence du temps présent

5

LES CAHIERS DE THÉODORE BRAÏNO KAAHWÀ

présentés par

Jean Guiart



Le Rocher-à-la-Voile

NOUMÉA

MMXII

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiert.org

©opyright *Editions du Rocher-à-la-Voile et professeur Jean Guiart 1999*
BP 3892, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Fax : (00 687) 241

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION : UN CAHIER DE THÉODORE BRAÏNO KAAHWA	11
TEXTE DU SECOND CAHIER DE THÉODORE BRAÏNO	15
<i>Notes</i>	91
COMMENTAIRE DE CE SECOND CAHIER	117
<i>Notes</i>	136
L'ÉTUDE DE MME ELYANE MÉTAIS	149
BIBLIOGRAPHIE	156

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Théodore Braïno au téléphone public installé chez lui	p. 8
Elèves à l'école de Couli. Théodore Braïno à son bureau dans sa classe	11
Ancien bus des forces américaines faisant le service de Canala	19
Conduite de bétail avec cavaliers canaques	29
Le site du village de Petit-Couli surmonté par sa montagne	42
Une maison de colon	51
Le pont suspendu sur la rivière de La Foa	61
Le «grand-chef» Katérèn et sa famille à Ny, Bourail	71
la ligne de partage entre la forêt et la savane au col donnant sur Kouaoua	79
Le haute vallée de Kouaoua	91
Dessin par Hilarion Nemèbörö	101
Dessin par Heloa Nemèbörö	104
Dessin par Eugène Holéro	117
<i>Cartes</i>	
Carte des implantations anciennes dans la vallée de la Fonwhary	25
Carte de la Réserve de Couli et Saraméa	121



mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

INTRODUCTION AU SECOND CAHIER DE THÉODORE BRAÏNO KAAHWA

Ce document est l'un des deux cahiers qui ont fait l'objet d'une étude analytique, celui-ci par moi-même, l'autre par Elyane Métais (1967). C'est ce qui amène à donner ici le texte in extenso, assorti d'un appareil de notes en fin de chapitre.

Cette publication n'est pas seulement motivée par le respect de la mémoire d'un ami, en le laissant s'exprimer sans rien couper de ce qu'il a écrit, dans la forme originale du manuscrit. C'est un des très rares témoignages que nous ayons portant sur le fonctionnement de la société canaque à la fin du régime colonial triomphant, d'une société canaque parmi les plus atteintes par les répressions militaires et qui a du mal à s'abstraire de ce souvenir. C'est le plus complet, comportant des détails d'une précision inouïe, qu'aucun historien de la colonisation n'a encore su, ni pu évoquer.

La valeur de ce document est historique au premier chef. Tout est noté, à l'heure près. On voit le fonctionnement de deux chefferies administratives, celles de Petit-Couli et de Saraméa, et plus ou moins celui de la grande chefferie, elle aussi administrative et qui n'avait rien de traditionnel, les uns et les autres pâlissant devant la personnalité de Théodore Braïno, et leurs titulaires faisant plus ou moins en fin de

Page précédente. Théodore Braïno au téléphone public qu'il avait fait placer chez lui. Le texte qui suit montre combien celui qui se voulait «instituteur», comme ses collègues blancs, mais avait voulu aussi être nommé grand-chef pour succéder à son beau-frère Pimè, maîtrisait les techniques de communication modernes pour l'époque, dont l'écriture et le téléphone. Photo Almassy.

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

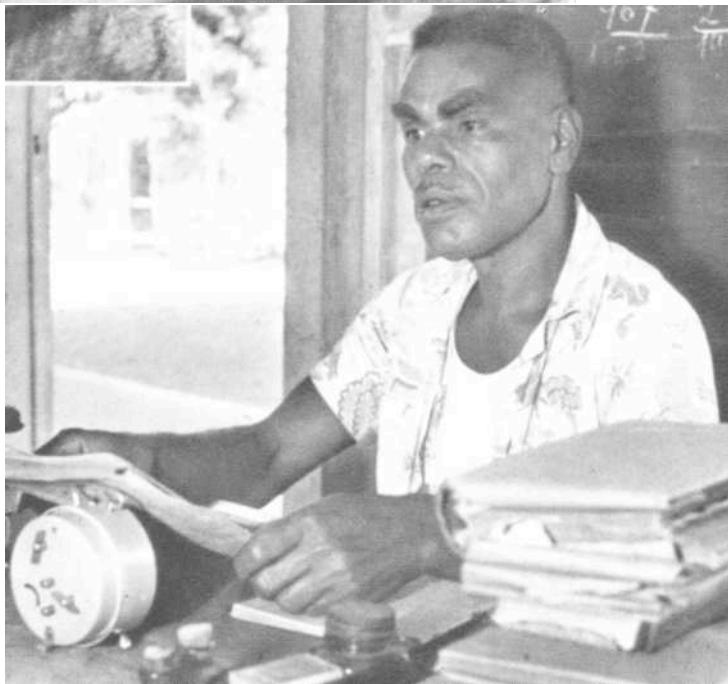
compte tout ce qu'il leur demandait.

Mais si l'on se reporte aux textes réglementaires définissant alors la qualité d'indigènes soumis à l'administration coloniale, on s'aperçoit que lesdits «indigènes», considérés officiellement comme mineurs et sans poids juridique, ne pouvant ester en justice, n'en font pourtant rigoureusement qu'à leur tête, même si quelques lettres officielle ampoulées ont été envoyées au préalable par précaution et pour servir de paravent. Le service des Affaires indigènes délivre des autorisations pour des voyages qui ont lieu dans tous les cas, ceux des colons trouvant un revenu complémentaire en faisant le taxi ne cherchant pas à contrarier un aussi bon client que Théodore Braïno. Il n'hésitent pas d'ailleurs à trimballer le voyant-guérisseur Marcelin Mazyéré d'un district à l'autre, sans la moindre autorisation, dès lors, par exemple, qu'il s'agit d'aller soigner un autre Européen.

Ce document nous apporte aussi, indirectement, une description de la vie d'un «centre de colonisation», celui de La Foa, symbole s'il en est de la révolte canaque en même temps que du triomphe militaire blanc. Ce double symbole est ramené ici au niveau des pâquerettes. Dans la vie quotidienne, les deux groupes sont bien obligés de se fréquenter, de vivre ensemble, de causer, de passer des arrangements privés, de se faire même des amabilités, de se rendre service les uns les autres. Théodore Braïno enregistre le détail d'une vie sociale mutuelle que les textes en vigueur n'avaient pas envisagée et ne pouvaient imaginer de réglementer.

Malgré les apparences, les chantres locaux du système colonial n'ont pas leur place ici. Les gendarmes, pourtant officiellement «sociétés des affaires indigènes», sorte de petits rois dans une situation où ils détiennent le monopole de l'information, les seuls à être dans la confidence du pouvoir à la capitale, sont gentiment laissés à régler leurs affaires administratives. Pour le reste, blancs et noirs

Page suivante. Théodore Braïno dans sa fonction d'instituteur, avec ses élèves. Son école était une très bonne école et Braïno un excellent instituteur, comme son frère Cyprien, par rapport aux programmes qu'on lui demandait d'appliquer, et qui manquaient pour le moins de sophistication, puisqu'ils avaient été imaginés pour le seul usage de la communication entre les gendarmes et les Canaques. Photo Almassy 1951.



mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

s'arrangent entre eux de la situation, les premiers allant même jusqu'à prévenir les seconds si un danger les menace.

Le moniteur d'enseignement laïque Théodore Braïno, qui se baptisera plus d'une fois «instituteur» avant la lettre (ce qui est une revendication claire d'égalité avec les enseignants blancs et une prise de conscience de sa qualité professionnelle propre), sans que cette inexactitude se voit jamais relevée par son correspondant officiel, se lance dans une opération complexe, par laquelle il recherche ouvertement tous les «sorciers» qui mettraient en danger la société canaque, mais où ce qu'il construit en fait, tout aussi ouvertement mais sans jamais le dire, est une forme de pouvoir, qui rendra par la suite imparable sa candidature aux fonctions de grand-chef.

Je connais des situations parfaitement parallèles dans le milieu universitaire métropolitain, pour ne parler que de celui-là où les opérations boomerang fleurissent, souvent aux dépens de la sincérité d'une adhésion syndicale ou d'opinions prétendument progressistes. Il s'agit ici, non pas d'une stratégie spécifiquement canaque, mais de l'effet d'une volonté et d'une intelligence aiguë utilisant les outils à la portée de sa main.

On est bien obligé d'observer que, comme les colons qui ne se préoccupent jamais des textes réglementaires qui sont censés régir leurs relations avec les Canaques, ces derniers agissent, de toutes sortes de manières, dans la plus grande indifférence vis-à-vis de tout ce qu'ils sont officiellement censés faire ou ne pas faire.

Dans ce dossier, on est souvent amené à penser que la sorcellerie a vraiment bon dos. La chasse aux sorciers cache bien d'autres marchandises, y compris à l'occasion un règlement de comptes entre un voyant protestant et un catéchiste catholique.

On notera, dans toute cette affaire, la très grande prudence des habitants du village de Grand-Couli, qui paraissent chercher à s'en mêler le moins possible, ne voulant pas tomber dans la sorte de piège que leur tendent les Braïno, ni venir à rescipiscence sous prétexte de laver leur village de tout maléfice.

Le final du manuscrit, et la partie d'ailleurs la plus humoristique,

la plus drôle, est quand l'auteur, un de ces Canaques théoriquement dominés et méprisés, se fait nommer capitaine de la milice, au même titre que les responsables européens de cette même milice. Bien sûr, il ne s'agit que de rassembler l'apparence d'un bataillon canaque, qui ne servira à rien, militairement du moins. Mais il existe sur le papier et représente de ce fait une carte dans un jeu complexe. Cette nomination est la parfaite négation du statut légal et constitutionnel auquel étaient alors soumis les Mélanésiens. Devant la menace japonaise, et la querelle entre le gouverneur Sautot et l'amiral Thierry d'Argenlieu, personne ne pensait plus à éviter de fouler aux pieds les textes réglementaires coloniaux. On avisait. On paraît au plus pressé. Si nous n'avions pas ce cahier, les archives officielles nous raconteraient bien sûr une toute autre histoire, monotone et sans sel.

C'est là le problème que ne se posent jamais suffisamment les historiens de la colonisation. Les archives coloniales sont inévitablement biaisées d'un seul côté et n'offrent qu'une vision très partielle de la situation. Elles ne racontent jamais que la moitié de l'histoire. Théodore Braïno Kawa nous ouvre la boîte de Pandore. Il dit à d'autres moments ce que personne n'osait même penser à l'époque : que le système colonial, tel qu'il s'inscrivait dans la théorie officielle, n'était pas viable et pleins de trous, auxquels il ajoutait avec verve.

On a beau mettre une moitié des hommes à dominer l'autre moitié. Ils sont bien obligés de vivre en commun. La domination s'use dans les frottements de la vie quotidienne, et c'est comme cela que tant d'empires ont disparus sans laisser d'autres traces qu'archéologiques.

Aujourd'hui où, devant la croissance démographique retrouvée, la société canaque n'est plus en proie à la crainte panique de disparaître, comme on le lui avait annoncé tant de fois, la chasse aux sorciers est moins d'actualité et provoque beaucoup moins les passions. On peut ainsi lire le cahier de Théodore et y trouver d'autres choses, qui n'apparaissaient pas au premier abord. Elles sont bien intéressantes. Elles sont peut-être bien fondamentales, si l'on veut y lire une sorte de répétition du futur qui attendait ce pays.

La volonté avouée du système colonial était, au bout du compte,

d'assimiler les Canaques en les maintenant sujets. On ne sait ici qui assimile l'autre. Théodore Braïno se révèle comme étant un artiste en relations sociales, un véritable créateur. Il passe son temps à ouvrir des portes et à les garder soigneusement au moins entre-ouvertes. Il s'arrange de la situation qui lui est faite pour la transformer dans ses profondeurs. C'était un précurseur et un grand monsieur.

Jean Guiart

LE SECOND CAHIER DE THÉODORE BRAÏNO KAWA

«Dimanche 16 mars 1941. Les indigènes de Petit-Couli se réunissaient chez moi, pour signer la déclaration suivante :

DECLARATION

Les soussignés, sachant l'existence, chez beaucoup d'indigènes de la Colonie, des poisons qu'on appelle «en langage de la Foa» Toki¹ et Haurou, dont ces derniers se servent pour empoisonner leurs semblables, causant ainsi la diminution de la population indigène et un grand dommage à l'Administration,

Les soussignés, jurant sur leur Conscience devant les Hommes et devant Dieu, qu'ils ne possèdent ni Toki ni Haurou.

Fait de bonne foi, à Petit Couli le 9 Mars 1941 : Cyprien² Braïno Kawa, Amène³, Pe Elia, Martin Tavia, Frédéric Kathila, Léon Nimbeau, Philippe Kathila, Justin Hanou, Célestin Komoili, André Paouro, Emma, Taira, Clarisse Braïno⁴, Dio Marie Nimbeau, Marcellin Boreu, Suzanne Boreu.

Je soussigné Franchise Poitier Ninhity Catéchiste à Sarraméa, reconnais avoir remis aux chefs : Tendi, Félix Th. Braïno des tribus de Sarraméa et l'indigène Marcellin Mazéré Watau, toutes mes pierres sacrées, mon bout de bois, et une écorce servant de poisons⁵ que mon beau-père m'avait remis, je jure devant mon Dieu, que je ne prendrais plus de pierres semblables à l'avenir.

Fait à Couli le quatorze Avril Mil neuf cent quarante et un (1941)

Poitier Ninhity

Dimanche 16 mars 1941, vers 5 heures de l'après-midi, Monsieur Pierre BENIGNUS (Pasteur) arrivait chez moi, amenant le nouveau Pasteur indigène Océa⁶ et sa femme et leurs deux enfants, originaire de la tribu de Néouta, Ponérihouen.

A 5 heures et demi, Monsieur BENIGNUS retourne en direction de Nouméa.

Le soir vers 7 heures et demi, les pasteurs Naweje Métais⁹, Victor, Wabi, remettent au Pasteur Océa la direction du Temple de Grand-Couli.

Lundi 17 mars, visite des plantations appartenant à la Mission protestante. Le soir vers 7 heures les indigènes offrent des présents au nouveau pasteur. En prenant la parole, je dis à tous, que, Ce 17 mars 1941, est une date mémorable, pour les tribus de Couli.

Deux indigènes, de la même région, vont se rencontrer dans nos tribus, ces jours-ci ; Ce sont Marcellin et Océa — Celui-ci vient pour enseigner la religion c'est-à-dire les devoirs que nous avons envers Dieu, Il est le représentant de Dieu, il est pour ainsi dire notre Âme.

Tandis que Marcellin vient pour soigner notre corps qui est l'habitation principale de notre âme. il faut donc que nous nous abstentions de dire du mal de l'un et de l'autre, car ils sont tous deux utiles à notre existence. Vous savez que sans corps il n'y a pas d'âme et *que sans âme, le corps ne subsistera pas.*

Le soir, à table, le pasteur Wabe, déclare en présence du grand chef Tendi, l'indigène Beni Guewhou, les pasteurs Naweje et Ocea et moi, que le dimanche 9 mars 1941,

Une conférence, entre le père Luneau et les catéchistes de Canala, a eu lieu à la tribu Kaco — Cette conférence a suspendu, le catéchiste Belekoro de ses fonctions et que sans l'intervention du diko-na⁹ d'Emma¹⁰, Belekoro, aurait été battu par ses camarades.

Mardi 18 mars, vers 4 heures et demies, le petit chef Félix Népamande, rentrait d'Oua Tom, où il est allé, remettre à Marcellin¹¹ sa permission¹². Il me dit qu'il a trouvé Marcellin chez Vilané, au Camp Brun, où il travaille avec son beau-père, Barnabé, en train de construire une barrière. Marcellin lui a dit qu'il viendra, aussitôt qu'il aura fini son travail, c'est-à-dire vers le 29 mars 1941.

Couli le 15 janvier 1938

L'indigène Théodore Braïno, petit-chef de la tribu de Petit-Couli

à Monsieur le Chef du Service des Affaires Indigènes, à Nouméa.

Monsieur le Chef du Service,

J'ai l'honneur de venir vous faire connaissance, que les indigènes des tribus de Couli et de Saraméa, vivent en ce moment dans une crainte continue de l'existence parmi eux, de certaines personnes qu'ils soupçonnent d'être des empoisonneurs.

D'après tous les indigènes, il existerait dans nos tribus, deux sortes de poisons dont l'indigène s'en serve pour empoisonner ses semblables. En langage indigène de La Foa, ces poisons s'appellent l'un Haurou³, l'autre Toki. Ils auraient un pouvoir surnaturel.

Monsieur le chef de service, j'ai remarqué qu'en l'espace de 10 ans, c'est-à-dire de 1920 à 1930, dans les seules tribus de Couli et de Saraméa, il y a eu 25 décès, la plupart de ces indigènes sont morts jeunes, malgré les soins médicaux et les conseils que je leur ai toujours donnés. Vous trouverez ci-inclus les listes des décès pendant ces dix années.

Puisque les indigènes vivent continuellement dans la crainte d'être empoisonné du jour au lendemain, je vous prie respectueusement, Monsieur le chef de service, de bien vouloir faire faire, une enquête approfondie, minutieuse et faite avec douceur, auprès des vieux indigènes, dans toutes les tribus de la Calédonie, afin de savoir, si réellement il y a quelque chose, dans les tribus, qui pourrait être la cause de la diminution de la population indigène.

Monsieur le Chef du Service, je me tiens à votre entière disposition pour vous fournir certains renseignements qui pourraient être utiles à l'enquête que je sollicite de votre bienveillance. Dans cet espoir, Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Th. Braïno

Couli, le 6 février 1839

L'indigène Théodore Braïno instituteur⁴ à Couli à Monsieur le Chef de brigade de La Foa.

Monsieur le CHEF,

Les indigènes de Couli et Saraméa, me chargent de venir respectueusement vous présenter, leur inquiétude au sujet de la décroissance de la population indigène.

En 1878¹⁹, notre population était d'environ 50 000 âmes. Aujourd'hui nous sommes plus (*que*) 3. 000 individus. Notre population a diminuée presque de moitié en 61 ans, malgré les efforts remarquables qu'a toujours fait l'administration pour la sauver des divers maux qui l'atteignent.

Parmi les divers maux qui causent la diminution de la population indigène. Monsieur le Syndic¹⁶, il y en a deux que beaucoup d'Européens ne croient pas à leur existence dans les tribus. Ce sont le Haurou et le Toki (en langage de La Foa). Ils ont un pouvoir surnaturel et font beaucoup de victimes dans les tribus.

Actuellement quelques indigènes sont soupçonnés d'être les possesseurs de Haurou et du Toki dans nos tribus. Pour être plus sûr de l'existence des poisons dans les tribus, le grand-chef a fait faire, une enquête parmi les indigènes de Couli et de Saraméa, pour recueillir la somme nécessaire pour payer le voyage d'un *voyant*. Il s'agit Monsieur le Syndic, de l'indigène Saegni¹⁷ Bernard (frère) planton au bureau du Sce. Topographique à Nouméa, qui le 12 novembre dernier, a manifesté devant Joël (infirmier) et Félix (petit chef) l'intention de venir dans nos tribus, pour nous montrer les indigènes qui possèdent les Haurou et les Tokis.

Je vous prie en conséquence, Monsieur le Syndic, de vouloir bien faire le nécessaire auprès de Monsieur le Chef du Service des Affaires Indigènes pour nous envoyer l'indigène Bernard. Les tribus de Couli et de Saraméa, s'engageant à lui payer les frais de voyage et de nourriture, de plus elles lui donneront une bonne récompense.

Veuillez agréer, Monsieur de Syndic, l'expression de mes sincères et respectueuses salutations.

Th. Braïno

Samedi 12 mars 1941 vers 10 heures et demi du matin, je me rendais chez Monsieur Pierre Bergès¹⁸, à la Foa pour lui remettre, le cahier où sont inscrits les faits relatifs à la sorcellerie indigène, afin qu'il se rende compte que malgré la civilisation assez avancée, chez les indigènes, ceux-ci croient encore à la présence des mauvais esprits, chez eux.

Samedi soir Adrien Hanou¹⁹ se rendait (par Georget L) à Oua Tom, en disant qu'il est appelé par Marcelin.

Dimanche 23 mars. Evariste Ouary et un garçon de Katrikoin, viennent annoncer à Tendi la mort d'Essaou Ouary à Katrikoin.

Lundi 24. Tendi et sa femme, Zakari, Océa et la femme à Martin, allaient à Katrikoin pour enterrer Essaou Ouary.

Page suivante. Ancien bus des forces américaines, reliant Nouméa à La Foa et Canala, passant le pont «submersible» en amont de Petit Couli. Photo Almassy.



mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

Mardi 21 mars vers 9 heures du matin.

L'infirmier Joël Pimè m'annonçait le décès du chef Duluc Charles, de Wathom. Vers 10 heures et demi j'envoyais Lambert et le petit Charles prévenir Sylvain Gaucassin, au Col d'Amieu, de la mort du chef d'Oua Tom.

Le soir vers 5 heures, les indigènes suivants, se rendent à Oua Tom, pour l'enterrement du Chef Duluc Charles Merinos : Adrien, Antoine et sa femme, Gaston et sa femme, Hélène, femme Léon Nimbeau, femme Th. Braïno, Femme C. Braïno Vve, Baptiste Abel, Cécile Braïno, Sylvain Goncassin.

Caserne Gally—Passe Base³⁰, le 17 Mars 1941

Aoué mon bien chère chérie Mademoiselle Cécile Braïno Aoué c'était avec des vifs sentiments d'affections et d'amoureuses que je t'adresse mes quelques lignes qu'elle quelle pas longue pour te faire s'avoir de mes nouvelles d'ici à la caserne. Aoué mon bien chère chérie chez très chez à manger assez à manger et chez tout ici, et bien chère chéri Cécile y manque quelque choses Aoué tu sais bien ce qui me manque.

Aoué chérie, hier moi, avec Ludovic puis Elia Onsérini et Marcellin abord d'un grand bateau olondais qui s'appel Tasmane cela on était sur les ferailes du cait et on but 7 litres de vin,

Aoué chérie, je viens te trouve le jour de paque avec Ludovic Oou chéri pour le Dimance prochain je vais me faire des foto puis je t'enverrai.

Aoué chéri Cécile Braïno comme tu vas me faire la réponse de ma lettre tu l'adressera Monsieur H. Calixte Folbert Tirailleur N° 452 3e Compagnie Gally Passe Bose Nouméa.

Aoué pour le moment j'ai plus de nouvelles a te raconter moi de notre domicile natal de Saraméa et Couli. Aoué je te quitte embrassons très fraternellement comme souvent.

Ou je croyais avons entre ici je t'embrasser puis j'ai plus te voir avons de venir. Aoué Cecile Braïno na Téanou na suial Dhidha ta chéri qui t'oubliera jamais. Et tu adressera M. Calixte Nimero 452 tirailleur 3e compagnie Gally Passe Bose Nouméa.

Aoué ma chéri Cécile na Téanou na Sinal avelisina 1 IIVII XIII.

Renvoyée avec la note suivante :

L'indigène Calixte Holero est prié de cesser d'écrire à Cécile Braïno pour les

raisons suivantes :

- 1° Il est un de ces sujets peu recommandables.
 - 2° Il a volé plusieurs fois du café chez le commerçant japonais Kasaki à Saraméa.
 - 3° Il a tué une tête de bétail appartenant à Lucien Fiori Colon éleveur à Saraméa.
 - 4° Il ne possède pas grand chose dans la tribu. 5° Il a toujours vécu aux dépens de ses parents et du produit de quelques journées de travail qu'il fait de temps à autre en dehors de la tribu.
- Il lui fait savoir qu'en ce moment, Cécile est chez une famille où elle serait plus heureuse, que chez Calixte.

Dimanche 30 mars 1941 vers 5 heures du soir, cinq individus de Poya revenant de chez Kosaki et remontant au Col d'Amieu, me remirent la lettre suivante : contenant la somme de soixante un francs (51 francs)ⁱⁱ.

Nos chers amis Théodord.

Un tout petit mot en passant. Si vous voyez cette grande allégresse et une joie qui brille dans nos yeux d'avoir échappé dans toutes les misères, que nous avons eu en cet endroit et aussi un petit bouquet en face de vous, c'est un léger souvenir qui n'est pas bien doux et agréable, à la vue c'est pour vous remercier pour toutes les bontés de la reconnaissance, que vous avez fait à mon égard, à la durée de nos séjours passés ici.

Souvenez vous que de pareils bienfaits que vous avez fait ne s'oublieras pas dans nos coeurs.

Imparticular en nous recevant dans votre demeur comme des frères préférable en tant d'amour présentes à vos chères familles, nos offrandes, d'aimables remerciement d'amitié. Dieu de l'univers vous rendras un jour dans la gloire, de son père pour qu'un jour nous nous se réunissons dans le Paradis et notre place prédestiner et promis aux bons serviteurs.

Encore une fois, bon courage dans ton devoir et on vous souhaite bon voyage Adieu.

Nous passerons le Mercredi 2 avril 1041. Je soussigné aux noms de nos enfant réunis Je suis Kate à tribu de Népou par Poya.

Réponse à la lettre ci-dessus :

Petit Couli le 31 Mars 1941.

Théodore BRAÏNO KAWA

Chef et moniteur à

Coulis — La Foa

à

Monsieur Katé, employé des T. P. au Col d'Amieu
 Mon cher ami Katé,

Je suis très touché et fort ému, des marques de sympathie et de reconnaissance, que vous avez bien voulu m'exprimer en votre nom personnel et au nom de vos amis et enfants de Poya, à l'occasion de votre prochain départ pour votre pays natal.

Je vous prie d'être mon interprète auprès d'eux, et, leur présenter tous mes sincères remerciements, pour les présents qu'ils ont bien voulu m'offrir avant de partir. Dites leur que ma maison c'est la leur, ils y trouveront toujours un bon accueil et ils y seront toujours reçus comme des frères. Je n'ai rien à leur donner, mais je souhaite du fond de mon coeur, que notre Seigneur les récompensera, et leur réservera de bonnes et meilleures places dans le Royaume des Cieux.

Mon cher ami Katé, vous avez, sans doute, entendu parler d'un travail difficile que j'entreprends depuis quelques temps pour rechercher les causes de nos misères, malheureusement, je rencontre trop de difficultés pour arriver à un bon résultat.

J'ai entendu parler de votre compatriote, Jean-Baptiste, qui a soigné le fils à Sylvain. Cet homme me rendrait un grand service s'il pouvait s'engager encore, 1 ou 2 mois seulement au Travaux Publics à Col d'Amieu, afin que je puisse travailler ensemble avec lui, et plus tard si nous réussissons, je ferai tout mon possible pour lui faire délivrer un certificat² par le Gouvernement afin qu'il puisse soigner sans crainte, les indigènes qui voudront le consulter..

Voudriez-vous, mon cher Katé, lui faire connaître mes intentions et me donner une réponse mercredi quand vous passerez devant la maison. D'avance je vous remercie de tout coeur et vous prie de présenter, mes souhaits de bon voyage à tous vos amis et enfants de Poya.

Votre dévoué et sincère ami.

Th. BRAÏNO

Réponse de l'indigène Jean-Baptiste :

Houamenie, le 2 avril 1941

Cher ami Théodore,

En tout petit, mot de réponse à la hâte, j'ai bien eut la commission, que vous avez envoyé à Katé, mais malheureusement j'ai pas de l'idée de resté ici, je guéris cet enfant au nom de Dieu, mais pas pour tous les hommes, je vous laisse tout joyeusement et parfait de mon considération.

Votre dévoué ami,
 Jean-Baptiste.

Le Mardi 1 avril 1941 L'indigène Sylvain Fochi Gouaessin qui était parti pour l'enterrement du chef Duluc Merinos de Wathom, le 26 Mars dernier est revenu à la tribu par l'auto de M. André Lacour. A sa descente de l'auto, je lui ai dit d'aller m'attendre chez moi pour me raconter comment et pourquoi le Chef Duluc est mort. A 4 heures, quand j'ai fini ma classe, je trouve Sylvain. Il me dit que Charles était descendu à Nouméa pour y passer au Radio à l'hôpital (où travaille son frère David) à sa sortie de la salle d'opération. Duluc tombe évanoui dehors, son frère qui l'accompagnait court chercher un homme de Lifou qui travaillait en ville, tous les deux revinrent trouver Charles, qui était *toujours dans le coma, l'homme de Lifou lui introduisait une feuille dans la bouche* et au bout de quelques seconde Charles reprenait connaissance. Le Garçon de Lifou dit, à David que son frère est empoisonné par un vieux de la tribu de Wathom et que Charles devrait aussi faire attention à son beau-frère Marcellin Mazere, qui est très bien avec les empoisonneurs, qu'il fasse attention à sa femme³.

Sylvain tient tout ce qu'il me raconte, de David, lui aussi, qui est monté de Nouméa pour l'enterrement de son frère Charles dit Duluc. Il me dit aussi qu'après avoir passé une semaine à Wathom, il s'est rendu compte que dans les familles Bernabé et Hanou il y aurait quelque chose, soit un Toki soit un Haurou. il a prié Marcellin de lui dire pourquoi Charles est mort. Marcellin lui a dit que depuis que Charles est mort, il ne voit plus rien, tout est noir devant lui, à cause de ses biens que Charles avait brûlé en rentrant de Nouméa. il me dit encore que Monsieur Jean Vergès²⁴ et Robert Unger sont arrivés à Wathom le 31 mars, pour avoir des renseignements sur le décès de Félix Benoît qui d'après eux serait mort empoisonné. Ils ont interrogé Bernabé, et celui-ci leur a répondu qu'il n'en savait pas plus long qu'eux.

Je demande à Sylvain, s'il sait pourquoi Adrien Hanou, se rendait à la Wathom le samedi 22 mars 1941. Il me répond qu'il ne sait pas. Il sait seulement que, quand Adrien est arrivé à Oua Tom, il a envoyé chercher Marcellin chez Vilane où il travaillait. Adrien en partant à Oua Tom le 22 mars, il a dit que c'est Marcellin qui le demandait et en revenant il a dit que c'est la femme à Bernabé qui l'avait fait demander pour

aller la voir, parce qu'elle était malade. *Il y a là quelque chose qui n'est pas clair sur le voyage d'Adrien à Ouatom.*

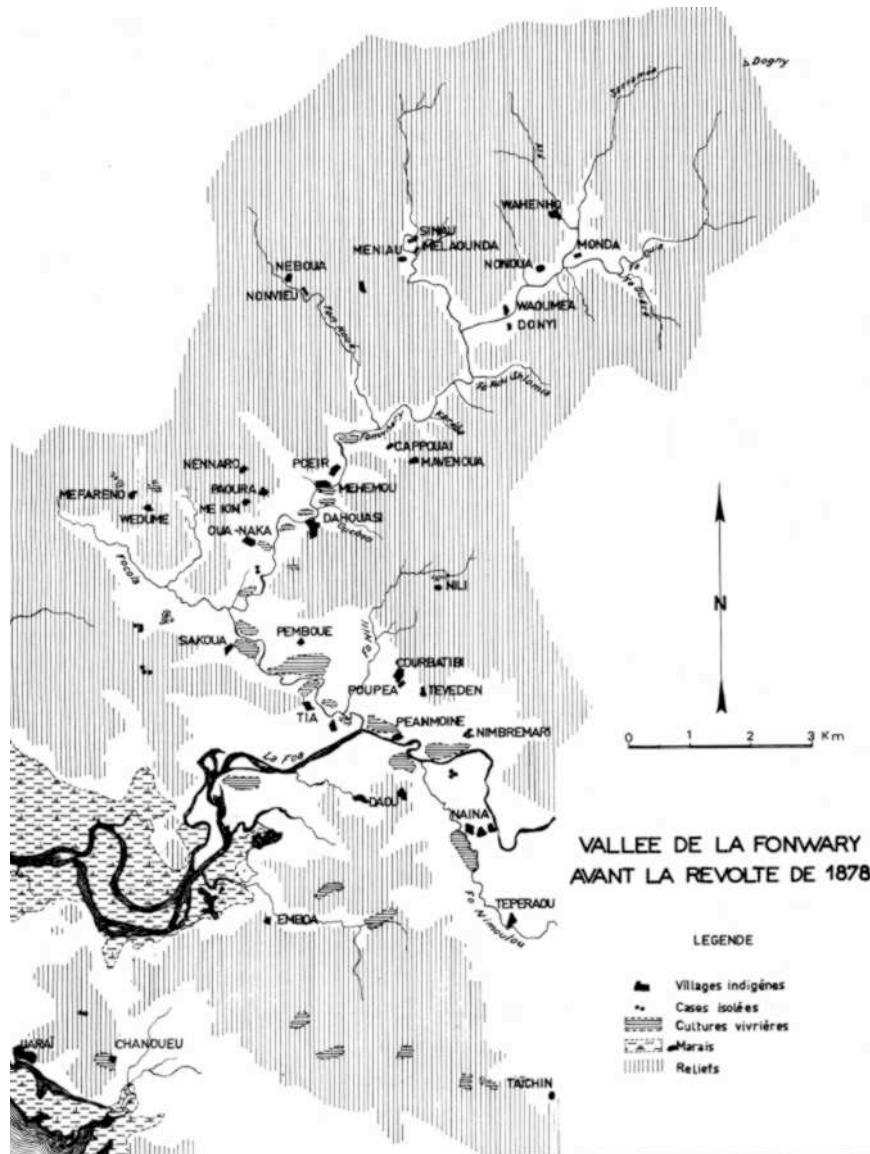
Sylvain me raconte que : quand il travaillait au Col d'Amieu, son fils Camille était malade, il a fait tout ce qu'il a pu pour le guérir, mais ses soins sont restés nuls. Il résolut alors de consulter un garçon de Poya, qui travaillait avec lui au Col, pour savoir la maladie de son fils. *Ce garçon de Poya s'appelle Jean-Baptiste.* Quand Sylvain l'a consulté, il a déclaré que c'est le vieux Bouloupari et sa femme qui causent les maladies de ses enfants.

Jean-Baptiste raconte à Sylvain, qu'il a rencontré chez Kosaki à Saraméa, un homme qui a plusieurs bouts de bois servant de Toki, Cet homme vit constamment en relation avec les empoisonneurs de la tribu de Caillou^s. *Jean-Baptiste* précise que cet homme est petit, a des moustaches, il a toujours une musette avec lui. D'après ces indications Sylvain, reconnaît que c'est d'Albert Nonhoua qu'il s'agit, il n'y a plus de doute. Albert est marié avec la fille du vieux Mohoudi, de la tribu de Caillou.

Jeudi 3 avril 1941, J'envoyais un mot à Marcelin Mazéré de venir me rencontrer à La Foa, le samedi suivant, c'est-à-dire le 5 avril. Or, ce jour là je partais d'ici vers 7 heures et demie, et j'arrivais à La Foa, vers 8 heures je rendais aussitôt chez Monsieur Pierre Bergès, pour lui demander mon cahier. Celui-ci me dit qu'il n'a pas fini de le lire, et que je reviendrai dans quelques jours pour le chercher.

Je revenais ensuite au village. Je m'arrête chez Monsieur Joseph Banuelos; ou Marcelin Mazéré se trouve. De là nous nous rendîmes chez M. G. LENEZ, puis nous allions ensuite chez l'infirmier Joël Pimè, en passant par le Camp. Au cours du chemin, je fais savoir à Marcelin mes inquiétudes, au sujet des empoisonneurs indigènes, qui ne cessent pas leur manoeuvre néfaste.

Marcelin me dit que je n'ai plus rien à craindre. Il me dit aussi qu'une pierre empoisonnée, envoyée de Nakety par un complice à Poitier et destinée à empoisonner Cyprien et moi. n'a pas pu franchir sa défense est obligée de tomber sur la tête du chef de Mihau (Mia ?).



Carte établie par Alain Saussol 1979.

Marcelin me donne ensuite, un petit paquet enveloppé dans un chiffon, pour me protéger contre les agissements des Toki et des Haurou.

Nous trouvâmes Joël chez lui. Il montra à Marcelin un morceau bois, que la femme Alice Boinhaleu (mariée à l'indigène Béalo) lui avait donné pour le protéger contre les agissements de Toki, Marcelin examina le bout de bois et nous déclara qu'il est mauvais, il attire les Toki au lieu de les éloigner.

Joël nous dit que depuis qu'il a reçu ce bout de bois, il lui est impossible de dormir dans sa chambre, il se sentait comme brûlé par quelques choses²⁶. Le soir vers 7 heures et demi, je commandais l'auto de Monsieur Marinacci pour ramener Marcelin chez Monsieur VILANE au Camp Brun (au 99e kilomètre). A 3 heures et demie, nous partîmes de La Foa, Joël, Ernest, Léon, Marcel, Cyprien, Antoine, Marcelin Mazéré et moi. Nous arrivâmes chez Monsieur VILANE vers 9 heures, nous y laissâmes Marcelin, et nous revenions à La Foa.

Le Dimanche 6 avril 1941. — En venant de La Foa et en arrivant chez la veuve ROCHE, je vis monter Adrien et son Sylvest, sur la route de Farino, sans doute pour trouver Potier et sa femme qui travaillaient chez Mme LOQUET au bas Farino.

Mardi 8 avril 1941. — Je fais appeler Adrien HANOU chez moi, pour lui faire signer la déclaration que les indigènes ont déjà tous signés. Quand il est arrivé chez moi, je lui ai dit ceci : je te fais appeler pour que tu signes toi-même, la déclaration que les autres ont tous signée. Après avoir signé cette déclaration, Adrien me dit qu'il avait peur, de venir, parce qu'il croyait que je l'ai appelé à cause de Poitier qui était chez lui la veille. Je lui ai demandé pourquoi et comment Poitier et sa femme étaient chez lui. Il me raconte alors que le dimanche, il est allé à Farino il a trouvé Poitier et sa femme chez Mme LOQUET, ils sont montés tous trois chez BROCK, puis de là, ils sont redescendus chez Monsieur LACOUR à Fonwhary, d'où ils vinrent à la tribu en auto. POITIER et sa femme passèrent donc, chez Adrien, la journée du 17 avril 1941, malgré la défense qui leur est faite, de ne pas

aller chez les autres indigènes de la tribu. Ils se montrent donc, qu'ils ne sont pas commandés par les chefs de tribu. Adrien aussi, en allant chercher POITIER et sa femme à Farino, et en les laissant entrer chez lui il est aussi coupable qu'eux.

Mardi matin, l'indigène Jérôme Bouloupari est parti à la tribu de Katrikoin²⁷ pour y aller ramener son père.

Mercredi Jérôme revient de Katrikoin, disant que son père est très malade et qu'il ne pouvait pas revenir à Couli.

Mardi soir vers 6 heures et demie, l'indigène Félix Abel chef de la tribu de Sarraméa, me trouve et me fait savoir qu'il arrive de Bouloupari, où il a été pour consulter le voyant Ernest Gabori, au sujet de la présence des empoisonneurs dans nos tribus. Et aussi pour l'indigène Marcellin Mazéré.

Félix me raconte que l'indigène E. GABORI, lui a déclaré que Mazéré Marcellin a une pierre néo-hébridaise, qui fait le bien, et le mal. Il tient cette pierre d'un néo-hébridais qui travaillait chez M. GARDE²⁸ à La Foa. Gabori dit aussi que les défenses que Marcellin a fait dans nos tribus, nous feraient du mal, il dit quasi que Barnabé Merinos et Adrien Hanou, ont un Toki, qu'ils possèdent depuis longtemps. Il dit aussi que ma soeur Louise (décédée) possédait un Toki.

Il dit également à Félix que si Marcellin Mazéré venait à Couli, il ne sortira aucun Toki. Il voit aussi que Marcellin se mariera avec la fille à Gaspard, après le décès de sa présente femme.

Mercredi soir Tendi grand chef, Félix petit chef, Alexis Nonhoua, Sylvain Fochi, Zacharie Kathila et moi-même nous nous réunissons chez moi. Nous décidons d'envoyer encore quelqu'un chercher Léon Bouloupari à Katrikoin. Nous désignâmes alors, Vincent et Jean Kathila, Marcellin Hanou, Prosper Guewehou pour chercher Bouloupari à Table Unio. Nous désignâmes Martin Tavia pour aller chercher Marcellin à Ouatom.

Jeudi matin, je partais d'ici, j'arrivais à La Foa, Martin me

trouvait, voyant que Marcelin n'arrivait pas par l'auto de service, je l'envoyais à Ouatom avec un morceau d'étoffe de 5 m². 15 francs, un bâton de tabac et une bte allumettes, pr. chercher, Marcelin. Je lui ai remis aussi un mot pour Marcelin lui faisait savoir qu'il faut qu'il vienne et que je l'attends à La Foa.

Martin part et arrive à Ouatom vers 4 heures, trouve Marcelin et lui donne ce que je lui avais envoyé. Marcelin lui dit qu'il est bien fatigué et qu'il ne pouvait venir le jour même, il viendra le samedi avec Georget. Il arrive lui même le matin de Bouloupari. Martin revient le samedi soir avec Georget, il me trouve à La Foa, avec le mot de Marcelin suivant.

Ouatom, le 10 avril 1941

Mon cher Th. Braïno,

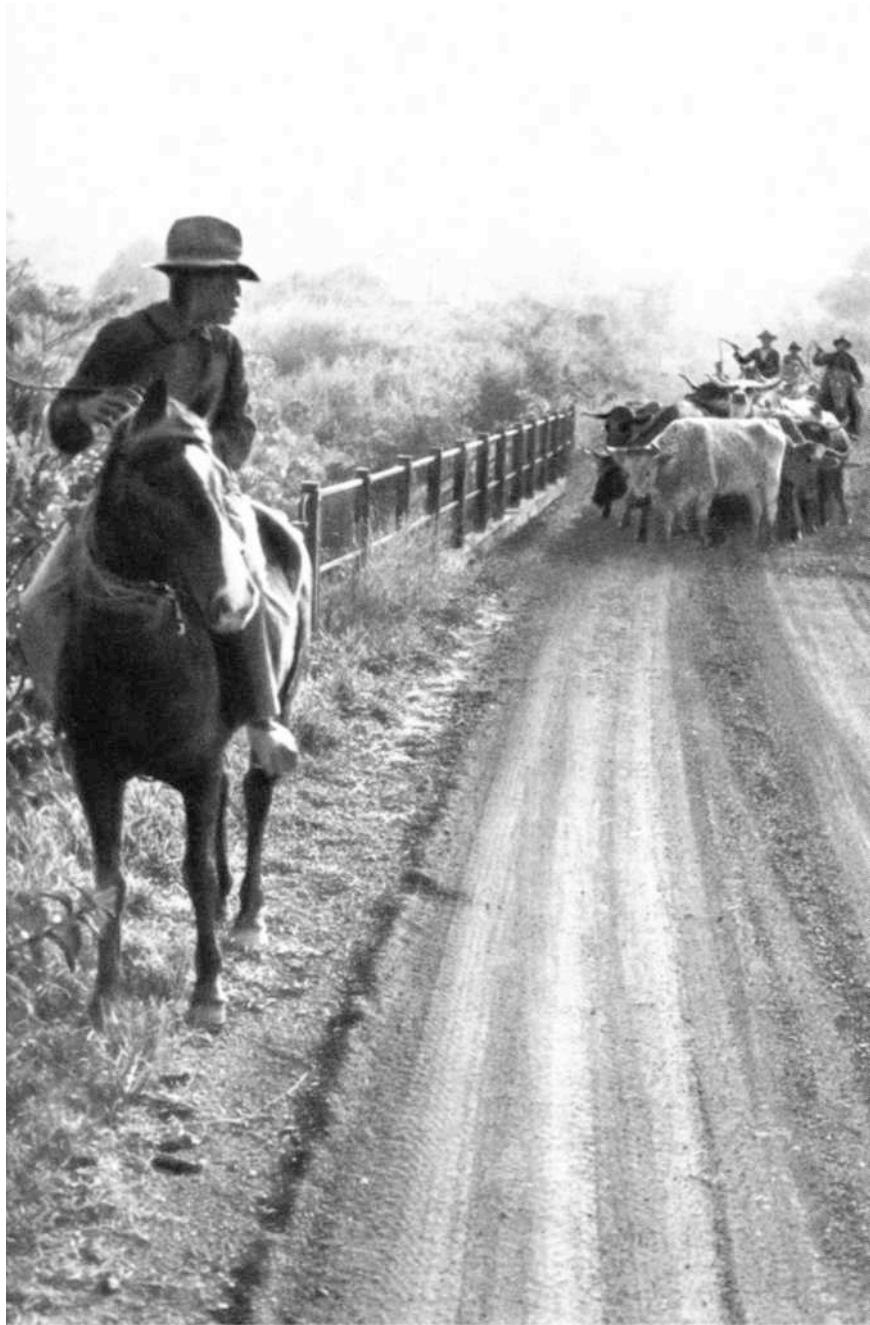
L'instant me permet d'écrire cette lettre. Lundi j'ai été à Ya, Tomo et La Pirogue, je suis entré aujourd'hui à 11 heures je te préviens mon fera je ne pas oublier, je suis fatigué et mal foutu je voudrais bien reposer quelques jours mais en e porte comment j'irais samedi par Georgé et pour la permission j'ai redoublé par Mer. DEPLANQUE et la repense il va arrivait samedi j'ai reçu ta lettre et ton tabac que tu avais envoyé par Martin, demain j'ai la charge d'envoyer les médicaments pour Bouloupari, pour envoyer demain par le courrier. Je vois plus grand chose et te dire mon cher frère je ne t'oublis pas, je viens samedi par Georgé avec ma femme malgré que je suis mal foutu, j'irais comême, je vais me reposé chez toi.

Si tu ve m'envoyez une lettre comment quand arrange, il y a toujours du monde à la route³⁰, maintenant pour notre permission Jeudi matin, Mr DEPLANQUE il m'a fait appeler pour engagé chez lui et je lui raconte comment quant arrange et m'a dit il sont au cupe et lui donné la lettre pour faire le la coup aux affaire Indigène, il est parti ce matin à 8 heures, la réponse samedi matin, je ne vois plus rien à te dire mon cher, je te oublis pas, nuit et jour je te lage avec une bonne poignée de main et à samedi, aussi bien moi que la famille Mérino. Bien le bonjour à toi, ta femme et Clarisse.

Signé : Marcellin Mazéré WATAU ton Ami.

Vendredi soir vers 4 heures, je priais Mr. VAUDOR de me ramener chez moi, j'y trouve ma femme, elle me montre 5 mètres d'étoffe,

Page suivante. «Conduite» de bétail près de Petit-Couli. Ici, les *stockmen* sont des Mélanésiens. Ces derniers, devenus rapidement cavaliers émérites et infatigables; finiront par constituer la majorité de cette profession. Photo Almassy.



mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

10 francs, 1 tabac et une boîte d'allumettes, que la femme à Amène, au Col d'Amieu, lui avait apporté pour dire à Marcellin que son mari était très malade.

Je retourne aussitôt avec Mr VAUDOR à La Foa, afin de dire à Marcellin qu'il y a un malade au Col d'Amieu.

Samedi matin, voyant que Mr. GEORGET n'arrive pas, je dis Monsieur VAUDOR de m'amener à Oua Tom pour chercher Marcellin nous partîmes de La Foa vers 8 heures, nous arrivâmes au pont d'Oua Tom, où nous y trouvâmes Marcellin et sa femme. Nous les ramenâmes après avoir dit à Marcellin que nous devons aller au Col d'Amieu, pour voir Amène qui est bien malade. Nous arrivons à La Foa, vers 9 heures, de là nous montions directement au Col d'Amieu, en passant chez moi, nous y laissâmes la femme à Marcellin. Nous arrivâmes au col d'Amieu, Monsieur VAUDOR descendit à la Ouamenie pour prendre M. LANGOUËT³¹, tandis Marcellin et moi, prîmes la route qui va à la tribu.

Nous arrivâmes chez Amène, nous le trouvâmes en état de faiblesse extrême, Je présente alors, Amène à Marcellin, en offrant à celui-ci 5 mètres d'étoffe, 15 francs, un bâton de tabac et une boîte d'allumettes, et le prie de faire appel à ses ancêtres pour que Amène soit guéri. Marcellin sort de la case, revient quelques secondes, après, il nous annoncer que la maladie à Amène est faite par le Vieux *chinois* de la tribu de Négropo. La femme à Amène nous fit un café, et après avoir bu deux bols, Marcellin me laissa avec le malade et monta au dessus de la tribu pour chercher des médicaments. Il revient un quart d'heure après. Adèle Katrinot, la femme et leurs enfants, nous donnèrent à manger. Quand nous finîmes de manger, Marcellin soigna Amène, il lui donna un litre de potion, duquel il nous fit d'abord boire un quart à nous trois. C'est-à-dire lui, Amène et moi.

Marcellin recommanda à Amène de ne pas faire 1° *du bruit autour de sa case*. — 2° *ne pas manger ce qui est cuit de la veille*. — 3° *ne pas manger du poisson, crabe, etc, s'est à dire tout ce qui vit dans l'eau*. — 4° *Ne pas manger ce qui est grillé*. — 5° se reposer pendant un mois, avant de reprendre son travail. Marcellin dit à Amène qu'il doit

observer les trois premiers points pendant trois jours, c'est-à-dire, à partir du moment où il buvait son médicament, jusqu'au mardi 15 Avril 1941, jour où il viendra lui-même le faire soigner. A 1 heure du matin, nous laissâmes Amène au Col d'Amieu et nous revînmes à Couli, où nous arrivâmes vers 5 heures.

Le soir vers 6 heures et demie, *Adrien Hanou*, nous trouva dans ma maison. Il donna à *Marcelin* un billet de 5 frs puis il nous demanda où nous étions, je lui répond que nous avons été au Col d'Amieu pour voir Amène qui était malade.

Quelques instants après, je suis étonné d'entendre Adrien demander à Marcelin le nom d'une herbe qui pousse sur les arbres, dans les hautes forêts, de la chaîne Centrale. Cette herbe, d'après beaucoup d'indigènes serait une de celles que les empoisonneurs emploient pour provoquer une maladie ou la guérir avec cette même herbe²².

Quand Marcelin eut donné le nom de cette herbe (en langage d'Houaïlou), Amène lui dit qu'il l'emploie comme médicament. Marcelin répond que cette herbe est à lui. Il s'en serve aussi. En parlant de cette herbe, Adrien Hanou et Marcellin Mazéré souriaient l'un à l'autre.

En entendant et en voyant Marcelin et Adrien causer ainsi, je dis en moi-même qu'il y a quelque chose de pas très naturelle entre eux d'eux (je donnerai plus loin les raisons de ce doute).

Dimanche matin, Marcelin et moi-même, nous assistons à la prière du matin à Grand-Couli. Vers 4 heures, je laisse Marcelin à Grand Couli et je reviens chez moi pour rencontrer les chefs de Couli et de Saraméa, et leurs polices, pour attendre Marcelin et lui montrer les paquets de bois que nous avons trouvé et appartenant à Mme Léon NIMBEAU, Philippe Kathila, Victor Diaweli et un chez Christophe.

En venant de Grand Couli, je rencontre Sylvain Goucassin, à Nou-Yeu je lui dit de revenir chez moi, pour attendre les chefs Félix et Tendi. Quand on arrive à la maison, je dis à Sylvain qu'il faudrait que nous donnions quelque chose à Marcelin quand il viendra examiner les paquets que nous avons trouvés. Sylvain sort vingt francs de sa poche

et me dit voilà de quoi acheter du tabac, allumettes, étoffe, pour donner à Marcelin, je lui donne aussi vingt francs et lui dit d'aller chercher chez les japonais³³ acheter un morceau d'étoffe, du tabac figues et 2 btes allumettes. Quelques minutes plus tard après que Sylvain était parti, chez Kosaki, le chef Félix Nepamande, son police Alexis Nonhoua, et l'indigène Marcel Nemebere me trouvaient.

Félix m'annonçait que ses sujets, se préparent à recevoir Marcelin, avec un bâton de tabac³⁴, quand il ira chez Poitier, pour enlever ses pierres sacrées et son Toki.

Je dis à Félix que je viens d'envoyer Sylvain pour acheter recevoir Marcelin. Il ne faut pas faire plusieurs réceptions. Une seule pour nos tribus, ce sera suffisant. Tu diras à tes vieux qu'ils gardent leur tabac, pour le donner à Marcelin le jour où il aura fini de découvrir tous sorciers de nos tribus.

Félix et Alexis prirent trois coupons d'étoffe (de ce qui nous revient de la mort du vieux Poindi Zakarino Guewehou) pour recevoir Marcelin.

Auguste Tendi, nous trouve, nous lui montrions, les trois coupons d'étoffe Il ajoute 5 francs d'espèce, puis quelques minutes plus tard, Sylvain arrive de chez Kosaki. Il apporte un coupon d'étoffe 2 tabac figues, 2 allumettes, 19 francs en espèces. En ajoutant cela aux trois autres coupons : Nous avons au total 4 coupons d'étoffes 15 francs, 2 tabacs et 2 btes allumettes.

Je pris tous les paquets de bois, le tamioc et la pierre à Victor, je les donne aux chefs Félix et Tendi et les indigènes : Sylvain, Alexis et Marcelin Nemebere, en leur disant de m'attendre, car je vais chercher Marcelin à Grand Couli.

Je montais à Couli, je trouvais Marcelin et lui dit que Tendi et Félix nous attendaient chez moi.

Marcelin, Zakari, Bami et moi, revenions de Grand Couli nous trouvions chez moi les indigènes suivants : Tendi, Auguste Pimè (gr.. Chef) Félix Nepamande (Pt. Chef), Alexis Nonhoua (police), Sylvain Fochi (Police) et les indigènes Kawa Sylvain et Marcel Nemebere. Richard Zakari Kathila, présente à Marcelin les 4 coupons d'étoffe,

l'argent, les tabacs et les btes allumettes que nous avions préparés pour la réception de Marcelin. Selon l'habitude indigène, Zakari tenait de la main droite les cadeaux faits à Marcelin en les levant en l'air et en disant à celui-ci : Voici un petit cadeau que les chefs de Couli et Saraméa offrent à tes ancêtres, pour qu'ils leur fassent connaître, à quoi peuvent servir ces paquets et cette pierre attachée sur ce tamioc³⁵. Les chefs qui sont ici, voudraient que tu leur dise la vérité et rien que la vérité. Jusqu'à présent ils ont toujours eu confiance en toi, il faut donc, que tu ne leur cache rien sur ce qui concerne ces paquets.

Marcelin après avoir remercié les chefs, il redonna aux chefs gd. chef et petit de Couli et Saraméa 1 coupon d'étoffe et 6 francs en espèce, à moi il me donna également 1 coupon d'étoffe et 5 francs que je remets ensuite à Kathila quand il est parti chez lui à Grand-Couli.

Marcelin examina les paquets : et nous dit que : 1° le bout de bois que la femme à Cyprien avait reçu d'Adrien Hanou. . . (*manque ici une partie du texte, apparemment non rédigé*)

Lundi 14 avril 1841. Vers 8 heures et demi du matin Le grand chef Pimè Auguste, Marcelin Watau, Richard Kathila, Bami Guewehou, Sylvain Fochi, Martin Tavia, Adrien Hanou et moi, nous nous rendîmes chez Poitier à Saraméa.

En passant devant l'habitation du chef Félix Nepamande celui-ci nous arrête et Montre à Marcelin un bout de liane desséchée, que l'indigène Georges Diouroa, a reçu de Machou Koé Api (décédé) et que celui-ci l'avait reçu de Poitier. Après avoir examiné ce bout de liane, Marcelin nous déclarait que c'est un médicament contre les maux de tête, il fouille dans son panier et en sort, un bout plus gros de la même liane.

De là nous partîmes tous chez Poitier, où nous le trouvons avec sa femme, Marcelin prit le panier sacré, et les pierres il les mit dans une musette, qu'il donna à Albert Nonhoua pour le porter. Nous revenions tous de chez Poitier nous arrivâmes chez moi vers 11 heures du matin.

Alors là, sur une natte, Marcelin étala les contenus de la musette et du panier. Il nous explique que les pierres plus grandes, serve d'autel

aux sorciers étrangers qui viennent à Saraméa. Les deux petites, avec le bout de bois, servent à empoisonner. C'était avec cela que Poitier et sa femme empoisonnent leurs compatriotes, nous déclare Marcelin Mazéré.

Je dis au chef Félix Nepamande, de dire à Poitier et sa femme de venir chez moi dans la soirée, pour s'expliquer comment il se servait des deux pierres, et le bout de bois pour empoisonner le monde.

Le Chef Félix arrivant, envoie l'indigène Eugène Nemèbere dire à Poitier de venir chez lui. Félix voyant que Poitier ne venait pas il envoie encore Marcel une deuxième fois. Poitier et sa femme refusant de se rendre chez leur chef. Celui-ci est obligé d'aller lui-même leur dire de venir, me voir, avec Marcelin et le grand chef Tendi.

Vers 6 heures du soir, les hommes de Saraméa et quelques-uns de Grand Couli arrivent chez moi — vers sept heures et demie Poitier et sa femme.

A 8 heures, Marcelin Mazéré, Sylvain Fochi, Kathila Zakari, Félix Nepamande et moi, nous appelions Poitier dans ma case et là, nous lui présentions un bout d'étoffe de 4 mètres de long, 5 frs en espèce, 1 tabac figue et une boîte d'allumettes. Zakari prend la parole et dit à Poitier : Papa, les chefs de Couli et de Saraméa, t'offrent ce tabac et voudraient que tu leur disent comment, tu te sers des pierres et du bois que tu leur avais remis ce matin. Toi qui es catéchiste et moi qui suis dikona, nous enseignons tous les deux à faire le bien sur terre. Nous devons dire toute la vérité à nos chefs.

Marcelin donna ensuite quelques conseils à Poitier pour qu'il sache tout l'intérêt c'est de dire la vérité, sur ces pierres et sur ce bout de bois. Ensuite, c'est mon tour de prendre la parole : Je m'adresse à Poitier, je lui dis : Le dimanche 7 Juillet 1940 à 7 heures du matin, tu m'a déclaré sur cette table, que ton beau-frère Mohoudi, t'a donné un bout de bois, et quand tu te mets en colère, ce bout de bois t'exciter à jeter un mauvais sort sur celui avec qui tu es mal. C'est ainsi que tu as causé la mort du chef Baptiste Abel de Saraméa et la fille à Alexis Nonhoua. On te fait venir aujourd'hui pour que tu nous explique la façon dont tu t'es servi de tes pierres et de ton bois. Poitier me répond

que c'est pas à lui que le bout de bois a été remis, mais c'était à sa femme par le vieux Mohoudi la dernière fois qu'il est venu à Saraméa. Les grandes pierres appartenaient au vieux Mâ (décédé) la petite qui a un trou est à Mandarine, l'autre plate il a trouvé en travaillant à La Foa. Il jure qu'il s'est jamais servi de ces choses là. Poitier alla jusqu'à nier, qu'il ne m'avait jamais remis un bout d'étoffe, le matin, qu'il m'avouait un bout de bois que son beau-père Mohoudi lui avait donné, quand il allait travailler à Thio, vers 1912 ou 1913. Il a même dit que je suis un menteur, il n'a pas pleuré du tout, le matin, avant d'aller, avec Cyprien chez lui. J'ai été sur le point de lui donner une gifle, pour avoir dit que je suis un menteur, mais je retenais, je lui dit simplement bon, tu renies tout ce que tu m'as dit, nous verrons plus tard. Marcelin et Sylvain Fochi, parlèrent encore quelques minutes à Poitier, mais celui-ci dit qu'il ne sait rien.

Avant de se séparer, et suivant le désir de Poitier, je lui fait signer la reconnaissance, p. 3..

Mardi 15 avril 1941 — Marcelin et sa femme, Clarisse et Cécile Braïno, montaient au Col d'Amieu pour voir le malade Amène et le baigner. Ils revinrent le soir même.

Mercredi matin. — Marcelin partait à Oua Tom avoir une réponse de Monsieur DEPLANQUE lequel voulait l'engager.

Le soir, les frères Guewehou, Vincent et Bami et la femme de ce dernier, Marcelin Hanou, Jean Kawa, Zérome Fochi, arrivaient chez moi, avec des vivres pour Marcelin. Je leur remercie avec un bout d'étoffe de trois mètres, 10 francs, 1 tabac et une bte allumettes.

Vendredi 18 avril 1941. André Ouary arrivait chez moi, avec un panier de bananes et 2 paquets d'ignames pour Marcelin.

Samedi 19 avril. Marcelin Mazéré revient de Watom, par l'auto de Monsieur Lucien GEORGET. Le soir, vers 7 heures, après le dîner, Marcelin me raconta, en présence de Martin Tavia, Joachim Komoie,

Antoine Boinhaleu, et ma femme, que quand il est parti d'ici le mercredi 18, il est arrivé à Watom, au moment de l'enterrement du petit Ayaba, fils de Poindi.

Vers 1 heure et demi, l'indigène Raphaël arrive de Thio, avec une auto, venant le chercher pour aller voir Monsieur SANTACROSSE à Thio qui était bien malade (celui-ci était à l'hôpital à Nouméa, pendant 1 mois et les médecins n'ont pu le guérir, c'est pourquoi il vient le chercher). Ils partirent de Watom vers 2 heures et arrivèrent à Thio vers 7 heures du soir.

Vendredi 18 Avril au matin. — Marcelin donna un médicament à Monsieur SANTACROSSE, il lui donna ensuite un bol de thé, que Mr SANTACROSSE rendit, puis un deuxième bol qu'il boit aisément, Marcelin recommanda, ensuite à Monsieur SANTACROSSE de ne prendre d'aliments solides pendant quelques jours, quand il se sentira mieux, il pourra en prendre. Marcelin quitte Thio vendredi et couche à Oua Tom. Il nous dit qu'en passant au village de Bouloupari, Monsieur le Syndic Cambe, lui reproche, de soigner les gens, sans un certificat. Il répond qu'il ne fait pas de commerce, il soigne parce qu'on le veut et il a demandé rien au malade. Il montre à Monsieur CAMBES ke cahier sur lequel il a inscrit tous les malades qu'il a soignés.

Marcelin se rend chez Adrien Hanou sans me dire pourquoi. De là, il monte à Grand Couli pour assister à la prière.

Vers 11 heures, il revient de Grand Couli avec le pasteur Ocea et sa femme, pour déjeuner chez moi. Le vieux Maroa Nemebere nous trouve et nous l'invitations à table.

Vers 2 heures, je dis à Maroa, de dire sa au chef Félix, et son police Nonhoua de venir me voir dans la soirée. Je dis à ma femme de dire au grand chef Tendi de descendre se trouver avec un de ses polices. Afin que nous prenions une décision pour le cas de Marcelin, dans la permission est fini le 16 avril dernier. Vers 6 heures, les indigènes Sylvain Fochi et Felix Nepamande (chef de Saraméa) me trouvaient.

Sylvain me dit que l'indigène Jean-Baptiste de Poya, qui travaillait sur la route du Col d'Amieu. Un jour, il venait faire les

commissions chez le commerçant japonais Kosaki. En traversant la tribu de Petit Couli, il voyait chez l'indigène André Paouro un paquet de bois placé, sous un gros caillou derrière la case³⁷ à André je lui dit tu vas aller tout de suite avec Félix pour demander à André son paquet de bois. Sylvain et Félix allèrent chez André, lui dirent de leur remettre le paquet mystérieux. André tout surpris et étonné, leur dit qu'il avait bien mis un paquet sous un des cailloux qui se trouvait au dessus de sa case. Il les amenait à cet endroit et sous un caillou, il en tira une petite boîte dans laquelle se trouvait trois paquets, savoir : le 1^{er}

Le 2^{ème}

Le 3^{ème}.

Félix et Sylvain revinrent me trouver, me remirent les trois paquets ci-dessus. ils me dirent qu'André a perdu un autre bout de bois, que son beau-père Philippe lui avait donné aussi.

Une demi heure après, Marcelin et Tendi Pimè nous trouvent. Nous leur montrons les trois paquets. d'André Paouro.

J'envoie Sylvain chercher André, pour nous dire qui lui a donné ces bouts de bois. Quand André arrive, je lui demande où a-t-il pris ces paquets. Il me répond que c'est son beau-père qui lui avait donné et que celui-ci les avait reçu du vieux Xavier (décédé à l'îlot) A quoi servent ces bouts de bois ? demandais-je à André. Il me répond que le vieux Philippe lui avait dit que c'était pour éloigner les Tokis et les Haurous. Je demande ensuite à Marcelin, de nous dire si ces bouts de bois servent bien à éloigner les Tokis et les Haurous. Alors il nous déclare que ces bois font le mal et le bien³⁸. Il peuvent guérir pour quelques temps, mais ils attirent plutôt les Tokis.

Le lendemain lundi 21 Avril 1941, vers 8 heures et demi du matin, l'indigène André Paouro vient me trouver à l'école et me remettre le bout de bois qu'il n'avait pas trouvé la veille, et un autre paquet de brindilles que le chef Catherine du Col d'Amieu lui avait remis, soi disant pour éloigner les Tokis et les Haurous.

Dimanche soir 20 Avril, nous décidons d'écrire la lettre suivante à Monsieur le chef de service des Affaires Indigènes, pour renouveler la permission de Marcelin.

Couli le 20 Avril 1941

Les indigènes Pimè Tendi (gr. Chef) Nepamande Félix (pt. chef) Braïno Kawa Théodore (pt. chef et l'indigène Fochi Sylvain.

à Monsieur le chef du service des Affaires Indigènes — Nouméa

Monsieur le Chef de Service,

Très respectueusement, les soussignés viennent vous adresser leurs sincères remerciements, pour avoir autorisé l'indigène Marcellin Mazéré à séjourner dans leurs tribus de Couli et de Saraméa. Cet indigène est arrivé ici le Samedi 12 avril, avec 25 jours de retard, sur la permission que nous avions demandée. Ce retard est dû, à un contrat de barrière, qu'il avait à finir, chez Monsieur Auguste Fabre, au Camp BRUN, c'est-à-dire au 99e kilomètre.

Monsieur le Chef de Service, c'est seulement le lundi 14 avril, que nous avons commencé notre travail, avec Marcellin Mazéré, depuis ce jour là nous avons déjà découvert plusieurs cachettes, malheureusement, il nous reste beaucoup à faire, pour trouver toutes les cachettes.

C'est pourquoi nous venons respectueusement, Monsieur le Chef de Service, vous prier de bien vouloir accorder à Mazéré Marcellin, une nouvelle permission d'un mois à compter de ce 20 avril 1941, afin que nous puissions travailler ensemble avec lui, pour le plus grand bien de nos malheureuses tribus.

Monsieur le Chef de Service, nous vous fournissons tous les détails de notre enquête, aussitôt que nous l'aurons fini avec Marcellin.

En attendant, nous vous prions, Monsieur le Chef du Service, de bien vouloir agréer, nos sincères et respectueuses salutations.

A. Tendi F. Abel Sylvain Fochi Th. Braïno.

Lundi, l'indigène Joachim me fait savoir que Léon Bouloupari⁴⁹, voudrait que Marcellin aille chez lui. Je dis à Fochi Sylvain de dire à son oncle Léon, qu'il vienne voir Marcellin chez moi.

Mardi Sylvain vient m'apprendre que Léon Fochi ne veut pas venir chez moi, à midi Sylvain envoie son fils Charles pour chercher Léon et lui dire que les chefs et Marcellin l'attendent à Petit-Couli.

Vers midi, Charles revient de Grand-Couli et nous dit que Léon ne veut rien savoir, il voudrait que Marcellin aille chez lui.

C'est alors que je dis à mon grand frère, Kawa Sylvain, d'aller lui-même, chercher Léon et lui dit que ce n'est pas Marcellin qui le

demande mais, ce sont les chefs et les polices. Vers 4 heures Léon Fochi, Jérôme Fochi et Claratis Fochi, et Sylvain Fochi, arrivent de Gd. Couli. A 4 heures et demie nous nous réunissions dans ma case. il y avait le gd. chef Tendi, le pt. chef Félix Abel Nepamande, les polices Sylvain Fochi et Alexis Nonhoua, l'indigène Sylvain Kawa.

Je prends la parole et je dis à Léon. Nous te faisons venir aujourd'hui pour que tu nous dise la vérité, Marcelin a vu sur toi un Toki, c'est-à-dire un morceau de bois, nous voulons que tu nous le donne. Et si quelqu'un t'en a donné d'autres, il faut nous les donner aussi. Il ne faut pas que tu fasse comme Poitier et sa femme qui disent encore aujourd'hui que nous sommes des menteurs.

Léon me répond qu'il n'a pas reçu de Toki de qui que ce soit. Il a seulement un bout de bois qu'il s'est procuré lui-même d'un arbre appartenant à ses ancêtres. Il sort de sa poche un bois et le pose sur la table. Après l'avoir examiné tous, Marcelin dit que ce Toki sert à faire le mal et aussi le bien. Mais plus de mal, que de bien. C'est pourquoi Léon est toujours malade. Marcelin donne un bâton de tabac, une bte allumette et 5 francs à Léon pour le remercier d'avoir remis aux chefs son Toki, en lui défendant de se servir encore des branches de cet arbre.

Léon donna ensuite 5 francs à Marcelin pour l'encourager, aussi bien que les chefs, pour trouver tous les bouts de bois que les indigènes ont chez eux.

Mercredi 25 avril 1941. — Vers 4 heures et demie du soir l'indigène Poitier Ninhiti, vient me trouver et me demande, Marcelin, je lui réponds qu'il est sorti avec les chef Félix, ils doivent être à Saraméa. Tu vas m'attendre, je les chercher, Poitier s'attend chez Adrien. Je pars et je rencontre Marcelin et Félix, au radier Kosaki, je leur dit que Poitier est chez Adrien.

Nous revenions et arrivions chez moi. Poitier nous trouve et présente à Marcelin 3 mètres d'étoffe, 1 bâton de tabac, 1 bte allumettes et 10 francs d'espèces.

Il dit à Marcelin qu'il voudrait savoir, si c'est vrai qu'il a donné un Toki à Adrien d'après les dires de Victor Diaweli. Marcelin sort de

la table, autour de laquelle Poitier, Félix et moi nous étions assis. il revient quelques minutes après et nous dit qu'Adrien n'a rien. Le Toki en question a passé chez Adrien, venant de l'îlot, il est actuellement chez l'un de Léon et Philippe, je ne distingue pas bien en ce moment, mais d'ici quelques jours je vous dirais lequel des deux. Laissez-moi finir, avec le Catéchiste Marcelin Boreu, nous ferons notre travail aussitôt.

Jeudi 24 avril 1941. Georges Guillermet me prévient que Melle Courtil, a besoin de moi pour faire le compte des indigènes qui ont fait traiter leur café chez elle. Je lui dis de dire à Mer. Vaudor de venir me chercher le soir vers 4 heures.

Le soir, quand j'ai fini ma classe, Monsieur ne venait, je me décide d'aller à sa rencontre. Je pars et je le rencontre à la monté de la terre rouge. Il y avait dans sa voiture le grand chef et l'indigène Amène du Col d'Amieu. Celui-ci me remettait la lettre suivante :

La Foa, le 23 avril 1941.

Cher Neveu Théodore,

Je vous envoie deux mots pour vous demander de m'envoyer Marcelin à Ouatom, vendredi sans faute, réunion samedi toujours sur question de Tokis. Cher neveu, dites lui qu'on attend après pour samedi et dimanche sans faute, aujourd'hui tous les vieux vont venir à la gendarmerie, pour dire personne n'a aucun boucan, et dimanche nous allons rigoler. Cher neveu, je vous quitte. Le vieux qui vous aime toujours tendrement.

Antoine.

Vendredi 25 avril 1941. — vers 2 heures et demie, les indigènes Ulm⁴⁰ et Marcel arrivent chez moi avec la lettre suivante :

Cher Théodore Braïno,

Je m'empresse de vous adresse cette lettre à vous demander d'une petite renseignement si vous avez terminé votre affaire, à Couli. Alors je veux que vous me donnez une réponse par écrit si vous avez terminé. Alors je veux que vous m'envoyez Marcelin. Aujourd'hui ou demain le plus tôt possible.

Je veux que vous me donne une réponse, parce que je suis ici à Ouatom depuis samedi, attendre après lui, il nous a promis de venir mardi dernier.

Maintenant je veux que vous donne, une petite éclairci, de me donne le total

de ce que vous avez sorti à Couli, par écrit que personne ne le saurée, c'est entre nous deux. Je vous quitte avec une poignée de main.

Paouro Gaston
Quatom le 24 Avril 1941

Pour répondre à Gaston, j'envoie chercher les chefs Tendi et Félix. Quand ils arriveront, nous répondons à Gaston par la lettre suivante :

Couli, le 25 Avril 1941

Notre cher collègue,

Nous venons de recevoir votre lettre et nous nous empressons de vous répondre..

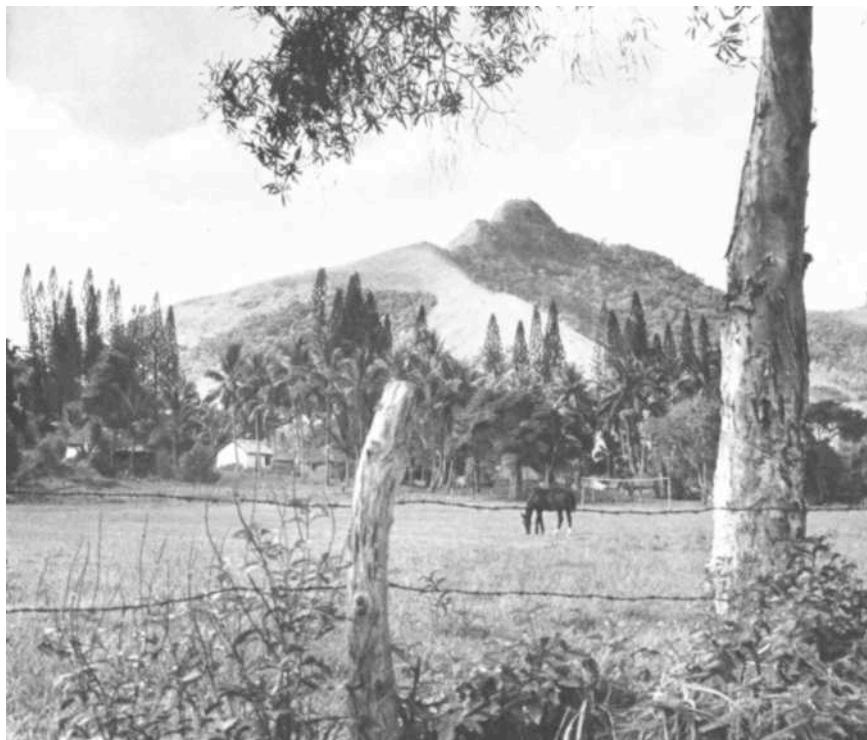
Nous sommes tous étonnés que vous nous demandez Marcelin de toute urgence, que se passe-t-il chez vous ? Vous nous donnez pas les raisons de votre besoin. Or nous regrettons infiniment de ne pas pouvoir autoriser Marcelin à aller à la tribu de Watom. Il faut que nous ayions un ordre du chef du Service des Affaires Indigènes. Vous savez très bien que cet indigène, n'a pas encore le droit de circuler dans nos tribus à Watom comme ici à Couli. Vous lui avez donné deux femmes, une est morte, l'autre est avec lui en ce moment. Vous avez négligé de faire le nécessaire, c'est-à-dire, l'affecter dans votre tribu. Nous ne serions pas dans l'embarras aujourd'hui.

La permission que nous avons demandé pour lui, est déjà fini le 17 avril dernier. Nous avons renouvelé cette permission pour une durée d'un mois, afin qu'il finisse le travail que nous avons commencé. Nous attendons une réponse de Monsieur le Chef du Service, c'est pourquoi il nous est absolument impossible de vous envoyer Marcelin, à moins que vous ayiez une autorisation de l'administration, pour le recevoir dans la tribu de Watom.

Tout ce que nous pouvons vous dire, si vous n'avez pas encore cette autorisation, c'est d'écrire à Nouméa, pour que Marcelin aille à Watom aussitôt qu'il aura fini ici, avec nous. Nous avons trouvé des bouts de bois appelés Tokis, chez quelques indigènes de nos tribus. Nous vous donnerons les noms plus tard quand nous aurons fini, et si vous voulez voir ces Tokis, venez un jour, ils sont à votre disposition, mais n'attendez pas longtemps, car on va les expédier à Nouméa. Croyez à nos sincères regrets.

Vos collègues,
Tendi, Félix ABEL et Th. Braïno

Samedi matin, le chef Félix, Marcelin, Martin, Joachim, Amène et moi, nous montions au Col d'Amieu pour rallier mon bétail.



La montagne surmontant Petit-Couli, vue des pâtures de l'autre côté de la rivière. L'appellation «montagne sacrée» est une simplification. Toute montagne peut être l'habitat des morts ou d'une divinité spécifique, les uns et les autres étant les maîtres du paysage non humanisé, échappant à l'habitat humain, aux sentiers et chemins et aux zones en culture. Les morts et les dieux peuvent cependant apparaître aux yeux des humains, chez eux, et ces derniers, en prenant quelques précautions (se taire), peuvent marcher sans craintes dans le domaine des dieux et des morts. Photo Almassy.

Dimanche 27 avril, Marcelin baigne le catéchiste Marcelin Boreu, de Petit-Couli, après il est monté à Grand-Couli, pour faire sa prière.

Tandis que moi, je remonte au Col d'Amieu pour revoir, mon bétail. Je reviens à la maison vers 2 heures.

Vers 4 heures et demie, Gaston chef de Poquereu et Cyprien Braïno me trouvent, je leur montre tous les bouts de bois, que nous avons reçu d'André Paouro, et de Léon Fochi, et ceux que nous avions

déjà trouvé précédemment.

Gaston me dit, qu'il est venu, pour se rendre compte du travail de Marcelin, car à son dernier voyage à Ouatom, il lui a déclaré qu'il avait tout fini, et qu'il lui reste plus qu'à donner aux personnes stériles, une boisson pour qu'ils aient des enfants.

Je dis à Gaston que Marcelin lui a menti. Il n'a pas encore fini de trouver tous les Tokis qu'il m'avait dit avoir vu chez plusieurs personnes de Couli et Saraméa. En ce moment, il me dit qu'il est malade il ne voit plus, comme il était avant la mort de son beau-père Charles Mérinos, si d'ici quelques jours, il me dirait encore qu'il ne voit pas encore, je me verrai dans l'obligation d'agir contre lui.

J'ai tout fait pour lui, mais aujourd'hui je commence à comprendre, qu'il dit trop de choses, qu'il ne peut pas les faire. Il dit beaucoup de mensonges.

Je dis à Gaston, tu vas attendre que nous ayons eu une réponse de Monsieur le Chef de Service qu'elle quelle soit, je t'écrirai. — Nous verrons dans la suite, si Marcelin ne serait pas de connivence avec les malfaiteurs. En ce moment, il est toujours en contact avec des personnes suspectes, malgré notre défense.

Vers 6 Heures du soir, Marcelin venant de Grand Couli, nous trouve, il est accompagné de Sylvain Fochi, qui arrive lui du Col d'Amieu où il travaille, après le dîner, Marcelin se dit fatiguer, on le laisse aller se coucher.

Lundi 28 avril au matin. Gaston Paouro, avant de partir à Ouatom, me dit qu'il soupçonne Marcelin et le vieux Ildefonse d'avoir empoisonné le Chef Duluc Charles Mérinos. D'après un voyant qui travaille à Nouméa — Marcelin voulait se débarrasser de Charles, pour entrer en possession des 2 500 francs que Celui-ci possédait et une partie du bien de la famille Mérinos et encore devenir Chef de la tribu d'Ouatom. Le jour où Charles était en agonie, on envoyait chercher Marcelin chez M. Eugène Fabre au Camp BRUN quand il arrive, on le pria de faire le nécessaire pour guérir le malade, il repart aussitôt disant qu'il allait chercher quelque chose pour le malade. Il rencontre le

vieux Ildefonse sur la grande route. Ils s'entendent tous les deux puis ils se séparèrent. Ildefonse monte à la tribu, mais Marcelin s'en alla chez Vilane, où il y avait des indigènes, qu'il leur dit, qu'il allait bien-tôt être le chef des Poiwi, c'est-à-dire de la famille des Mérinos, et toute la tribu de Watom. Pour tenir ce propos, Marcelin savait que Duluc Charles Mérinos allait mourir et qu'en rentrant à la tribu il dit qu'il ne trouvait pas ce qu'il cherchait pour le sauver.

Lundi matin Marcelin et le Chef Félix partirent à Saraméa, pour chercher une herbe, pour guérir Marcelin Boreu. Avant de partir je disais à Mazéré de ne pas accepter de soigner qui que ce soit, avant qu'on interroge les indigènes sur lesquels, il avait vu des morceaux de bois, il me répond qu'il lui est impossible de laisser à plus tard les soins à donner au catéchiste Boreu Marcelin, car sa maladie dure déjà depuis deux ans.

Je lui dis bon, va le soigner, et que dans deux jours il faut que nous commençons notre enquête, nous ne savons si notre chef de service voudra bien te laisser encore ici, à Couli. Il nous a pas encore répondu.

Il part à Saraméa et revient le soir avec Félix chef. Il était six heures et demi, Marcelin, muni des herbes trouvées à Saraméa, se rend à Petit-Couli, pour soigner Marcelin Boreu. Il revient un quart d'heure après, trouve Félix et moi et nous dit que Boreu n'est pas chez lui. Il a appelé et personne n'a répondu. Et il s'est rendu chez son grand-père Hanou Adrien. La femme à Martin qui venait de chez Kosaki nous entendait parler de l'absence de Boreu, elle nous dit qu'elle vient d'apercevoir Boreu chez lui.

Je dis à Marcelin de retourner voir Boreu. Il me répond qu'il le verrait le lendemain de bonne heure.

Mardi 29 avril 1941. — Vers six heures et demie du matin Mazéré se rendait chez le catéchiste Boreu pour le soigner.

Mercredi matin vers 9 heures Marcelin part à cheval pour

chercher un médicament au pied du pic d'Amboa, où il l'avait vu, lorsqu'il travaillait chez M. R. UNGER à la Pointe Ourail.

Le soir, vers 4 heures et demi, je partais de chez moi pour aller voir M. Pierre BERGES. J'arrive chez Lacour, je lui dis de téléphoner à Mr. BERGES et lui demandé si ça ne la dérangeait pas que j'aille le voir.

Mme BERGES répond que son mari est à Nouméa, et que peut-être il rentrera le lendemain Jeudi. Je continuai ma route. J'arrive à la gendarmerie je trouve Monsieur le Syndic Chazalon, je lui demande si c'est vrai, que les bureaux publics ferment leurs portes le 1^e Mai, et si je dois faire la classe ce jour là. Il me répond c'est fête du travail et je dois fermer l'école aussi.

En revenant, je vois le cheval que Marcelin avait pris le matin pour aller chercher des médicaments attaché chez la veuve BONN.

Jeudi matin 1^e et Mai. — Je fais ma classe, à 11 heures je donne congé aux enfants pour l'après-midi. Vers 2 heures, voyant que Marcelin ne rentre pas, j'allais le chercher j'arrive à La Foa, je rencontre Noël Kaoua et Ernest Nepamande, je leur demande s'ils n'ont pas vu Marcelin Mazéré, ils m'ont répondu qu'il a pris l'auto de service le matin, pour se rendre à Ouatom, pour voir son beau-père qui était malade.

Le soir, je rentre chez moi, j'envoie aussitôt la femme à Mazéré prévenir Boreu Marcelin que son mari est parti à Ouatom.

Samedi 3 mai 1941. Je me rendais chez Monsieur Pierre BERGES La Foa, pour reprendre mon cahier malheureusement trop tard chez lui, il était déjà parti à Nouméa, pour voir les volontaires en partance, en revenant, je m'arrête devant la poste, où Cyprien et Joël se trouvent. Là Joël raconte que tous les vieux de Ouatom ont été invités à venir à la gendarmerie pour dire ce qui se passe à Ouatom et dire s'il y a des empoisonneurs, que personne possède des boucans à Ouatom.. Je réponds à Joël que les indigènes de Ouatom sont des menteurs, et des trompeurs. S'ils ont déclarés à la gendarmerie qu'ils n'ont pas de

boucans, et pourquoi ils voulaient que je leur envoie Marcelin Mazéré pour sortir leur Toki. Quel sorte de Toki ? alors qu'ils voudraient que Marcelin aille leur montrer ? Ce n'est pas celui, que le Syndic, leur a demandé et qu'ils n'ont pas voulu lui déclarer ? Allons je ne veux pas qu'ils nient l'existence des poisons chez eux.

Le Chef Paouro Gaston et le Police Fidéli ont approuvé la demande que nous avons adressé à Mr le Gouverneur au mois d'août dernier, et aujourd'hui ils ont l'air de vouloir s'opposer à notre épuration.

Joël et Cyprien voudraient que j'aille voir le Syndic, pour s'entendre avec lui, au sujet de cette affaire. Je leur dis que je le veux bien, mais seulement Mr CHAZALON ne croit pas du tout à l'existence des poisons chez les indigènes. il est donc inutile que j'aille le voir en ce moment.

Marcelin Mazéré, descendant de l'auto du Service nous trouve, nous raconte qu'il vient de guérir Barnabé (son beau-père) d'une folie assez grave, et que s'il n'était pas allé à Ouatom Barnabé serait mort.

Il nous demandait Garesse, s'il est arrivé de Coindé. Cyprien lui répond que Garesse va arrêter dans la matinée. On se sépara, Joël va voir un malade au Camp, Marcelin et Cyprien vont chez Mme Vve BONN pour y attendre Garesse. Je reste chez Mr. BANUELOS, pour écouter la radio, qui doit émettre la revue des volontaires.

Vers 2 heures, je partais de chez M. BANUELOS, je trouvais Marcelin, Cyprien et Garesse chez Vve BONN. De là, Cyprien, Marcelin et moi, nous rentrions à la tribu, Garesse retourna à Coindé, pour revenir le samedi. 10 Mai, attendre Marcelin chez M. L. de RIOS.

Dimanche matin Marcelin va voir Boreu à Petit Couli, puis il est monté à Grand Couli pour sa prière. Dans l'après-midi, vers 2 heures et demie, Marcelin Grand Chef d'Oui Point accompagné de mon frère Cyprien, arrive chez moi, il me dit qu'il vient consulter Mazéré afin de savoir les causes de la maladie d'un enfant à Edouard Nindjouleda qui est gravement malade depuis une vingtaine de jours.

Cyprien me dit qu'il avait déjà envoyé Marius et Clément pour

aller chercher Marcelin à Grand Couli.

On l'attend et au bout d'un quart d'heure il arrive. Aussitôt le grand chef Marcelin lui présenta un morceau d'étoffe de 2 m, 50 et 5 frs d'espèce, en le priant de lui dire pourquoi l'enfant à Edouard est malade. Marcelin Mazéré sort et revient annoncer au chef que le petit garçon, est touché au coeur par une pierre lancée par vieux de la tribu de Nakety Canala.

Mazéré dit au chef Marcelin, si tu trouve un cheval ou une auto, je monterais à Oupoin pour soigner moi-même le gosse, car il est très malade, je ne dis pas à Cyprien, d'aller soigner ce garçon parce que je vois qu'il n'arrivera pas à le sauver.

Comme le chef hésite de trouver une auto ou un cheval, Mazéré lui dit : Je vais te préparer un litre de potion, et tu lui donneras toi-même, et samedi prochain, tu viendras me trouver à La Foa, pour donner des nouvelles du malade, je te donnerai encore quelque chose pour lui.

Lundi 5 mai 1941, vers 11 heures Marcelin Mazéré m'annonce qu'il avait fait venir Poitier chez moi pour lui demander, deux bouts de bois qu'il avait donnés à Albert Nonhoua. Poitier après avoir nié, il finit par avouer qu'il avait bien donné deux bouts de bois à Albert. Marcelin lui dit, tu vas allé trouver Nonhoua, Albert, et vous allez m'attendre chez lui, j'irai avec le moniteur pour prendre vos morceaux de bois.

Vers midi, je me rends chez le chef Félix Nepamande, pour le prévenir, que vers 4 heures et demie, nous allons trouver Albert et Poitier.

Vers 2 heures Félix et son police Nonhoua Alexis, arrivent chez moi, pour se joindre à Marcelin et à moi, afin qu'on aille tous les quatre chez Albert, Alors vers 4 heures et demi quand j'ai fini ma classe, nous partîmes à Saraméa, nous arrivâmes chez Albert vers 5 heures et demie. Albert et Poitier, nous montreront trois morceaux de bois, le 1^{er} est enveloppé seul avec un morceau de chiffon rouge. Les deux autres sont attachés ensemble avec un morceau de vieux chiffon.

Après avoir examiné, ces bois, Marcelin dit que le premier est bon, les deux autres sont mauvais. C'est-à-dire, ce sont des Tokis.

Marcelin dit ensuite à Albert de venir à la maison, le lendemain pour lui remettre d'autres bouts qui lui servir contre les Tokis.

Mardi matin vers 8 heures et demie, Albert et Poitier arrivaient chez moi, où trouvèrent Marcelin, Celui-ci leur donna deux morceaux de bois qu'ils doivent planter devant leur habitation pour les défendre contre les agissements des Tokis.

Marcelin leur défendit formellement de se procurer encore des morceaux de bois comme ceux pris chez eux. Sylvain arrive du Col d'Amieu vers 9 heures par le camion des Travaux Publics. Je le faisais remplacer pour qu'il vienne m'aider à poursuivre minutieusement notre enquête. Le soir, avant de partir de chez lui, il me donna les noms de deux indigènes qui sont comme Marcelin. Et peut-être plus que celui-ci pour trouver les secrets des indigènes.

Le Dimanche 4 mai. j'avais à Sylvain de se renseigner auprès des indigènes de Koné, et Poya qui travaillaient au Col d'Amieu. C'est alors que ces indigènes ont fait savoir à Sylvain qu'il y a à Voh deux indigènes qui guérissent les malades et Capable de découvrir le secret des indigènes. Ce sont les nommés Médaille Victor, à Tiéta, chef Enoka, Voh. Amène¹, employé des T. P., Tribu de Témala, chef Naté. Je lui dis qu'il interrogera Jean Kawa, et lui demande le bout de bois qu'il doit l'avoir, et lui demande le nom de la personne qui lui a donné.

Mercredi 7 mai 1941, vers 6 heures et demie du matin, Marcelin donne des médicaments à Madeleine Guewehou afin qu'elle les porte à son mari moniteur à Kouaoua pour que celui-ci les donne à sa fille qui est malade.

Vers 11 heures Sylvain et Jean arrive de Grand-Couli.

Marcelin dit à Jean Kawa, qu'on le fait venir pour qu'il nous dise, qui lui a donné un médicament.

Jean Kawa répond qu'il n'a pas de bout de bois, en sa possession, il a seulement bu un liquide que Vincent Guewehou qui lui a donné

quand il était (malade), il y a quelques temps. Marcelin lui dit encore, qu'il voit ses poumons malades, ils ont déjà de la mousse. Il faut qu'il se fasse soigner, le plus tôt possible, car dans trois ans il sera gravement malade et pourra mourir, parce qu'il avait pris un mauvais médicament.

Mercredi vers 9 heures, Sylvain et Hortense, arrivent avec dix kilos de viande de cochon sauvage qu'Amène s'envoie. Elles rencontrent le soir vers 4 heures. Ma femme leur donne 2 pains et 1 kilo de sucre.

Samedi 10 Mai 1941, Marcelin et moi, nous partions d'ici vers 10 h, 1/2 pour nous arrivions à La Foa, vers 11 heures et demie, nous allâmes chez Léopold de Rios, où Garesse Mérinos nous attendait, nous l'y trouvâmes, il était avec Victor de Coindé, qui venait aussitôt pour consulter Marcelin.

Marcelin donna à Garesse et Victor des médicaments pour guérir leur maladie. Vers 1 heure et demi, Marcelin, chef de Ouipoin nous trouvait. Il venait aussi pour consulter Marcelin Mazéré pour le fils Edouard, qui est malade dans sa tribu.. Vers 2 heures, je laissais Marcelin chez de Rios avec les autres, tandis que je me rendais à la plaine Naïna, pour demander mon livre, à M. P. BERGES. Je dis à Marcelin que je reviendrais le chercher.

En arrivant à la plaine, je m'arrête chez M. DUBUISSON fils, en face de l'habitation BERGES, quelques minutes après, Mme BERGES vient me remettre mon livre.

Monsieur DUBUISSON m'invite à prendre un bol de café, puis à 3 heures 1/2 je reviens de Naïna, j'arrive au village, je trouve DUBUISSON, père, chez M. CHRISTY, de là Mr DUBUISSON et moi, nous nous rendîmes chez Mr. Banuelos, pour dire à Mr. VAUDOR, que s'il a le temps il voudra bien aller contrôler le poids de son bétail chez Ballande le jour où je vendrais à M. DUBUISSON. En sortant de chez BANUELOS, je vois passer Marcelin et Fideli (chef de Watom) devant chez Mr. LENEZ, je viens les rattraper chez BONN. De là Marcelin et moi revenions à la tribu. En arrivant chez LACOUR père, Marcelin m'apprend que le chef Fideli, était venu lui dire, d'aller à Ouatom sans faute Lundi matin pour trouver ses parents, avec le chef

Gaston, au pont Popidery.

D'un autre côté, Marcelin me dit aussi, que son beau-père BAR-NABE a envoyé aussi Eloi, pour lui dire de ne pas se déranger, pour aller à Ouatom.

Je dis à Marcelin que je ne comprends plus rien, à Ouatom, certaines personnes voudraient que tu y ailles, d'autres ne voudraient pas. c'est trop fort.

Dimanche matin, Marcelin remit au moniteurs Edouard Ouary de Méha des médicaments pour ses enfants.

Vers dix heures Marcelin se rend à Grand-Couli pour faire sa prière.

Vers midi Sylvain Fochi, Félix Nepamande, arrivent chez moi. Je leur donnais le détail des dépenses occasionnées par notre enquête.

Montant des cotisations : 705 francs. Dépenses 730 francs — déficit 25 francs.

Lundi 12 mai 1941. — Marcelin allait assister à l'enterrement d'un Lifou à La Foa, de La Foa, il est parti à Ouatom, soi disant, pour enterrer quelqu'un qui est mort dans cette tribu. Marcelin, malgré les promesses qu'il a faites, qu'il ne se rendrait pas à Ouatom, avant que le chef de cette tribu écrive à Nouméa, pour lui demander une permission, il est parti qu'en même.

Mardi 13 mai, les indigènes Félix Gaston Abel et Folbert, arrivent de Saraméa, pour rencontrer le grand chef Tendi, et les Sylvain Fochi, Zakari, Katila, Sylvain Kawa et Marcelin Hanou afin qu'ils désignent tous un endroit pour faire passer la route de Grand-Couli afin d'éviter deux passages de la rivière de Couli. Vers midi, tous viennent à la maison pour déjeuner. Ils ne s'accordent pas sur le trajet prévu.

Vers 2 heures Marcelin rentre de La Foa il me dit devant, Sylvain Fochi et Zakari Mathila qu'il n'a pas été à Ouatom pour l'enterrement de Thérèse Cholomia. Il est resté à La Foa, pour interroger le vieux Maro Nemebre, au sujet d'un arbre qu'il connaît, qui est aussi un



Maison de colon. Etablie en position élevée, avec un kiosque devant pour servir à la fois de salle à manger et pour recevoir les visiteurs. Photo

poison.

Mercredi 14 mai, vers 9 heures du matin, l'indigène Victor Diaweli, invité par Marcelin Mazéré, arrivait chez moi. Il venait pour expliquer comment il était entré en possession du tube néo-hébridais dont on a parlé beaucoup au commencement de notre enquête.

Vers 11 heures quand j'ai fini ma classe, je trouve Victor chez moi, il me dit que le tube néo-hébridais est déjà enterré, peu de temps après qu'il l'avait pris, devant sa case, à l'emplacement actuel de la maison d'Alexis Nonhoua.

Il me dit encore que le 29 avril sa femme lui a déclaré que le vieux Mohoudi lui avait donné un bout de bois, servant de Toki.

Victor lui réponds que j'ai toujours douté que tu as quelque chose, je te l'ai toujours demandé, et tu n'as jamais voulu me le dire,

après vingt ans de mariage que tu me dise que le vieux Mohoudi t'a donné un bout de bois.

Où est il ce bout de bois ? va me le chercher, je vais le montrer à Marcelin. La femme répond à son mari que son bout de bois est déjà brûlé dans leur ancienne case.

Je dis à Victor tu vas retourner chez toi, et tu demanderas encore une fois à ta femme si elle n'a pas caché quelque part son Toki.

Le soir vers 4 heures Marcelin et moi, nous nous rendions chez Victor à Saraméa, nous nous arrêtons chez le chef Félix, nous amenions celui-ci avec nous jusqu'à chez Victor. Nous partîmes tous les trois, nous arrivâmes chez Victor, nous y trouvâmes celui-ci avec Gaston et Alexis Nonhoua qui nous attendaient. Victor dit à Marcelin que sa femme dit toujours que son Toki a été brûlé dans leur ancienne case.

Marcelin lui répond, bon. Maintenant je viens pour faire un barrage autour de votre tribu, pour empêcher les Tokis d'y pénétrer, et aussi pour vous défendre de se servir encore de nouveaux Tokis. Il faut bien recommander à ta femme de ne plus accepter à l'avenir des bouts, de bois servant de Tokis.

Marcelin s'en allait ensuite, planter quatre bouts de bois à lui, autour de la tribu. Vers six heures et demie, Marcelin, Félix et Alexis Nonhoua, et moi, nous revenions de chez Victor. Nous arrivâmes vers 6 h, 1/2 chez moi, où nous attendait Sylvain Fochi. Vers 7 heures, Alexis, Sylvain, Félix et moi, nous offrons à Marcelin 2 bouts d'étoffe ayant chacune 2m, 50 de long, 35 cm en monnaie indigène, 15 francs d'espèce, 2 tabac figues et 2 btes allumettes. En le priant de voir chez les Pimè, s'il n'y aurait pas des Tokis comme ceux trouvés à Saraméa et Petit Couli.

Marcelin nous remercie et nous dit que c'est trop ce que nous lui offrons. Il nous rende 5 francs, et donne à Sylvain Fochi 20 cm de monnaie indigène, pour que la route lui soit claire, quand il montera à Grand-Couli, pour y trouver les indigènes possédant des Tokis.

Samedi 17 mai 1941. — Les indigènes de Poya, Koné et Haute

Ponérihouen, qui travaillent sur la route, Canala, La Foa, me prient de leur envoyer Marcelin Mazéré pour voir quelques uns d'entre eux qui tombent toujours dans leur chantier.

Dimanche 18 mai 1941. — Marcelin se rend au chantier de la Ouamenie pour voir ses compatriotes. Il revient le soir, après avoir soigné ses amis.

Lundi matin vers 7 heures, l'indigène Maroa Nemebre, arrive chez moi pour voir Marcelin. Celui-ci dit qu'à 4 heures lui et moi, irons le trouver chez lui pour qu'il nous montre son arbre, dont il employait les feuilles.

Vers 8 heures, Poitier vient voir Marcelin pour lui dire d'aller voir Albert Nonhoua à Saraméa.

Marcelin lui répond qu'il est fatigué d'avoir été au Col d'Amieu et que si Albert voudrait le voir il n'aurait qu'à venir le trouver chez moi.

Le soir, vers 4 heures, Marcellin Mazéré, Sylvain Fochi, Félix Alexis, Adrien H., Marcelin Hanou et moi, nous nous rendions chez Maroa à Saraméa, celui-ci nous amena au pied d'un arbuste, Marcelin planta un tabou au pied de cet arbre.

C. Gally—Passe Bosc, le 4 avril 1941

Aou Ma chérie Cécile Braïno,

Voici la réponse de ta belle charmante de lettre que tu ma bien voulu me faire savoir de tes nouvelles de notre domicile natal Petit Couli et Saraméa.

Aoué chérie Cécile Braïno, Petit Couli, et je vais te raconter les nouvelles de nous les tirailleurs de La Foa. Alors pour le moment on a bien manoeuvrai avec les armes hier on était faire de petite guerre à lansvata, tout à fait au bord du mère, on a placé un mitraleur puis Raynal le tiraire et Mathurin le chargeur moi avec Gybay on est les rapporteur.

Aoué chéris ovelie Braïno.

Tu vois aujourd'hui on pris la peine ou le repos de 8 jours, jusque lundi, on va au tire à Montravel et tu vois le capitaine, il nous a dit qu'on partir le 15 à Conné toute la 3e compagnie, alors la 1ère compagnie il est la semaine dernière à Thio, il avait

Dominique Bouquet et son frère Claude et tous la 3ème compagnie on est pas trop sûr de partir à Conné. Alors chérie comme tu m'avais bien voulu me faire savoir les nouvelles qui se passe sur toi à la tribu alors chez très content de recevoir chez lui avec courage et grand plaisir de moi et tu n'avais qu'à me attendre jusqu'à temps que je sortirai comme on est encore ici en Calédonie t'a pas besoin de t'en faire, j'irai, toujours te voir à la tribu est pour la lettre que tu m'as demander, je une lettre le 15 Mars, puis m'avait répondu et je refaire encore un autre le 23 Mars pui tu n'avais pas réponds aussi, puis je pense que tu n'es pas à la tribu, puisque tu m'avais à envoyer la réponse de mes deux lettres, que je t'écrit, j'étais L. Georget le Dimanche, matin et j'ai à Noël si il t'avait vut, alors Noël, il lui dit que si elle m'avait envoyés une lettre pour toi. Alors Noël, il m'a donné la lettre. Aou chéri tu vois ici à la caserne je malheureux pour tous, alors il a beaucoup de chose qui te fallait ici mais, chez plus de sous pour l'acheter j'ai amené 200 frs de la maison puis jusqu'à aujourd'hui chez 2f, 50 qui ne reste sur moi.

Aoué chéri Cécile Braïno.

Comme tu m'avais dit que tu veux rester avec moi, alors entend moi toujours, je reviendrais un jour à toi, tu as la patience de m'attendre, et peut sur que tu est à moi Aou chérie Cécile Nraïno, je t'oublierai pas encore, chez encore grand l'amour de toi, ne te sache pas de m'écrire.

tu peut me voyer des lettres par le courier et moi t'enverrai toujours, des répons par L. Georget, puisque je crois il y en a qui savoir les lettres qui a pas de timbre dessus, il peut les déchetter puisque les deux premières lettore que j'ai anvoya cher marquer quelque chose qui pas bons.

Aoué ma belle chérie Cécile Braïno, je quitte et t'embrassons très fort pour toujours, si un jour j'irai en permission je te préviendrai pour chose, Aoué Téou, sili-va, le soir en me couchon je te vois à partir de la tête jusqu'au pied.

Aoué chéri C. Braïno petit couli, je te quitte en t'embrassant avec l'expression de mes sentiments très respectueuse Salutation ta chérie Calixte tirailleur de 2e classe, de la 3e compagnie qui t'oublierai jamais jours et nuit et qui tout coeur et son amour pour sa chérie Melle. Cécile Braïno.

Mardi 20 mai 1941. — L'indigène Léon Nimbeau est envoyé à Farino par Marcelin Mazéré pour chercher Philippe Kathila chez Bizioni où il travaillait.

Le soir vers 4 heures et demi, Philippe et Léon arrivaient de Farino, aussitôt Marcelin Mazéré alla interroger, Philippe à Petit-Couli pour lui demander le Toki, qu'il tient de son cousin, le catéchiste Bonnaventure.

Philippe commença par nier que Bonnaventure ne lui a jamais

remis un Toki. Pressé de questions, il finit par avouer qu'il a un paquet de bouts de bois que son beau frère Xavier lui avait donné. Il alla sortir ce paquet au fond de sa malle et le remit à Marcelin Mazéré.

Celui-ci remercia Philippe Kathila, puis il revint chez moi. Il me donna le paquet à Philippe et me dit que je peux appeler mes collègues pour le voir.

Mercredi vers 5 heures du matin, Marcelin se rend à Ouatom pour aller chercher des médicaments qui lui manquent pour soigner les indigènes du Col d'Amieu (chantier des T. P.)

Vendredi 23 Mai 1941. — vers 4 heures du soir, les indigènes Ningueta Noncho et le fils à Apin Nimboys d'Emma Négropo Canala, arrivaient chez moi. Mais avant que j'aille leur demander ce qu'ils venaient faire, Marcelin Mazéré arrivaient aussi par le Camion des T. P. de la route, Marcelin et moi nous montions à la maison où nous trouvions les indigènes d'Emma qui nous attendaient, vers 5 heures les indigènes nous présentèrent 4 coupons d'étoffe ayant chacune 2m,50 de long, des feuilles de tabac et une somme de 100 francs, en 5 tas dont 2 pour les chefs et 3 pour Marcelin. Le premier tas de ces derniers était pour savoir les causes de ces maladies à la femme à Ningeta et son enfant, le 2e était pour savoir les maladies des 2 cousins à Emma, et le 3e était pour savoir pourquoi le fils Nimboys à mal à la mâchoire et ne peut plus manger bien depuis quelque temps. Marcelin remercie d'abord les deux indigènes pour la confiance que leur tribu a pour lui. Il leur dit qu'il ne faut pas faire comme certaines tribus, qui demande ses soins, puis elles portent ensuite plainte contre lui. Il dit encore : j'ai arrêté dernièrement de soigner les indigènes d'Emma, parce qu'ils avaient (fait) des bêtises, c'est-à-dire qu'ils avaient battu l'indigène chinois, sans prévenir le grand chef Watio et moi. A présent je vais recommencer à vous soigner à condition que vous veniez d'abord trouver les chefs d'ici, qui eux seuls ont travaillé pour moi, et maintenant je travaille pour eux, c'est à dire, que je fais sortir les Tokis et les Haurou de leurs sujets.

Le chef Félix Abel prend ensuite la parole dit aux indigènes, Nous les chefs de Couli et de Saraméa, nous voulons bien que nous veniez consulter Marcelin, mais à la condition que vous soyez tous d'accord, au point de vue de la présence des poisons chez nous les indigènes. Il ne faut pas que vous fassiez comme les indigènes de Watom qui ont tous déclaré à la gendarmerie de La Foa, qu'ils ne connaissent ni Toki et Haurou puis quelques jours après, ils viennent de nous dire de leur envoyer Marcelin, pour sortir leur Toki et Haurou de leur tribu.

Aujourd'hui vous venez consulter parce que vous croyez qu'il y a quelque chose chez les indigènes et si plus tard on vous interroge, il faut dire toute la vérité.

Quand Félix eut fini, Marcelin se leva prend dix francs des tas qui lui sont offerts, fait un tour derrière la case à Martin Tavia, et revient nous assurer que toutes les maladies que les deux indigènes voulaient savoir la cause étaient faites par le nommé Chinois, de la tribu d'Emma — J'envoyais ensuite Félix Abel porter l'un des tas aux chefs, à Auguste Tendi grand chef de Couli, et Saraméa.

Samedi matin, Marcelin soufflait le fils à Nimboys et donnait les médicaments à Ningueta, pour soigner sa femme et son enfant et les deux autres d'Emma.

Vers 2 heures je descendais à La Foa pour voir s'il y a quelques choses à la gendarmerie pour les tribus.

Monsieur CHAZALON (Syndic) me dit qu'il n'y a rien les tribus, seulement il veut que Marcelin aille le trouver pour lui dire de rentrer chez lui parce que ses chefs le réclament.

Samedi soir en revenant de la Foa, je trouvai le chef Félix et son police Nouhoua Alexis, chez Kosaki je leur faisais savoir que Marcelin doit partir chez lui Lundi prochain et il faudrait qu'ils viennent le lendemain se rencontrer avec le grand chef chez moi afin qu'on prenne une décision au sujet du départ prochain de Marcelin.

Dimanche 25 mai vers 7 heures 1/2 du matin. — j'étais chez Christophe pour trouver le grand chef Tendi, pour lui annoncer que Marcelin doit partir. J'étais tout étonné de trouver Tendi dans un état de faiblesse extrême. je lui dis, mais pourquoi es-tu dans cet état ? Il me répond qu'il comprend rien il sent chaque jour qu'il s'affaiblisse de plus en plus et qu'il avait peur de consulter Marcelin je lui dis que Marcelin doit partir et toi tu vas rester dans cet état. Il faut lui dire de venir te donner un contre-poison indigène Tendi me dit tu vas aller chercher et vous viendrez me trouver chez moi à Grand Couli.

Alors je reviens chez moi, je dis à Marcelin que mon beau-frère est malade et qu'il nous attend chez lui.

Je préviens aussi ma femme, qui aussitôt prend un morceau d'étoffe de 2m, 50 et 10 francs en espèce, elle part au devant de nous et trouve son frère, (chez) Christophe, il n'était encore monté chez lui, Marcelin et moi, nous suivons ma femme.

Nous arrivons en face de l'habitation Christophe, elle nous appelle et nous la trouvons assise avec son frère dans la petite case à Christophe.

Auguste Tendi, présente à Marcelin un bout d'étoffe de 2m,50 et 15 francs en espèce, Tendi me prie d'expliquer à Marcelin, qu'il est malade, voudrait qu'il le guérisse.

Marcelin remercie le grand-chef de sa confiance, puis il sort de la case avec un billet de 5 francs, trois minutes après, il revient nous annoncer que c'est le vieux Dani de Kouaoua qui a un mauvais sort sur Tendi.

Marcelin dit à Tendi, tu m'attendras ici, je vais assister à la prière à Grand Couli, je viendrai tout à l'heure te soigner.

Nous montions donc à Grand-Couli, au retour nous fûmes arrêtés chez Christophe par Nicolas (Catéchiste de Kouaoua) arrivé le matin. Il présente à Marcellin 2m,50 d'étoffe, du tabac en feuille et une somme de 20 francs, envoyés par Edouard Ouary Moniteur à Kouaoua, pour remercier Marcelin, pour avoir guéri ses enfants. Ensuite Marcelin et moi nous sommes appelés par Joël (infirmier) et le vieux Emile Daïde, nous les trouvions assis dans la cuisine à

Christophe, ils nous présentent : 3m d'étoffes 2 tabac figues, 2 bte allumettes et 15 francs d'espèce, pour annoncer la naissance d'un petit garçon à Joël.

Cette offrande est due à ce que, Marcelin avait procuré à la femme à Joël, des médicaments pour avoir des enfants.

Marcelin remercie, Joël et Emile, puis de là nous rentrons à la maison. Ou nous y (trouvons) Félix Nepamande et son police Nonhoua Alexis et Marcel Nemebre.

Nicolas et Gouchali, nous trouvent, au moment où nous apprêtons à se mettre à table. Trois garçons de Lifou, travaillant au Col nous trouvent aussi, puis tous mettent à table avec nous. Sylvain était arrivé au moins temps, que son compagnon.

Quand on a fini, de se mettre à table, Nicolas et son compagnon, appellent Marcelin et devant moi, ils lui offrirent 3 m d'étoffe, quelques feuilles de tabac, et une somme de quarante francs, afin qu'il leur dise pourquoi, la mère Nicolas et l'ancien chef Léon Boréou étaient morts.

Marcelin prend dix francs, sort puis revient quelques minutes après nous apprendre, que les indigènes étaient emboucanés par le vieux Dani, et ses complices Mantillon et le . . . de la tribu de Méha.

Ensuite Nicolas offre encore à Marcelin 10 francs et 2 bte allumettes pour savoir pourquoi, le jeune Barthélémy est malade.

Marcelin ressort, puis revient nous déclarer que c'est toujours les trois mêmes vieux qui emboucanent le jeune Barthélémy.

Vers 1 heure et demie, nous nous rendîmes chez Christophe, afin que Marcelin soufflât le Grand chef Tendi.

Nous revenions, puis Marcelin souffla, deux garçons de Lifou, puis il leur donne des médicaments.

A 6 heures, le pasteur Océa et son Dikona arrivent chez moi. Je leur demandai si le grand-chef venait aussi, ils m'ont répondu qu'il ne pouvait pas venir à cause de sa maladie. Je réunis alors les indigènes suivants: Félix Abel, Alexis Nonhoua, Sylvain Fochi, Zakari Kathila, Joël (infirmier) le Braïno moniteur et le pasteur Ocea.

Après avoir discuté pendant au moins 2 heures, nous décidâmes

d'envoyer une délégation à la gendarmerie pour demander à Monsieur le Syndic de faire le nécessaire auprès de l'administration pour Marcelin fini son travail chez nous, puis il partira après chez lui.

Nous nous chargeons de faire le nécessaire auprès des chefs Gabriel et Jacob de Ponérihouen.

Nous remettons à Joël le télégramme suivant, pour le faire envoyer le lendemain de bonne heures.

Gabriel et Jacob, chefs indigènes Ponérihouen, Venez au téléphone cet après-midi à 2 heures.

Ocea

L'indigène Océe est originaire de la tribu de Néouta Ponérihouen. Nous l'avons prié de se mettre à notre disposition pour nous rendre service en téléphonant directement à ses chefs, pour leur expliquer la situation de Marcelin et faire savoir que nous voulons qu'il reste encore quelques temps avec nous pour finir le travail que nous avons déjà commencé avec lui.

Lundi 26 mai vers 7 heures du matin, Marcelin remit à Nicolas des médicaments à donner au malade Barthélémy..

Vers 6 heures Félix Abel, Alexis Nonhoua, Fochi Sylvain, Marcelin M. et Océe se rendent à la gendarmerie PAR l'auto de Marinacce.

Le soir vers 5 heures et demie, ils étaient tous rentrés, ils ont amené avec eux Barnabé (beau-père à Marcelin) et petite fille Mimi. Le petit chef Félix Nepamande, me rend alors compte de leur Mission.

Il me dit qu'en arrivant à La Foa, le matin, il avait appris que le Syndic, allait venir à Sarraméa. Il monta aussitôt à la gendarmerie, il y trouva Monsieur Chazalon et lui dit qu'il venait le trouver pour l'avertir que Marcelin n'a pas encore fini son travail à Sarraméa et Couli, et que nous les chefs, nous voulons pas qu'il parte, sans qu'il ait fini. Monsieur Chazalon lui répond que son chef le réclame et il faut qu'il parte.. Le chef de Sarraméa dit encore que nous avons promis à Monsieur le Chef du Service des Affaires Indigènes que nous lui enver-

rons, tout ce que Marcelin aura découvert dans nos tribus, et lui donneront aussi le détail de notre enquête, c'est pourquoi nous voulons que Marcelin reste encore dans nos tribus.

Monsieur Chazalon, sans tenir compte de l'importance de cette questions, répond encore à Félix qu'il faut que Marcelin parte parce que ses chefs le réclament, vers 2 heures et demi, Marcelin téléphonait à Monsieur Libée Syndic des Affaires Indigènes à Ponérihouen. Il lui demandait si ses chefs ont besoin de lui, Monsieur Libée répond que ses chefs n'ont pas besoin de lui, tout ce qui a Marcelin, c'est de remettre les 40 frs à d'impôt de capitation au Syndic de La Foa. Marcelin lui dit de faire le nécessaire auprès de ses chefs pour qu'il reste encore à La Foa, jusqu'à la fin de la cueillette du café. Le Syndic lui répond t'en fais pas.

Mardi 27 mai 1941. Les indigènes Fochi Sylvain, Félix Nepamande, Alexis Nonhoua, Barnabé, Hanou Adrien et Marcelin Mazéré passèrent la journée chez moi.

Mercredi 28. Félix et Alexis rentrent chez eux, Marcelin Mazéré monta au Col d'Amieu, pour chercher des herbes pour guérir le grand-chef Tendi Auguste Pimè.

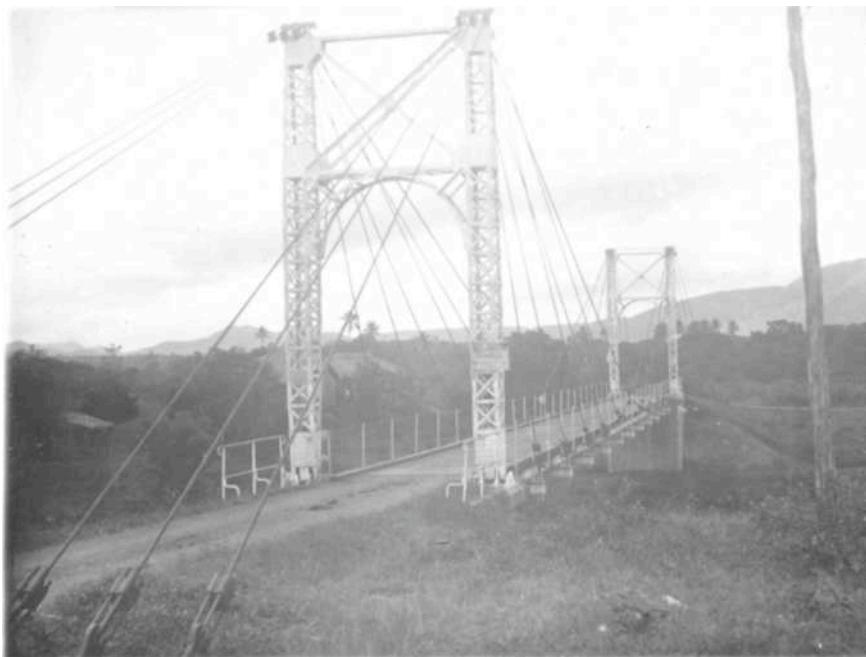
Le soir vers 4 heures, je pars d'ici, pour La Foa, chercher du poisson salé, j'arrive chez M. BANU.

Mme VAUDOR me dit, tu sais on va t'arrêter bientôt, je lui réponds pourquoi ? elle me dit parce que tu gardes trop longtemps le sorcier Marcelin.

Jeudi matin vers 11 heures, Marcelin Mazéré baigne son malade Tendi Auguste Pimè chez Christophe.

En récompense, le chef Tendi et sa famille lui firent cadeau, 5 morceaux d'étoffe ayant en moyenne 31 mètres et une somme de cinquante francs.

Vers trois heures Marcelin Mazéré, et Marcelin de Néawa à Houaïlou, se rendent chez M. LACOUR, pour soigner mon grand frère



Le pont suspendu sur la rivière de La Foa. Il vient d'être remis en état à l'identique.

Sylvain. Il revient le soir.

Quant à moi, à 4 heures quand j'ai fini ma classe, je me rendais à La Foa, pour chercher des bons d'essence⁴³.

Le planton de la gendarmerie Calixte me trouve à la mairie de La Foa. Il me dit d'aller au bureau du Syndic. Je m'y rends aussitôt. Monsieur Chazalon me montre un télégramme du Gouverneur invitant Marcelin à regagner le plus tôt possible sa tribu à Ponérihouen. Tu vas lui dire qu'il vienne demain sans faute chercher sa feuille, pour partir lundi ou samedi, pour rester à Bourail dimanche, puis de là il rentrera chez lui.

N'ayant pas de lumière sur ma moto, je suis obligé de coucher à La Foa, chez M. BANUELOS. Le soir, avant d'aller se coucher M. et Mme VAUDOR, me dit de ne pas oublier leur commission à Marcelin je leur promets que je ne les oublierai pas.

Le lendemain matin de bonne heure je partais de La Foa j'arrivais ici vers 7 heures 1/2 je trouvais chez moi trois indigènes d'Emma Négropo qui venaient voir Marcelin. Ce sont les nommés Bingireta, Pougnonli et Ninboys fils.

Après avoir prévenu Marcelin et son beau-père Barnabé Mérinos — je dis à Sylvain Fochi d'aller prévenir le grand chef Tendi et le petit chef Félix.

Un moment après, Marcelin s'en allait à La Foa, pour trouver le Syndic. Il revient le soir.

Samedi 30 Juin 1941. — Réunion entre Marcelin Mazéré et les parents de sa femme — vers 3 heures 1/2, Marcelin Mazéré, Zakari et moi, nous nous rendions chez le petit chef Abel à Sarraméa. Marcelin y fit une barrière pour empêcher les Tokis d'agir sur cette tribu.

Nous revîmes ensuite à Petit Couli, où Marcelin fit une autre barrière autour de cette tribu. Je lui dis de faire aussi une barrière autour de chez moi, il m'a dit qu'il l'avait déjà fait.

Sylvain Fochi, Zakari Kathila, Marcelin Hanou l'accompagnaient ensuite à Grand Couli faire une autre barrière.

Ils trouvèrent le vieux Emile chez lui. Marcelin lui demande son Toki. Emile lui répond qu'il n'a rien, il a seulement un bout de bois, des feuilles et des écorces, qu'il a trouvée chez lui. Marcelin lui demande encore sa pierre. Emile hésite et dit en tremblant qu'il n'a plus rien. Il remet à Marcelin son bout de bois, ses écorces et ses feuilles. Marcelin et ses compagnons firent ensuite une barrière autour du village de Gd. Couli. Ils revinrent chez moi vers 6 heures du soir. Ils montèrent à Barnabé Mérinos, Adrien Hanou et moi, les écorces, les feuilles et le bout de bois à Emile.

Marcelin nous déclare qu'Emile possède ces choses depuis long-temps, et qu'il a encore une pierre. Quand il reviendra de Ponérihouen, il sortira cette pierre de sa cachette.

Dimanche 1 juin 1941, vers 7 heures du matin les membres de la commission d'enquête et quelques indigènes de Couli et Sarraméa,

remirent à Marcelin , une somme de cent quarante cinq francs, 2 morceaux d'étoffe de 2m,50 de long, un tricot neuf, une serviette, une robe, 2 tabacs, 2 bte allumettes, en remerciement de ce qu'il a fait de bien pour nos tribus.

Marcelin touché de notre geste, nous remercie et nous dit qu'il ne travaille pas pour être payé, il est parmi nous parce que nous l'avons demandé, pour sauver notre population de sa disparition certaine. Il nous dit qu'il va rentrer chez lui pour voir ses chefs et revenir le plus tôt qu'il lui sera possible. Afin de terminer son travail. Il nous remercie avec une somme de dix francs et un bout d'étoffe de 2m,50.

Vers 6 heures je réunis tous les indigènes qui étaient présents, dans l'école et je leur montrai tout ce que la commission d'enquête trouve chez les indigènes des trois tribus de Couli et de Saraméa.

Monsieur Edy VAUDOR nous trouve et regarde aussi tous les paquets. Une demi heure après il amène à La Foa Marcelin et sa femme, ma femme et ma fille.

Vers 9 heures, je descends aussi à La Foa, pour trouver Marcelin, afin qu'on aille à la Ouatom, pour chercher des médicaments pour ma femme et Mme VAUDOR.

Vers 2 heures, je pars de La Foa, avec Marcelin nous arrivons au pont de Popidery. Nous y trouvâmes le vieux Ildefonse. Marcelin me laisse, avec ce vieux et s'en alla dans la direction de la Station Frey pour chercher ses médicaments.

A son retour, le Ildefonse nous donna deux bols de café, nous le laissons et nous revîmes à La Foa, où nous arrivions vers 4 heures et demie.

Cinq minutes après notre arrivée, Monsieur J. BANUELOS, me dit d'aller avec le Commandant MANSART, à Thia, pour montrer l'habitation de Mme ORSINI. En partant, je dis à Marcelin de m'attendre chez Monsieur BANUELOS.

A notre retour de Thia, il n'était plus là. Je le cherché et je le trouve chez Monsieur Léopold de RIOS, au moment où il était en train de souffler trois personnes, c'est à dire les nommés Victor et Houaro de Coindé et Fernand de la tribu d'Emma, Négropo. Je lui dis de venir

chez Banu, pour soigner ma femme et Mme VAUDOR. Vers 6 h, 1/2 Marcelin et sa femme nous trouvent chez Banuelos.

Je préviens aussitôt Monsieur et Madame VAUDOR. Ils nous disent d'aller dans la 2ème chambre, derrière le garage. Dans cette chambre Marcelin Mazéré nous soigna.

Voici comment il nous soigna :

1°/ — Il commence par Ma femme et moi — A ma femme il lui (dit) de retrousser simplement les manches de sa robe. Pendant ce temps, il ouvre le robinet du Lavabo et l'eau monte presque à moitié. Il y vide un quart de litre de son médicament. Il trempe dans ce mélange une petite baguette avec laquelle il frappe à petits coups les bras nus de ma femme. Ensuite, il lui donne un petit morceau de bois pour mâcher, puis un verre de médicament, qu'elle doit avaler au moment où il appuie légèrement de ses mains sur les lombes.

3°/ — A moi, il me donna simplement un verre de médicament que je bois pendant qu'il me frappe à petits coups sur mon dos.

Marcelin Mazéré soigne ensuite Monsieur et Madame VAUDOR, exactement de la même façon qu'il fit à ma femme et à moi. Marcelin nous défends ;

1/ — Ne pas aller dans l'eau salée, c'est à dire à la mer.

2/ — Ne pas manger de mullets, d'anguilles et de lochons, ne pas manger de bananes jumelles.

3/ — Ne pas faire de la cuisine avec du bois léger qui pousse dans les forêts de gaïacs.

Il recommanda à Mme.VAUDOR, une suralimentation et un bon verre de vin à chaque repas.

Il nous dit que si nous suivions bien ses prescriptions nous aurons une preuve éclatante. En remerciement, ma femme lui donne 10 frs, ce qui fait 35 frs avec les 25 que nous lui avons donné la veille.

Madame Edy VAUDOR lui dit qu'elle lui donnera quelque chose le lendemain. Marcelin nous laisse et s'en alla trouver, Garesse Mérinos et sa femme, Jonasse Boinhale et sa femme, pour les soigner aussi.

Depuis longtemps, nous nous faisons soigner, par des médecins

européens et même des vieux indigènes pour avoir des enfants, et jusqu'à présent le résultat est nul. C'est pourquoi nous essayons de prendre les médicaments de Marcelin Mazéré.

Lundi 2 juin 1941 vers 7 heures du matin Madame VAUDOR me donne un paquet de tabac gris, et 10 frs pour les remettre à Marcelin.

Quand Marcelin se trouvait chez Banu, je lui donne les 10 frs et le paquet de tabac que Mme VAUDOR m'avait remis quelques minutes avant. Il alla après soigner ma fille Clarisse. Celle-ci lui donna 20 frs.

Le beau-père à Marcelin, Barnabé Mérinos m'appelle et nous montions à la brigade pour demander une permission à sa fille pour se rendre à Ponérihouen, avec son mari, Marcelin Mazéré.

En revenant de la gendarmerie, nous trouvions le facteur à la Poste. Je lui demande si le (courrier) passait. Il me réponds que le courrier ne marche pas.

Alors je dis à Marcelin d'attendre, le lendemain Mardi 3 juin 1941. Lui toute la famille de sa femme me laissèrent chez Banuelos et s'en allèrent l'autre côté du village. Depuis ce moment, je revois plus Marcelin Mazéré, qui le lendemain matin du 3 juin s'embarqua sur l'auto du service, avec sa Mayette Mérinos, pour se rendre à la tribu de Mou Ponérihouen.

Lundi soir les indigènes de Coindé et d'Emma avaient préparé un repas d'adieu à Marcelin chez M. Léopold de Rios.

Le même jour l'indigène Gouaro Joseph de la tribu de Coindé, me trouve chez Banuelos, 7h1/2 du soir, Il me demande, si Marcelin reviendrait encore à La Foa, je lui répondais oui, il reviendra si on le demandait. Il me dit qu'à Coindé, tout le monde a besoin de lui pour faire le même travail, qu'il venait de faire à Couli et Saraméa., je lui dis, vous n'avez qu'à écrire à Monsieur le Chef de Service, que vous avez besoin de Marcelin. Il vous donnera sans doute satisfaction. Mais il faut que tu voyes d'abord Marcelin, a s'il voudrait aller à Coindé, tu écriras ensuite à Nouméa, Comme nous avons fait pour lui. Joseph

Gouaro, me dit encore que plusieurs personnes sont soupçonnées à Coindé et à Ouipoint, d'être en possession de Tokis et de Haurou. Il nous laissa en me disant qu'il viendrait me trouver le lendemain pour lui faire un brouillon.

Mardi matin vers 6 heures, je repartais de La Foa, j'arrivais ici, je trouve Joachim, Jean, Cyprien, et Vincent, je leur dis de descendre mon bétail à La Foa pour le vendre à Monsieur A. DUBUISSON. Je retourne à La Foa, où j'arrive quand Marcelin Mazéré était déjà parti à Mou Ponérihouen.

Samedi 7 juin 1941. Vers 4 heures du soir, Madame Paul Bérardi (sellier à La Foa) m'arrête et me présente l'indigène Bernard Sagni planton au Service Topographique, arrivé le matin par l'auto de service.

Il venait pour soigner M. P. BERARDI et quelques européens à Bourail.

Après avoir serré la main au vieux Bernard, je lui dis que je serais content, s'il voulait bien venir passer une journée avec moi. Monsieur BERARDI, me dit, que Bernard pourrait aller chez toi Lundi et revenir le soir par le camion des Travaux Publics. Je quitte BERARDI et BER-NARD, je rentre chez moi vers 5 heures.

Dimanche 8 juin 1941. je descends à La Foa, je trouve Bernard, devant chez M. LEVY il était avec les indigènes de Lifou qui travaillent aux Travaux Publics — De là Bernard et moi nous allions voir Joël chez le Docteur, la femme à Joël nous disait que son mari venait de sortir, sans pour aller à Couli, nous faisions donc le tour du village, pour revenir chez Lenez, où Bernard acheta une paire de souliers. Il me laissa là et vient trouver M. Bérardi pour lui demander la permission de monter avec moi jusqu'à la tribu.

Une demi heure après, je trouve Bernard chez M. Paul Bérardi, celui-ci me dit que je peux monter avec Bernard à la tribu. Je le remercie.

Au moment où nous apprêtons à partir, Cyprien nous trouve, il me dit qu'il voudrait consulter Bernard, au sujet d'une maladie qu'il a sur la poitrine, depuis quelque temps. Bernard amena Cyprien derrière la forge à M. P. Bérardi et lui donna des médicaments. De là Cyprien s'en va à Coindé. Tandis que Bernard et moi nous rentrons à la maison. En arrivant chez moi, je présente Bernard aux membres de notre enquête, c'est à dire, le petit chef Félix, le police Sylvain Fochi, le dikona Zakari Kathila. Je leur dis que Bernard est venu se promener et non pour contrôler le travail de Marcellin. En causant de Marcellin, Bernard déclare que c'est un voleur. Il a les mêmes médicaments que Paulin, qui sont tous les deux des trompeurs, si on leur donne beaucoup d'argent, ils peuvent guérir, si nous ils ne guérisse pas.

Il a même dit, pourquoi Marcellin s'était-il sauvé au loin au lieu de l'attendre ?

Je lui ai répondu que c'est par ordre du chef de la Colonie, que Marcellin était parti, sans quoi tu l'aurais trouvé ici, aujourd'hui. Il n'a pas encore fini son travail ici, en partant il nous a dit qu'il reviendra, aussitôt qu'il aura réglé ses affaires dans sa tribu. Bernard nous raconte que quand le chef de Watom, Charles Duluc Mérinos était le trouvé à Nouméa pour se faire soigner. Il a donné à Charles Mérinos un médicament, qui lui a permis de rendre un porte-feuilles.

Quand Charles est revenu de Nouméa, il lui avait bien recommandé de ne pas manger ce qu'on lui apporte, seule sa femme avait le droit de lui préparer à manger.

Charles est mort parce qu'il n'a pas suivi ses prescriptions et c'est un parent de sa femme qui l'a emboucané, «c'est un vieux».

D'après les déclarations de Bernard, nous croyons qu'il s'agit du vieux Ildefonse qui est parent de la femme à Charles Mérinos.

Lundi 9 juin vers 8 heures 1/2 du matin : Je dis à Sylvain, Fochi, Zakari Kathila, Elia Pè, d'accompagner Bernard à Grand-Couli pour lui présenter les indigènes, afin qu'il nous disent s'il y a des suspects parmi eux. Tous les quatre partirent d'ici, ils visitèrent les cases par cases.

Ils commencent par la case du Gr. chef Tendi, Bernard dit à ses compagnons que l'habitation du chef est emboucanée par le vieux Dani de Kouaoua.

- La case à Emile contiendrait quelque chose
- Chez André Ouary il y a rien d'anormal.
- Chez Bouloupari il y a quelque chose, mais Bernard se refuse à dire ce que c'est.
- Veuve Ferdinand Direna a quelque chose. Chez les frères Guewehou, il y a quelque chose.

Bernard dit à ses compagnons que c'est Vincent Guewehou qui a le Toki de son père décédé. Dans l'après-midi, Bernard et le grand chef Tendi, et leurs compagnons se rendirent à Saraméa, ils arrivent chez le chef Félix Abel, ils y trouvèrent deux vieilles femmes, Vve Diyourdi et Vve Tiroutiou, celle-ci fut reconnue par Bernard que c'est une empoisonneuse. Chez Marcel, Folbert et Abel, il n'y a rien. Chez Poitier Ninhity, il y a encore quelque chose malgré les pierres et le Toki qu'il nous a remis. Victor Diaweli a quelque chose aussi. Albert et sa femme également ils ont encore un Toki, ils nous ont pas donné ce que nous voulions.

Alexis, Gaston n'ont rien.

Bernard déclare que c'est Albert qui a empoisonné les deux enfants d'Antoine Nonhoua, c'est à dire ses propres petits-enfants.

En revenant de Saraméa, ils visitèrent la tribu de Petit Couli, Bernard n'y voit rien de suspect.

J'oublie de noter que le matin, en arrivant de Couli, nous avions montré à Bernard ce que Marcellin a trouvé chez les indigènes de Couli et de Saraméa. Bernard nous a déclaré que tout cela était faux et qu'il n'est nécessaire de l'envoyer à Nouméa. Le soir vers 5 heures, je ramène Bernard à La Foa, chez M. Paul Bérard.

Comme je n'ai pas de lumière sur ma moto, je suis obligé de passer la nuit à La Foa, Bernard et moi nous couchâmes alors chez l'infirmier Joël Pimè.

Jeudi 12 juin 1941. — vers midi, l'indigène Amène Kona de la

tribu du Col d'Amieu, vint me trouver et me demanda, quand est-ce que Marcelin Mazéré reviendra de Ponérihouen. Je lui ai répondu, je ne sais s'il reviendra, je sais seulement que la femme Mayette qui est mariée avec Marcelin reviendra vers le 16 ou le 17 Juin 1941.

Amène me raconte que le vieux Wilita de la tribu de Ninkoéchin est venu le trouver au Col d'Amieu pour lui dire que le grand chef Wathio voudrait que je lui envoya Marcelin.

Lettre du grand chef Vigilio, à Marcelin Mazéré Watau.

Thio, Saint-Philippo le 19 juin 1941

Mon cher Marcelin,

Je profite d'occasion cher Marcelin le grand chef Vigilio et les autres petits chefs désir vous voir. Eh bien je vous averti d'avance pépar vous, j'enverais un homme pour vous dir si vous do venir. Et bien cher Marcelin prenē garde de vous si un homme passe aucontrère que moi alent toujours janverais pour vous voir cher Marcelin.

Je désir beaucoup et aussi bien comme mes petits chefs.

Je décide le mois de Juillet que j'enverai l'homme vous cherché.

Le grand Chef

Vigilio

Le Samedi 13 septembre 1941. L'indigène Marcelin Watau son chef Jacob, sont arrivés chez leur compatriote Océa, pasteur de Grand Couli.

Le dimanche 14 septembre, vers 8 heures du matin : ma femme et ma fille me dirent d'aller avec elles à Grand Couli pour assister à la prière.

Nous trouvâmes Marcelin et son chef Jacob, chez le pasteur Océa. Marcelin me dit, qu'ils sont venus pour régler sa situation avec sa femme et payer celle-ci, suivant la mode indigène. Ils viennent aussi pour la cueillette du café chez son beau-père Mérinos, à Watom.

Vers 1 heure, Marcelin et son chef Jacob, Sylvain et moi, nous vînmes chez moi, là, Marcelin me remit (un cahier) sur lequel, il a inscrit, les noms de toutes les personnes qu'il a soignées, en me disant de relever ces noms, sur un autre cahier plus propre⁴ et le retourner à

Ponérihouen.

Sylvain Fochi, qui nous accompagnait, demanda au chef Jacob, son avis, sur un projet de mariage, entre une fille de chez lui, et l'indigène Nazaire Komoili de sa tribu, et qui travaillent tous les deux à Nouméa.

Le chef Jacob, déclara qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que les jeunes gens se marient — il dit encore qui rentrant il va s'occuper de cette affaire, afin que les jeunes gens se marient.

Vers 4 heures, nous allons chez Kosaki, pour acheter du tabac, en face de la maison, nous rencontrons les indigènes Christophe Pimè, Mathurin Kaona, Kaco Ouary, Amène Kona et le japonais Ousino. Celui-ci me prit à part, et me demanda, si Marcelin voudrait bien soigner sa femme qui est très malade. je lui réponds que je vais en causer avec Marcelin, et tu reviendras demain matin avoir une réponse.

On se sépara, puis en cours de route, je fais savoir à Marcelin les désirs du Japonais Ousino.

Lundi 15 Septembre : Marcelin et son chef se rendent à La Foa, pour se rencontrer avec le chef de Watom et les parents, de la femme de Marcelin pour procéder au mariage de Marcelin et de Mayette devant le Syndic

Le matin avant de se rendre à La Foa, il soigna la femme d'Ousino et retorna le soir même à La Foa. je lui remis la lettre

Page suivante. Le grand-chef de Ny, Katérèn, prédécesseur de Vincent Bouquet, avec sa femme et ses enfants. Ni Katérèn ni Bouquet n'étaient des chefs de «sang». Ils n'existaient que par la faveur de l'administration coloniale. Katérèn sera plus prudent que Vincent Bouquet, lequel ne cessera d'avoir des problèmes d'abus de pouvoir à l'intérieur de la Réserve, où il ne détenait aucun droit foncier, sa terre de départ étant l'emplacement de l'ancien usine de sucre et de rhum de Bakouya. Il compensait en tentant de se créer une figure de grand-chef laïque et progressiste. Ancien catéchiste du père Gagnère à Nekliay, il sera mis à la porte pour s'être intéressé de trop près aux petites filles de Marie. Il ira directement voir la gendarmerie de Bourail pour se présenter comme un victime de la mission catholique. On le nommera grand-chef pour sa connaissance du français.



mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org

suivante :

Le 15 septembre 1941

Mon cher Marcelin,

Deux mots pour te faire savoir qu'il y a beaucoup de gens de Emma qui doivent venir demain (mardi) pour te vois faits tout ton possible pour venir les soigner, tu peux venir avec l'auto à M. LENEZ

Bien à toi, L. de Rios

Copie conforme à l'original

T. Braïno

Mardi 23 septembre 1941 Marcelin arrive chez moi et me dit qu'il vient chercher Adrien pour soigner Barnabé et sa femme. Il retourna le soir même avec Adrien.

Mercredi 4 sept, vers 5 heures du soir. — Je me rendis à La Foa afin de voir le départ des volontaires que j'ai demandés pour la cueillette du café.

Jeudi matin 25 je me rendis au bureau du Syndic pour y remettre le nombre de touques de café cueillies à la tribu.

Vers 9 heures et demie, Marcelin et son chef arrivent par l'auto de service, de Watom. Le chef Fidéli, avait pris place, dans le même courrier, qu'eux.

Vers 13 heures, les volontaires s'embarquèrent pour Nouméa, à 4 heures, je trouvais Marcelin et sa femme et leur chef Jacob, chez Vve BONN. Ils restaient là pour pouvoir prendre, l'auto de service, le lendemain pour se rendre à Ponérihouen.

Je dis à Marcelin que j'enverrais son cahier, dès que j'aurais fini l'inscription des noms de ceux qu'il a soigné. De là je rentrai chez moi.

Dimanche 28 septembre vers midi. — Les indigènes Raymond Poeba, et Martin de Haouli Négropo, me trouvèrent chez moi, et me dirent qu'ils viennent de la part du grand chef Wathio, pour me demander des nouvelles de Marcelin, et comment faut-il que le grand chef fasse pour l'avoir dans sa tribu. Je leur fis toujours la même réponse.

C'est-à-dire, écrire à Nouméa, pour demander une permission à Marcelin, d'aller à Canala.

Vers 3 heures ils retournèrent chez eux.

Le 14 au 15 octobre. — Messieurs Picard, chef de la brigade de La Foa et le Gendarme Chazalon arrivent à Couli, me trouvent à l'école, et demandent des renseignements sur ce que Marcelin a fait dans nos tribus. Ils rentrèrent après à Grand Couli, pour voir le Grand Chef Tendi, en revenant de Grand Couli, ils s'arrêtent encore chez moi. Le chef me demande les lettres de Wathio, concernant Marcelin, pour les emporter à La Foa, avec la lettre à Raphaël Dathe, suivante que j'ai reçu le 10 Octobre 1941.

(Koh) Tribu de Canala, le 6 octobre 1941.

Mon cher Braynon,

Le Grand Chef du district de X., me prie de vous expédier en toute urgence cette lettre pour obtenir des renseignements sur la situation de Marcelin. Le grand chef veut savoir par moi, si Marcelin est toujours parmi vous à La Foa, ou est parti dans son pays, Car depuis fort longtemps il avait entendu parler de cet homme très populaire pour la destruction du poison indigène, et c'est pour cela qu'il m'avait prié de vous solliciter au plus vite possible des renseignements sur lui. S'il est parmi vous, informez nous. Dans le cas de son absence veuillez lui informer s'il ne veut pas continuer encore son labeur parmi nous, car perdre un tel homme serait fatal à notre point de vue.

Humainement il est appelé à sauver le destin d'un grand nombre de la population Calédonienne. Dès que vous aurez reçu de lui les renseignements veuillez en deuxième lieu nous informer. Car ces deux services que je vous demande sont d'une urgence exceptionnelle. Informez vous également, s'il a reçu son exequatur.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, mes très sincères salutations :

Soussignés : Raphaël et Darhé

Copie conforme à l'original

T. Braïno

P. S. Si Marcelin est chez lui, donnez moi son adresse et le nom de la tribu où il habite et du district — Je vous demande de me siter secrètement les noms des deux détenteurs du «Doki», ici dans notre Koh je vous prie d'avoir confiance en moi, car je ne divulguerai mot à personne sur cela. Si vous ne savez pas leurs noms, laissez, car un jour, venant, je le souhaite sera dévoilé et ces gens là seront bien à plaindre. Croyez moi, votre ami de toujours qui vous laisse un bon souvenir du passé Signé : Raphaël et Dathé.

Lundi 20 octobre 1941. — Poitier se rendit à la brigade de La Foa. Il rencontra le Grand-Chef Tendi et lui a fait savoir qu'il a retrouvé, le tube à Victor Diaweli, dans une vieille, case abandonnée et ayant appartenu à celui-ci.

Lundi soir vers 5heures 1/2 — M. VAUDOR vient me (voir) chez moi, pour me rendre à la brigade chercher ma lettre que j'avais prêtée au chef de brigade le Lendemain vers 6 heures je me présente au bureau du Syndic pour demander ma lettre, Monsieur le Chef me rendit copie, sur laquelle j'ai constaté la déformation du mot Doki.

Je présente ensuite, mon cahier N° 2 à Monsieur le Chef de Brigade. Il me dit que je peux l'envoyer moi-même à Nouméa. Il m'invite ensuite à écouter les nouvelles. De là je descends chez M. BANUELOS, qui me ramène à la tribu où nous arrivons vers 7 heures 1/2.

Samedi 25 octobre réunion des chefs à la brigade, étaient présents, Marcelin, Tendi, Félix et moi. absents : Gaston, Fidéli et Alexandre.

Le soir en rentrant, le grand chef Tendi, m'apprend la déclaration que Poitier lui avait faite le 20 octobre 1941. Je lui dis, venez demain avec Sylvain Fochi qui connaît bien le tube, nous irons chez Poitier le chercher.

Le lendemain vers midi et demie, Félix chef de Saraméa et son police Alexis Nonhoua, arrivaient chez moi, puis vers 2 heures 1/2 le grand chef Tendi, et ses polices Sylvain Fochi et Richard Kathila arrivèrent à leur tour. Nous décidâmes d'envoyer le résultat de notre enquête à Mr le chef du Service des Affaires Indigènes.

Voici la lettre que nous lui adressons.

Les tribus de Grand Couli, Petit Couli et Saraméa à Monsieur le Chef du Service des Affaires Indigènes, à Nouméa.

Monsieur le Chef de Service,

Les soussignés ont l'honneur de venir, vous présenter respectueusement leurs excuses, pour n'avoir pu vous envoyer, avant ce jour,

le résultat de leur enquête dans leurs tribus, comme ils vous avaient promis, par lettre du 20 Avril dernier. Ce retard est dû, à ce que Marcelin a été expulsé de notre région, avant d'avoir fini le dépistage de Toki et du Haurou, se trouvant dans notre tribus. Le 1er Juin dernier, en nous quittant, il nous a promis qu'il reviendrait finir, ses recherches, afin de trouver, toutes les cachettes des personnes encore suspectes dans nos tribus.

Nous avons donc jugé préférable d'attendre son retour, avant de vous envoyer le résultat d'une enquête inachevée.

Or, en ce moment, nous apprenons qu'il va être expulsé de la Colonie.

Cette nouvelle nous a surpris et nous oblige à vous envoyer, par le même courrier que la présente, le résultat de la première partie de notre enquête, afin que vous puissiez vous rendre compte, de ce que Marcelin avait fait dans notre région, et, surtout pour que l'Administration, sache que ce n'est pas seulement, à Couli et Saraméa qu'il y a un secret nuisible à la population indigène. Monsieur le Chef de Service, nous avons aussi, l'honneur de vous faire connaître, que depuis l'arrivée de Marcelin dans nos tribus, nous avons eu que quatre¹⁰ décès (4) dont 2 enfants de moins d'un an et deux vieux âgés de plus de 80 ans, en l'espace d'un an.

Contre 13 naissances pour la même période, soit un excédent de neuf (9) individus «résultat que nos tribus n'ont jamais enregistré».

¹ — ajouter un garçon de 15 ans, ce qui ne fait que 8 en excédant.

En conséquence, nous prions respectueusement monsieur le Chef de Service, de bien vouloir surseoir à l'expulsion de Marcelin, car nous voudrions qu'il revenait un jour dans nos tribus, afin de continuer la tâche difficile que nous avons bien commencé.

Après laquelle nous vous ferons savoir, si cet homme aura fait du bien ou du mal à nos tribus, et à ce moment nous demanderions une sanction contre lui, s'il le fallait. Quant à présent nous ne voyons aucune raison (sauf médecine¹¹) qui puisse motiver son expulsion de la Colonie.

Les soussignés préféreraient l'expulsion de Poitier et sa femme, sur une colonie éloignée de la Calédonie, au lieu de celle de Marcelin qui a déjà sauvé la vie de plusieurs indigènes, comme le démontre son cahier, que nous joignons à notre envoi.

Les médicaments de Marcelin guérissent, des fois, des maladies (dites la maladie du pays) là où la médecine ne réussit pas. : Ex. le planton de la gendarmerie de La Foa.

Les soussignés espèrent, Monsieur le Chef de Service que l'administration étudiera le dossier de notre enquête, avant de prendre une sanction contre Marcelin, car pour nous, il s'agit d'une question de vie ou de mort pour la race indigène, et, surtout pour le plus grand avenir de la Colonisation.

Ci joint un document montrant l'audace de nos contradicteurs¹².

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de nos sentiments

respectueux et dévoués. Vos très humbles serviteurs. Le grand chef Pimè Auguste Tendi

Le petit chef Félix Abel Nepamade

Les polices : Sylvain Fochi, Alexis Nonhoua et Richard Kathila

Le petit chef,

Théodore Braïno

P. S. Lettre remise à Joël Infirmier pour remettre à la poste le 17/10/41.

Dimanche 26 octobre 1941, à 5 heures 1/2 du soir. Les indigènes Pimè Auguste Tendi (g. Chef) Félix Abel (p. Chef) Sylvain Fochi (police) Alexis Nonhoua (police) Léon Nimbéaou (police) Pimè Baptiste (ancien moniteur) Dominique Fochi et Kathila Richard se rendirent chez Poitier à Saraméa, pour prendre le tube, qu'il a déclaré au Grand chef Tendi Pimè avoir trouvé, en démolissant une vieille case ayant appartenu à Victor Diaweli.

En revenant de Saraméa, ils s'arrêtèrent à Petit Couli, d'où Richard Kathila vient me chercher pour constater le tube.

Aussitôt je me rends à Petit Couli, j'y trouve les deux chefs et leurs suivants, il me montreront un tube de verre, dans lequel se trouve une poudre noire très fine, il a (la) longueur d'un doigt, il a un bouchon en fer.

Je demande à Poitier où il a trouvé ce tube. Il me répond qu'il a trouvé, dans l'ancienne case à Victor et dans la paillasse d'un lit.

J'appelle ensuite Sylvain Fochi pour reconnaître ce tube. Il M'a affirmé devant tout le monde, qu'il reconnaît très bien ce tube, comme si c'était d'hier. Car en 1923 il avait dans ses mains, le jour où le Néo-Hébridais Jésus (employé chez Ménard) avait remis à Maroa Nemèbere.

«A cette époque, c'est-à-dire en 1923, l'indigène Victor Diaweli, remplissait les fonctions de Grand-Chef des tribus de Couli et de Saraméa à la place du grand-Chef Tendi décédé».

Un jour, Maroa Nemèbere, consulta le nommé Jésus Néo-Hébridais, pour savoir les causes de la maladie de sa femme, Celui-ci lui répondit, que sa femme est empoisonnée par une pierre qui se trouvait dans le fond de la forêt de Wahama, au dessus de la tribu à

Félix. Cette pierre appartient à deux personnes, une femme et un homme.

Quelques jours après, Jésus, accompagné de Maroa et sa femme, partirent à la recherche de la pierre. Ils entrèrent dans la forêt, puis montèrent à mi-flanc de la crête qui sépare Couli et Saraméa, après avoir parcouru au moins un kilomètre. Ils arrivèrent à un endroit et Jésus dit à Maroa, le voilà tout près. Celui-ci s'arrêta avec sa femme. Celui-là s'avança à pas de loup et sauta, sur un caillou, il en tira une boîte en carton dans laquelle il y avait la pierre, de vieux chiffons et des épluchures de bananes, Maroa et sa femme reconnurent les vieux chiffons comme venant d'une robe ayant appartenu à leur fille Pauline décédée. Jésus après avoir montré tout cela à Maroa, il jeta la pierre vers le bas du crik. Maroa demanda encore une fois, le nom du propriétaire de la boîte, mais Jésus ne veut rien savoir. Il dit simplement que cette boîte appartient à une femme et un homme de la région.

Quelques temps après, les indigènes Abel Pétioupa, Jacques Thoto se décidèrent d'aller consulter le voyant Denis à Houaïlou pour savoir pourquoi, le vieux Diouje et le vieux Wathia Tholo étaient morts.

Ils partirent d'ici, et prirent le chef Daniel, à Table Unio, pour les accompagner. Ils arrivèrent à Houaïlou, où ils trouvèrent Denis. Celui-ci leur déclara que le vieux Wathia était emboucané par le vieux Dani de Kouaoua, tandis que le vieux Djeuje était emboucané par une femme mariée et sans enfants, son mari ne connaît pas les manoeuvres. Elle est propriétaire de la pierre trouvée par Maroa et Jésus. Au retour de Houaïlou, Abel et le vieux Mâ, firent savoir à la tribu de Saraméa, le résultat de leur consultation. Les soupçons se portèrent sur la vieille Mandarine, mariée à l'indigène Tioutiou. Celui-ci, apprenant les soupçons qui pesaient sur sa femme, alla à son tour à Houaïlou avec le chef Katrinet du Col d'Amieu. Tous les deux passant à Canala pour prévenir le grand chef. De là, ils suivirent le chemin du bord de mer pour se rendre à Houaïlou. ils y consultèrent le voyant Denis, celui-ci déclara, que Maroa Nemèbere possède, une pierre, et un tube de néo-hébridaïs. En revenant, ils passèrent à Canala, pour rendre compte au chef de leur

mission. Lorsqu'ils arriveront à Saraméa, ils réunirent les indigènes suivants : Victor Diaweli (g. chef), Mas, Abel, Poitier de Saraméa, l'indigène Sylvain Fochi, de Grand Couli, le chef Katrinet du Col d'Amieu, les hommes Caillou et Djidlimpo de la Négropo et l'indigène Milita de la tribu du grand chef de Canala.

Au cours de la réunion, on ne parla plus de la pierre trouvée par Jésus et Maroa, mais de celle et le tube que celui-ci possède.

Le chef Victor alla chercher Maroa, chez M. Louis BANGUIL où il travaillait, pour demander la pierre. Quand Victor lui demande cette pierre, il répond qu'il n'a pas de pierre, mais il a également un tube renfermant une espèce de poudre noire ; que le néo-hébridais Jésus, lui avait donné. Maroa alla chercher le tube à l'endroit où il l'avait caché, il le remit à Victor Diaweli, puis tous deux revinrent à la tribu d'Albert Nonhoua, où les vieux les attendaient. Ils trouvèrent ceux-ci, en train d'examiner, un petit panier, contenant un petit bout de bois, que le vieux Mohoudi; avait donné à Poitier, soi-disant pour protéger son petit-fils Raynal Ninhiti contre les effets du Toki et Haurou.

Victor et Mâ montrèrent le tube aux vieux, puis ceux-ci prièrent Sylvain Fochi de reconnaître le tube, si c'est bien celui qu'il l'avait dans ses mains, le jour où Jésus voulut le remettre à Maroa.

Sylvain Fochi, sans hésitations, reconnut le tube, comme était celui qu'il l'avait dans sa main.

Le lendemain, avant de se séparer, les vieux remirent au grand chef Victor Diaweli, le panier à Poitier et le tube à Maroa, pour les jeter oui les brûler.

A partir de ce moment là, on ne pensa plus du tout à ce tube et à ce panier, tout le monde pensait que Victor les avait brûler.

Je n'avais jamais entendu de ces consultations à Houailou et la réunion à Saraméa, tous les participants ont gardé le secret de leurs réunions, comme ont l'habitude les indigènes de le faire.

Lorsque le jeudi 11 juillet 1940, je fus tout étonné d'entendre Marcelin, me déclarait formellement que c'est Victor, qui provoquait la maladie de son père avec un tube Néo-Hébridais qu'il possède depuis



En montagne, près d'un col donnant sur les hautes vallées de Kacirkwê et Kouaoua, le passage brutal de la savane à la forêt. Photo J. Guiart.

longtemps, il a de plus deux pierres, qu'il avait emportées de Grand Couli où il habitait auparavant.

Le lundi 15 juillet 1940. — l'indigène Victor déclarait et jurait qu'il ne possède, ni Toki ni Haurou, ses mains ont toujours été propres.

Le mercredi 14 mai 1941. — il me déclarait que le tube auquel on l'accuse, il l'a enterré quelques jours après qu'il l'ait tenu du Conseil tenu à Saraméa en 1923 lorsqu'il était Grand Chef des tribus de Couli et de Saraméa.

Le Dimanche 9 Novembre 1941. — vers 8 heures du matin l'indigène Abel Petioupa (ancien combattant) me déclara, qu'un soir, vers 9 heures il a entendu nettement sa petite fille Paula Holéro, dire à la

femme à Félix Ninpamande : Voici un paquet, celle-ci lui réponds, Oh! ce paquet est très fort, et a entendu aussi, Paula dire à sa tante «Un jour j'ai eu quelqu'un et j'ai failli mourir, parce que j'avais trop mangé» sa tante lui réponds, quand on a trop mangé, il faut présenter les fesses;

Approche que je te fasse voir comment fait Eugène Thomas, Nemebre.

Comme les deux femmes s'étaient enfermées dans la maison, Abel n'a pas vu le geste. Trois jours après, la femme à Félix s'en va à Téremba, où travaillait son mari, là elle tombe malade, et revient quelques jours après à la tribu où la femme à Maroa, lui donna des médicaments contre le mal de ventre.

Abel Petioupa me raconte encore, quelques jours avant Paula et sa tante Aline et Marcel Maroa. allèrent à La Foa, pour assister à la fête Dieu. Il partirent de Saraméa le soir et rencontrèrent, Monsieur GEORGET à l'endroit dit Gohoué. Marcel et Alice dirent à Paula de revenir avec Mr. GEORGET à la tribu, pour lui vendre des fruits qu'ils y avaient laissés.

Paula revint à la tribu, tandis que les deux compères, au lieu de continuer la route pour trouver la mari d'Alice à La Foa, ils couchèrent là, en attendant le retour de Mr GEORGET..

Le Samedi 16 novembre 1941. Le Grand Chef Bouquet de la tribu de Pothé Bourail; arrive chez moi, par l'auto de M. A. LACOUR il y trouve les petits Laurel Braïno et Constant Kathila, il envoya celui-ci me prévenir, tandis qu'il monta à Saraméa (au bureau de poste) pour prévenir son Syndic à Bourail) de son arrivée à Couli. A son retour de Saraméa, il trouva Cyprien chez lui puis tous les deux vinrent chez moi. Le grand chef Bouquet m'offrit deux pains, 2 btes de sardines et un billet de 30 frcs, en me disant qu'il est venu pour trouver, afin d'avoir des renseignements sur le travail de Marcellin, je le remercie de sa visite et de son intention. En lui disant que Marcellin a séjourné dans notre tribu pendant un mois et demie, sa venue a provoqué la découverte de plusieurs cachettes que personne ne doutait pas. Il a soigné presque tous les indigènes de nos tribus. En ce moment, nous sommes

plus tranquilles qu'avant. En l'espace d'un (an) nous avons eu que 5 décès et 6 avec la femme qui est morte le lundi de cette semaine. Contre treize naissances pour la même période. il faut remarquer sur ces décès seule la dernière a pris le médicaments de Marcelin, les autres ont été soignés par eux-mêmes ou par leurs parents.

Maintenant pour la découverte des Tokis et des Haurou, je crois que Marcelin est un peu gêné, parce qu'il est apparenté avec des personnes, sur lesquelles pèsent les plus lourds soupçons. Il n'a pas tout sorti, ce qu'il nous a déclaré avant son mariage.

Il disait qu'il ne voyait pas trop clair depuis que son beau-frère Charles Duluc est mort, parce que celui-ci avant de mourir, il lui a brûlé un panier qui contenait ses médicaments. Depuis ce temps sa vue était toujours masquée. Ce soir, je vais réunir, la commission d'enquête afin qu'elle puisse vous montrer tout ce qu'elle a découvert ces certains indigènes de nos tribus.

Vers 2 heures, Cyprien s'en retourna à son travail, tandis que le chef Bouquet et moi, nous montâmes au Grand-Couli, pour trouver le grand chef Tendi Pimè. Nous suivions la route du Col d'Amieu et nous revînmes par le raccourci. Nous trouvâmes le grand-Chef Tendi chez l'indigène Léon Fochi, je lui dis que le chef Bouquet est venu nous demander des renseignements sur Marcelin et il faut qu'il descende chez moi, avec ses polices, Sylvain Fochi et Zakari Kathila et l'indigène Ouary André.

De là nous rentrâmes à la maison, vers 6 heures 1/2 le police du chef de Saraméa nous trouve, puis quelques minutes plus tard, Zakari Kathila arrive à son tour, puis vers 3 heures 1/2 arrive Sylvain Fochi, il nous dit que le chef Tendi ne viendra pas, à la réunion parce que son enfant est malade. Je dis, alors au chef Bouquet d'aller se COUCHER, on va attendre au lendemain, pour que Tendi soit présent aussi.

Dimanche matin, Zakari Kathila, monta au Grand-Couli, pour le baptême de Francine Katrine. Vers 12 heures, voyant que le Grand-Chef Tendi ne venait pas toujours, Sylvain Fochi, André Ouary, Cyprien Braïno, Alexis Nonhoua, et moi, nous décidâmes, de montrer

au grand-chef Bouquet, les paquets, et les pierres que nous avons découverts, dans nos tribus. Vers 2 heures de l'après-midi, Sylvain Fochi se rendait chez Adrien Hanou, pour y voir Bernabé, qui était venu le voir, le matin.

A 5 heures, je me rends à la chapelle, pour y trouver le révérend père Jean, afin de lui dire de bénir le tube, que j'avais laissé à Marcelin Boreu. Je ramène le tube et je le montre également au chef Bouquet.

Le lendemain matin, vers 5 heures, le chef Bouquet nous quitte, emportant la liste des indigènes que Marcelin avait soignés pendant son séjour à la Foa et le nombre d'indigènes auxquels il a fait avoir des enfants.

Le samedi 22 novembre 1941, je reçois la lettre suivante.

Canala, le 22 novembre 1941.

Monsieur T. BRAINO
Chef de la tribu de Petit Couli

Mon cher ami,

Je vous envoie notre Pénémoïn accompagné de Willi de la tribu de Méhoué, au sujet de notre oncle Diogène Kavato, qui m'a demandé de vous prié si vous vouliez bien demandé à Marcelin, s'il ne pourrait pas découvrir la cause de sa maladie qu'il a depuis un an environ.

Avec les remerciements d'avance, je vous prie mon cher ami de recevoir, mes cordiales salutations

Votre frère et ami,
G. WATHIO

Copie certifié conforme
à l'original. L'instituteur et
chef : TH. BRAINO

Le dimanche 23 novembre 1941. j'ai remis aux indigènes Pénémoïn et Willi la lettre ci-dessous (5 heures et demie du matin).

Petit Couli, le 23 novembre 1941.

Th. BRAINO à Monsieur le Grand Chef WATHIO,
du district de Canala.

Mon cher ami,

Je vous donne réception de votre lettre par laquelle vous avez bien voulu me charger de demander à Marcelin, les causes de la maladie à notre oncle Diogène Kavato. J'ai donc, le grand regret de vous faire savoir que Marcelin est actuellement, chez lui à Ponérihouen. Il ne reviendra pas, sans une permission de M. le Gouverneur, car il a été l'objet de quelques plaintes, de la part de certain hypocrites indigènes qui ont peur d'être découverts, et qui ne veulent pas admettre notre oeuvre humanitaire. La semaine dernière, il était à Bourail, chez le grand chef Bouquet. Celui-ci est allé lui-même le chercher à Ponérihouen. Enfin je n'ai pas de conseils à vous donner, mais j'espère que vous saurez faire quelque chose auprès de l'administration, pour que Marcelin aille chez vous découvrir tous les empoisonneurs indigènes.

Votre tout dévoué frère,
Th. BRAINO

Le dimanche 30 novembre 1941. Je réunissais mes sujets à l'école, pour leur communiquer le résultat de la réunion, de la veille, à la brigade de La Foa.

Au cours de cette réunion, je leur ai dit que notre enquête n'est pas encore finie. Nous avons écrit à Nouméa; afin que Marcelin ne soit pas expulsé, avant qu'il ait fini dans nos tribus. En ce moment, nous ne voulons pas le faire venir, car beaucoup d'étrangers profitent de la présence de Marcelin dans nos tribus pour se faire soigner «et c'est nous qui sommes les poires, dans cette histoire» Il faut que les étrangers écrivent à Nouméa.

Je demande encore à Adrien Hanou, ce qu'il a été faire à la tribu de Watom, le 25 octobre dernier. Il me répond que Barnabé le faisait appeler pour assister à un conseil, qui a été pour but de rechercher le propriétaire d'une pierre (haurou) que l'une des fille, Charles Messianos avait trouvé, dans la tribu de Watom.

Au cours de cette réunion, les familles Messianos et Mérinos s'accusaient mutuellement d'être les possesseurs de cette pierre.

Samedi le 13 décembre le Syndic me priait de lui remettre les pierres et le bout de bois à Poitier.

Le lundi 15 décembre je me rendais à la gendarmerie de La Foa, pour déposer les bouts de bois découverts au cours de notre enquête.

Le mardi 17 décembre je me rendis de nouveau au bureau du Syndic pour reprendre le tube à Victor dont l'histoire n'était pas encore fini.

I, vers 5 heures du soir je donnais à l'indigène Victor un coupon d'étoffe de 4 mètres de long et un billet de 30 frs, en le priant de me dire toute la vérité, sur le tube trouvé dans sa vieille case par son cousin Poitier. Il me répond qu'il avait bien enterré ce tube et c'est peut-être le sieur Mohoudi qui l'aurait déterré et remis à son beau-frère Poitier..

Je demande encore à Victor pourquoi il avait mis des branchettes de Niaouli, etc, sur sa vieille case l'endroit où le tube a été retrouvé. Il me répond que c'était des branchettes que lui donnaient les enfants à Gaston et Antoine Nonhoua. Chaque fois qu'ils venaient le voir. Victor me disait qu'il croit que c'est un tour joué par Poitier et Hanou Adrien, pour le faire impliquer dans cette affaire de Tokis. Il disait encore que l'indigène Albert Holéro, posséda un Toki qu'il tient d'un vieux de sa famille habitant l'île des Pins.

Le samedi 27 décembre 1941, vers 6 heures du matin le grand chef Tendi me remis un coupon d'étoffe de 4 mètres de long et une somme de 30 frs, pour aller trouver Gabori Ernest, afin de savoir pourquoi il est malade.

Je partais d'ici, le matin vers 10 H,1/2 et j'arrivais à La Foa, vers 1 heure, après avoir été au bureau du Syndic, je me rendis chez Léopold de Rios ou je trouvais Cyprien et Gaston chef de Poquereux, je leur ai montré ce que j'avais pour Ernest, Cyprien revient à La Foa, et prit un coupon d'étoffe et vint ajouter à ce que je leur avais montré.

De là Gaston et moi nous partîmes au bas Poquereux et nous lui présentâmes les deux coupons d'étoffe et une somme de 25 francs, en

lui priant de nous dire les causes de la maladie du chef Tendi. Il nous dit que c'était le vieux Poindi Guewehou et le vieux Dani qui ont emboucané le chef Tendi.

Poindi avait pris une peau de saucisson à Tendi et l'avait mis dans une boîte et plaça celle-ci dans un foyer⁴⁷.

Dani avait donné quelque chose de mauvais à Tendi et à sa femme. il est encore jaloux du grand-chef Tendi, parce qu'il ne recevait pas grand chose de lui.

Gabori dit de faire mon possible pour lui envoyer Tendi, afin qu'il le soigne. Je lui répond que Tendi souffre et il est impossible de le déplacer. Il me répond que Gaston va venir avec moi pour mettre un tabou chez Tendi, et dès que celui-ci pourra marcher, il ira le trouver.

Vers une heure du matin, nous quittons Gabori, nous arrivâmes à grand-Couli vers 5 heures 1/2. Gaston donna à Tendi un médicament et fit des Tabous dans la chambre à Tendi, en remerciement, nous lui donnions un coupon d'étoffe et une somme de 30,frs, un tabac et une bte allumettes.

Vers 10 heures 1/2 (?) retourne à Poquereux pour y retrouver son camarade Gaston.

Le lendemain matin 29 décembre Gaston envoie Cyprien pour me dire d'aller le trouver à La Foa. Ce mardi, je partis d'ici j'arrive à La Foa, je trouve Cyprien et je lui demande Gaston il me répond qu'il est déjà parti le matin, alors je dis à Antoine, d'aller avec moi, au bas Poquereux pour aller trouver Gaston.

Nous quittâmes La Foa, vers 5 heures 1/2 trouvâmes Gabori vers 7 heures, nous lui demandons Gaston, il nous dit qu'il est montré à la tribu et allait (revenir) dans un instant.

Une demi heure après Gaston arrive, je lui donne 3 coupons d'étoffe et une somme de 20 frs en remerciement de ce qu'il a fait pour Tendi.

Ensuite il me présenta ce qu'on lui avait donné, pour savoir les causes de la maladie à Tendi en disant, qu'ils ne peuvent pas continuer à le soigner parce que son médicament à lui et à Gabori, est considéré

comme Toki par Marcelin, il vaut mieux que je fasse venir Marcelin pour soigner Tendi. Je lui dis, je refuse de reprendre ce que je t'ai donné, gardes les, c'est de bon cœur qu'on te donne.

Je ne peux pas faire venir Marcelin, il y a trop de plaintes contre lui, je demande ensuite à Gabori, qui pourrait soigner Tendi, il me répond que les frères Guewehou peuvent guérir Tendi parce qu'ils connaissent les médicaments de leur père.

Le lendemain 31 décembre Gaston Antoine et moi nous fîmes une partie de pêche dans la rivière de la Poquereux, nous revîmes vers 1 heure de l'après-midi avec des poissons et des anguilles, que nous fumions ensuite.

Vers 9 heures et (demi) du soir, le petit chef Félix et Georges Diroua, parent de Gabori nous trouvèrent.

Le 1er janvier 1942, vers 8 heures du matin, Antoine et moi, nous quittâmes Gabori Gaston, Félix et Georget nous arrivâmes à La Foa, vers 11 heures, nous arrivâmes chez Mme Marinacce.

Vers 5 heures je laissais Antoine à La Foa, et rentrai chez moi, je montai au Grand-Couli, je trouvai le Grand-Chef Tendi, au moment où sa femme lui préparait un lit au pied d'un manguier, pour y passer la nuit. Je lui ai dit qu'il ne fallait pas coucher dehors, aller dans la cuisine où tu pourrais sortir plus facilement pour faire tes besoins. Tendi m'écucha et alla coucher dans la cuisine;

J'envoie chercher le vieux Emile, Baptiste et Fochi Sylvain — Quand ils arrivent je leur ai dit que Gaston m'avait appelé pour me dire qu'il ne pouvait pas continuer à donner ses soins à Tendi, et que nous pouvons dire aux frères Guewehou, de le soigner, on se sépara et le lendemain 2 Janvier 1942. je reviens chez moi, je pris un coupon d'étoffe et 15 frs, je remonte à Grand-Couli et je trouvai, Emile et Baptiste qui m'attendaient, Sylvain nous trouve, puis nous préparons ce qu'il faut pour donner aux frères Guewehou 1/2 coupons d'étoffe, une somme de 25 francs et 50 centimètres de monnaies — 2/ une coupe d'étoffe et 15 francs et 50 centimètres de monnaie indigène. Ensuite, nous fîmes

venir, Vincent et Bumi Guewehou. Quand ils arrivent, nous leur présentons les deux coupons d'étoffe, et les 25 frcs et la monnaie indigène, Sylvain Fochi fit un petit discours pour convaincre les frères Guewehou de la nécessité de guérir le Grand Chef Tendi.

Le soir Bumi, commença à soigner Tendi, Emile lui remit encore un coupon d'étoffe 15 francs et la monnaie qu'on avait préparé le matin.

Vincent, Sylvain et Kathila, Richard, nous nous asseyons autour d'un feu. Vincent nous raconta tout ce qu'il savait sur le vieux Dani.

Notamment l'histoire de la maladie de Daniel chef de la tribu de Katrikoin (Moindou) et aussi la mort du vieux de Bourail, tué à Kouaoua, par son cheval, vers le mois de Septembre 41.

Le lendemain samedi 3 janvier 1942, je me rends à La Foa, où je restais pendant la journée du dimanche 4 Janvier.

Lundi 5, je rentrai chez moi.

Mardi 6 janvier, Bumi baigne son malade, 2 coupons d'étoffe et une somme de 50 francs.

Le jeudi 8 janvier 1942, vers 7 heures 1/2 du soir en revenant de la pêche et en passant la tribu de Petit Couli, l'indigène Vincent Guewehou me déclare que la femme Berthe Pouillon a provoqué la maladie de son mari Tendi Pimè avec ce qu'elle a reçu du vieux Dani Je lui réponds, laissons ça, nous verrons que le chef sera complètement guéri.

Le 12 janvier 1941. Tous les indigènes de Couli et de Saraméa, se rendirent à La Foa, pour assister à la Conférence de Monsieur le Capitaine Dubois.

Le mercredi 14 janvier. Messieurs, BANUELOS, REICHENBACH et Mr le Chef des Forces Américaines^{es} en Calédonie et moi,

nous nous rendîmes à la Plaine des Gaïacs, nous revînmes le soir.

Le jeudi 15 réunion à l'école, pour l'engagement à la milice civique, Section de La Foa, les indigènes suivants se sont faits inscrire⁴⁹.

- | | | |
|---------------------|----------------------|---------------------|
| 1.Théodore BRAINO | 10. Justin HANOU | 19. Félix NEPAMANDE |
| 2. André OUARY | 11. Nicaire KOMOILI | 20. Gustave HOLERO |
| 3. Noël KAOUA | 12. Célestin KOMOILI | 21. Lucien NONHOUA |
| 4. Dominique FOCHI | 13. Evarisse OUARY | 22. Cyprien KAWA |
| 5. Pierre FOCHI | 14. Léon KAOUA | 23. Amène KOUA |
| 6. Jérôme FOCHI | 15. Martin TAVIA | 24. Joachim KOMOELI |
| 7. Baptiste PIME | 16. Antoine NONHOUA | 25. Poitier NINHITI |
| 8. Vincent GUEWEHOU | 17. Gaston NONHOUA | 26. Marcel NEMEMBRE |
| 9. Marcelin HANOU | 18. Ernest NEPAMANDE | 27. Sylvain FOCHI |
| | 28. Joseph NEMEMBRE | |

Les indigènes Paoulo de Lifou s'est levé et parti avant que j'ai fini d'exposer les motifs de l'engagement dans la milice. il se montre ainsi, hostile au régime de la France Libre. Le soir, je me rends à La Foa, pour remettre à Monsieur Fabre le liste des miliciens indigènes. Sur la proposition de l'indigène Victor Diaweli et moi, nos tribus ont offert gratuitement 668 kilos de fruits aux soldats australiens et américains, le samedi 17 janvier 1942.

DETAILS

Tribus — Bananes — Ananas — Taros — Papayes — Citrouilles — TOTAUX

Gr.COULI	117k,		41k,300	11k,200	20k,9
172k,40					
pt.COULI	160k,7	22k	30k,2	23k	13k
Saraméa	72k	32k	84k	29k,7	26k
TOTAL	349k,7	54k	155k,50	53k,9	30k,9
					662k,3

Le dimanche 18 janvier — Monsieur le Capitaine HENECKOK⁴⁹, très touché du présent, que les tribus lui ont fait, me trouve à La Foa, et m'invita à aller visiter son campement à Ouaménie. Je lui répondis que j'accepte son invitation et je me ferais un grand plaisir d'aller visi-

ter son campement aussitôt que ma moto sera réparée.

Le samedi 31 janvier, sur la proposition du petit chef Félix Abel, ses sujets et sa famille ont offert aux Anglais dont le campement se trouve près de la tribu 115 kilos de fruits

DETAILS

b	t	a	manioc	citrouilles	Patates	TOTAUX
SARRAMEA :						
49	48	9	4	5		115 k.
BRAINO et famille :						
8	15	7			18	40 k.
57	65	15	4	5	10	155 kilos

En venant voir, l'officier anglais a remis aux indigènes la somme de cent francs.

Les indigènes de Grand-Couli et la plupart de ceux de Petit-Couli, n'ont pas participé à ce cadeau.

Le dimanche 1er février 1942, vers 7 heures 1/2 du matin L'indigène Abel Pétioupa (ancien combattant) arrive chez moi. Il me déclare, devant mon frère Sylvain Kawa et Félix chef de Saraméa : Que le révérend Père Jean, avait dit à Christophe (ancien combattant) et à lui-même, pourquoi vont-ils s'engager comme volontaires, ils feraient mieux de rester dans leur tribu¹. Je crois donc, que le révérend JEAN est hostile au régime de la France Libre.

Le lundi 2 février 1942, vers 5 heures du soir en revenant de Saraméa, je rencontre Adrien à la plaine à Mme LOQUET, il disait qu'il allait voir Poitier et Victor, plus bas je rencontre Poitier qui venait au grand galop de chez LACOUR.

Mari 4 février 1942, vers 6 heures du soir, l'officier australien commandant le groupe australien de Saraméa, et son interprète, vinrent me demander des hommes pour changer leur campement.

Je désigne alors les indigènes suivants : Jean Kawa, Dominique, Jérôme Fochi, Vincent Guewehou, Pierre, Léon K., Evarisse Ouary, Justin Hanou et Célestin Komoili, Alexandre Fochi à travailler l'après-midi, Georges, Joseph, Lucien, Antoine, Gaston, Ernest, Gustave, et Poitier, soit 18 hommes en tout. Mercredi tous se rendirent au travail.

Jeudi Vincent et Jérôme ne sont pas allés au travail.

Le dimanche 8 février 1942, tous les miliciens se rendirent à La Foa, pour prendre les instructions données par le chef de la milice (M. CARLIER) celui-ci me nomma chef des miliciens indigènes de Couli et Saraméa. (Fin du cahier)

NOTES

¹ *Toki*, selon la description de l'auteur dans son premier cahier (E. Métais 1967, p. 297 et 298) :

«Un jour la femme du chef revenait de Grand-Couli, à la nuit. Non loin du *creek* (ruisseau, terme anglais emprunté aux éleveurs australiens, d'origine irlandaise, tôt établis en Nouvelle-Calédonie), un hibou voltigea plusieurs fois au dessus d'elle. Elle cria de peur. Il revint sans cesse, fit plusieurs tours encore, la précéda jusqu'à la maison toute proche et essaya d'y entrer : c'était un *Toki*.

Une autre fois, les hommes et les femmes réunis dans une maison canaque (construite à l'europeenne) virent un homme qui ferma les deux portes et disparut dans la nuit sans bruit... C'était un *Toki*.

Une autre fois, dans la cuisine du chef, ce dernier parlait avec sa femme, la Roussette (*surnom masculin*) et la femme de ce dernier. A 9 heures du soir, ils entendirent quelqu'un qui descendait derrière, puis faisait, sur le toit, comme un ballon qui saute. Ils sortirent : il n'y avait plus rien.»

«... Simon nous déclare ceci : «Les sorciers ne quittent pas la maison, mais leur *wi* voyage. On le voit. F... et moi couchons dans la cuisine ; on voit, par la porte, un hibou ; on tire dessus : les ailes ont toute la longueur du toit. Quand on veut l'attraper, il n'y a plus rien. On entend dire quelques temps après, qu'une femme de Kouaoua est morte : c'est son *wi* que le sorcier, cette nuit là, déguisé en hibou, est allé ficeler.

Derios, un Blanc, allant à Table-Unio, la nuit, voit à un certain moment une boule de feu, le cheval renifle, a peur. Derios saisit son fusil. Le *Toki* retient la gachette et se sauve. Puis Derios tire... mais ne tue rien.

Un Canaque tire un oiseau. L'oiseau ne tombe pas, mais un homme apparaît



La haute vallée de Kouaoua. Les pins colonnaires signalent un habitat canaque. Photo J. Guiart.

au seuil de sa case. C'était le *Toki*.

Le chef, récemment, assis derrière une moto (*pilotée par Pierre Métais, alors instituteur à La Foa et pas encore ethnographe, qui laissera d'ailleurs cette moto à Théodore Braïno lorsqu'il sera obligé de rentrer en France*), revient de La Foa au crépuscule. Brusquement, en passant devant la plaine aux Aous (*hau*), il voit un cheval au galop venir vers lui. Pris de peur, il se jette dans le fossé, entraînant avec lui le conducteur et la moto avec quelques dommages pour les uns et les autres. Le cheval est un *Toki* et c'est lui qui l'a poussé.» (*ce dernier exemple ressemble plutôt au résultat de quelques apéritifs bien corsés bus chez des amis à La Foa*).

2 Cyprien Braïno, futur volontaire au Bataillon du Pacifique au cours de la dernière guerre, lui aussi moniteur. Il recevra un prix littéraire pour une nouvelle publiée par le *Journal des Instituteurs*. Il succédera à son frère aîné au poste de grand-chef administratif. Cyprien était plus lié à Pierre Métais que Théodore, du fait de son passage à Paris à la fin de la guerre, où Métais l'avait même emmené dans son village natal, Les Montils, dans le Loiret, où les gens avaient demandé à l'avance s'il n'y avait pas à craindre de la venue chez eux d'un cannibale. Cyprien se fera attribuer plus tard la citoyenneté française pleine et entière, de façon à pouvoir bénéficier d'une conces-

sion de cinquante hectares, au titre d'ancien combattant, au Col d'Amieu. Par la suite, il éprouvera quelque difficulté à persuader le service des Affaires dites Autochtones, à l'époque dirigé par Maylié, de le nommer grand-chef après la mort de son frère aîné, sous prétexte qu'il avait abandonné son statut particulier. Cela se fera néanmoins, après le suicide de Maylié.

³ Hahmèn, prénom originaire de Voh.

⁴ Nièce de Théodore Braïno.

⁵ Le concept de «poison» est traduit du bichelamar autrefois parlé en Nouvelle-Calédonie, où le mot *poison* signifie maléfice. Les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie ne connaissaient pas les poisons végétaux, les hommes ne pratiquant que les stupéfiants pour la pêche, et les femmes les abortifs et les stérilisants. Au cours des années 50, une femme qui voulait empoisonner son mari à Tchamba, Ponérihouen, a dû recourir à l'utilisation d'un produit désherbant. Cette notion d'empoisonnement, liée à celle de «boucan», importée du folklore «grand» et «petit-blanc» des Antilles, s'est maintenue dans la croyance européenne moderne calédonienne, sans que les pouvoirs publics fassent rien pour s'y attaquer, même après les accords de Matignon. On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi l'Agence pour le développement de la culture canaque ne fait rien pour éradiquer les idées fausses traînant en milieu blanc, y compris métropolitain, par rapport à la société et à la culture mélanésiennes. On dirait même parfois que ses responsables aiment à en rajouter.

⁶ Le prédécesseur d'Océa, le pasteur Catié, a fait l'objet de vives dénonciations de la part du chef Théodore Braïno :

«Pendant les trois quarts du temps, il ne travaille pas. C'est ainsi qu'on le voit souvent couché toute la journée devant sa case, et le soir quand la faim arrive, il s'en va chez les autres trouver de quoi manger ; quelle honte pour un homme aussi valide que lui ! Ce n'est pas le terrain qui lui manque pour faire de la culture vivrière. Aussi, s'il voulait se donner la peine, il aurait aujourd'hui des plantations d'ignames, de taros, etc, nécessaires à ses propres besoins, au lieu de compter sur la générosité des indigènes qui sont encore plus gênés que lui.

... Pendant de nombreuses années qu'il est parmi nous, il n'a pas fait grand effort pour le bien de la tribu.

... Mais ce qui cause le plus de mécontentement des indigènes, c'est la conduite de sa femme, quand il allait en tournée dans les autres régions, elle attirait des engagés étrangers à la région, que la tribu est obligée de nourrir ; elle ramène des engagés loyaltiens auxquels l'entrée de la tribu est formellement interdite.

... Afin que la religion soit respectée, que la bonne entente règne entre tous les pratiquants et adhérents, je vous demande instamment le déplacement immédiat du pasteur Catié et son remplacement par un autre pasteur plus consciencieux et plus sérieux. (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 317).

⁷ L'utilisation du nom patronymique d'un Européen de passage, pour le transformer en prénom non vernaculaire d'un enfant qui vient de naître, est fréquente : Ulm,

Picanon (un ancien gouverneur), Métais, Guiart, etc. C'est un moyen de marquer un moment dans un temps par ailleurs plutôt flou en ce qu'il ne fait pas l'objet de computation numérique d'une année sur l'autre.

⁸ Le père Luneau, à la fois autoritaire, homme de caractère, visionnaire, et d'une vive intelligence, ancien combattant de 14-18, aura été le seul réformateur de l'église catholique. Il a commencé par l'Œuvre de formation des catéchistes mariés, puis a poursuivi par la mise sur pied du Petit Séminaire qu'il animait à Canala, impulsant la création d'un Grand Séminaire à Païta où seront formés les premiers prêtres mélanesiens, dont Jean-Marie Tjibaou. Il fondera après la guerre l'association intitulée Union des Indigènes Amis de la Liberté dans l'Ordre (UICALO), qui sera à l'origine de la transformation des conditions politiques en Nouvelle-Calédonie à partir de 1946, puis de 1951 (O'Reilly 1952 ; Kurtovitch 1998b).

⁹ *Dikona*, diacre, personnage de premier plan dans l'administration des paroisses protestantes. Ce terme a été importé tel quel de Tahiti par les missionnaires de la *London Missionary Society*. Belekoré serait, selon l'auteur du cahier, «le fils d'un associé du vieux Mohoudi».

¹⁰ Emma est un village de montagne moderne, quoique d'apparence ancienne, tout au fond d'une vallée, où s'est tôt réfugiée une partie de la population de la vallée de Kereduru, ainsi que nombre de réfugiés de l'insurrection de 1878 originaires du versant occidental de l'île. L'accumulation voulue de cette population était destinée à faire barrage à la remontée par la colonisation de la vallée de Kereduru.

¹¹ Marcelin Mazyéré, du village de Mou à Ponérihouen, vallée célèbre pour être celle des meilleurs voyants de Nouvelle-Calédonie proprement dite, en particulier au village de Goa (Leenhardt 1930).

«... Dans ces lettres, je les priais de se rendre à la tribu de Mou pour consulter le grand chef Watau M. et pour lui demander ce qu'il pense de l'enquête que nous avons commencée pour découvrir tous les empoisonneurs indigènes et ce qu'il sait de Marcelin».

Réponse :

«... Eh bien, cher frère de fonction, le hasard a fait venir chez moi le jeune chef de Mou, de la tribu du grand chef Watau en question. Alors j'ai lu devant lui ta lettre en lui disant si ce que te disait ce jeune homme était vrai ? Alors voici ce qu'il m'a répondu. Je n'ai qu'un garçon de chez moi, qui est allé à La Foa l'année dernière, qui s'appelait Mazéré Watau, fils d'un homme de Mou qui était nommé Watau et dont la famille s'appelait Pwailé ma Cépopai. Ce vieux notable était mort depuis que j'étais trop jeune et *il n'était pas chef*. La nomination de grand-chef a été faite à Nimbaye. Ce grand-chef était Poindo, après Poindo était G. Poindet, et actuellement Poindi Gabriel, à Gondé (*Gondé étant un village de la vallée de Houaïlou, il y a là un problème*)... Mais je viens seulement te dire que le jeune chef Jacob de Mou m'a chargé aujourd'hui de t'écrire pour te dire que ce voyant, Mazéré Watau, qui était

parti de ma tribu (*le jeune chef parlant*) pour travailler à La Foa l'année dernière était peut-être ce Marcelin Watau dont tu parles de sa découverte. Eh bien, de ce que je veux aujourd'hui, je te prie de faire couper l'engagement et le faire sortir de La Foa, qu'il retourne à son pays. Et moi-même, je vais dire à la gendarmerie de le faire parvenir de La Foa. Enfin cher T. B., voici le chef Tendi, qui est arrivé justement au moment où le jeune chef m'a quitté. Alors, je lui ai dit tout ce que je connais bien Mazéré Watau, de la tribu de Mou. Car, comme tout le monde le sait, ce Mazéré était un homme en vagabond partout et bon à se vanter de ses exploits faux. T. B. doit nous croire, en ce que Mazéré Watau, ici à Mou, et à La Foa, il se nommait Marcelin Watau, fils du grand-chef de la tribu de Mou. Mon copain, le chef Tendi, et moi, nous faisons notre possible auprès du chef Jacob, pour s'assurer de la situation de Mazéré. Cet homme était trop vaniteux, comme disait Jacob Jules, son chef de la tribu Mou.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 270-271).

On trouvera aux pages 273 et 274 du même ouvrage une liste de personnes soignées par Marcelin dans la région de La Foa, dont les noms de deux Européens, et à la page 272 la trace de l'intervention du pasteur Philippe (*Gorodé, grand-père de la poésie Déwé Gorodey*) pour donner des conseils de prudence à son neveu et lui demander de ne plus se prévaloir de pouvoirs qui étaient inconnus à son lieu de naissance.

«... Le pasteur Catié me dit que le pasteur Philippe lui a montré plusieurs morceaux de bois que Marcelin lui a donné pour guérir les maladies. Il me raconte comment la tribu du grand-chef Boula s'est débarrassée de son sorcier.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 318).

«Lettres au chef de brigade de gendarmerie de La Foa :

«Monsieur le Chef,

Je viens d'apprendre à l'instant que le pasteur Philippe, de la tribu de Kouaoua s'est fait accompagner ce matin par l'indigène Bumi Guéwéou, *suspect de lèpre* de la tribu de Grand-Couli, pour se rendre à la station U(nger), à la pointe L(ebris), je vous pris, Monsieur le Chef, de bien vouloir procéder à l'arrestation immédiate du pasteur Philippe pour les motifs suivants (*le pasteur Yabe Gwa, de Tégon à Gomen, avait été arrêté et envoyé à l'Île des Pins à ce moment là, pour l'affaire des «troubles» de Gomen, ce qui créait un précédent : cf. Guiart 1959*) :

1) avoir sorti un suspect de lèpre sans l'autorisation de l'Administration et du chef de tribu.

2) circulation sans permission à La Foa.

Pour Bumi Géwéou, une forte amende lui ferait bien réfléchir une troisième fois (*pour qu'il ne recommence pas une troisième fois*).»

«L'indigène Théodore Braïno, moniteur et chef de la tribu de Petit-Couli à Monsieur le Chef de brigade de La Foa,

Monsieur le Chef,

Au moment où vous allez nous quitter, je viens, au nom de la tribu et au mien, vous adresser mes sincères remerciements et l'expression de notre reconnaissance pour les grands services que vous nous avez toujours rendus durant votre séjour à La Foa.

Il serait superflu, Monsieur le Chef, de vous dire que vous avez été pour nous le vrai syndic qui a toujours su mettre la bonne entente entre les colons et les indigènes.

Nous vous souhaitons un bon voyage et un heureux séjour dans le nouveau poste que vous allez occuper, espérant que votre successeur suivra votre bon exemple et qu'il pourra trouver en nous un collaborateur bénévole pour la prospérité de la colonie (*cette notion de collaboration bénévole est un moyen de confisquer par la bande l'autorité officielle du gendarme*).

Veuillez agréer, Monsieur le Chef, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 349).

« . . . Le pasteur Apou (*Apu Hmaé*), chef (*président*) des pasteurs indigènes de la Nouvelle-Calédonie, me dit que l'on ne connaît pas Marcelin à Ponérihouen, comme voyant. Et puis son père, si c'est le grand-chef de Mou, ne l'est pas non plus, il a seulement des médicaments qui guérissent bien quelques maladies indigènes. . . Je réponds à Apou que Marcelin a déjà guéri ici à Couli, plus de quinze personnes, dont ma femme et moi-même, et qu'il a affirmé que son père est un voyant capable de retrouver les empoisonneurs indigènes.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 277-278).

«L'indigène Félix Benoît Pavéli me déclare devant Cyprien et Antoine que dans la journée, Marcelin et lui s'étaient rendus à la tribu de Mou, invités par le chef.

« . . . Garesse (*Mérinos de Ouatom*) m'apprend que l'ancien chef de Coindé, Ernest Laguerre, était venu la veille chercher Marcelin et qu'il avait demander une auto pour l'emmener à Dogni voir des malades.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 281).

« . . . Un courant d'inquiétude se manifeste au sujet du mariage de Marcelin avec la fille de Barnabé, car celui-ci est soupçonné d'être de la compagnie de Poitier et de sa femme. . . En mariant sa fille avec Marcelin, Barnabé le ferait dans le but d'intimider Marcelin et son père à ne pas révéler quelque chose qui serait en sa possession.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 331).

« . . . Quelque temps après la comparution de Poitier devant le Conseil des Tribus de Couli et de Saraméa, Poitier et deux indigènes de Saraméa se rendaient clandestinement à la tribu de Négropp. De cette tribu, ils envoyèrent un émissaire chez l'indigène X. . . , de la tribu de Kaco. Celui-ci alla trouver le grand chef Watio pour lui dire que l'indigène Marcelin est un *faux voyant* et que tout ce qu'on a trouvé chez lui étaient de *fausses pierres*, qu'il ne doit pas maintenir son alliance avec le chef Théodore Braïno pour obtenir l'aide de Marcelin.»

¹² Permission : autorisation administrative délivrée par la Gendarmerie, en vertu du

Code de l'Indigénat, pour autoriser un Mélanésien à sortir de son district de naissance pour aller séjourner dans un autre. La durée de cette permission était limitée et elle pouvait être refusée. Cette obligation avait pour but le contrôle politique des Canaques, le maintien de ces derniers à proximité des chantiers de route ou des travaux à effectuer par réquisition au bénéfice de la colonisation. Elle ne s'appliquait pas aux pasteurs et catéchistes, mais le pasteur européen Bénignus préfère officialiser par sa présence la venue des pasteurs mélénésiens, en venant ce jour là introniser lui-même le nouveau titulaire de la paroisse de Grand Couli. Les plantations appartenant ici à la mission protestante correspondent au chiffre d'un hectare fixé par le gouverneur Feillet. Ce lot de village, inséré dans ce qui est dit *eika* chez les protestants, permet au pasteur (ou au catéchiste chez les catholiques) de survivre par ses propres cultures vivrières, sinon même d'avoir un peu de café à vendre.

¹³ Le *hau* est décrit ainsi par Hénê, l'épouse de Théodore Braïno. Elle voit sur la véranda un feu qui diminue d'intensité, puis disparaît. Théodore Braïno arrive, ne voit rien et tire un coup de fusil en l'air. Un cercle de lumière apparaît sur le champ de football. Braïno tire au milieu, le *hau* disparaît.

¹⁴ Théodore n'est pas instituteur, mais «moniteur de l'enseignement public mélénésien», et ici directeur d'école de cet enseignement «indigène», fondé en 1930 par la Gendarmerie et géré jusqu'en 1952 par le service dit des Affaires indigènes, lui-même confié à la Gendarmerie jusqu'en 1947, année où il sera repris en compte par un administrateur de la France d'Outre-mer placé à sa tête, conservant les gendarmes en poste dans l'intérieur et les îles comme «syndics des Affaires indigènes». La revendication, administrativement incongrue, de Théodore Braïno, pour se faire reconnaître comme instituteur est ici compensée par la bonne manière faite au chef de poste de gendarmerie en mettant en majuscules le mot chef, dans le titre : chef de poste.

¹⁵ La référence à l'année de l'insurrection, dans une lettre à l'adresse de la Gendarmerie, qui a fourni les premières victimes et participé à la répression militaire, n'est pas entièrement innocente.

¹⁶ Le «syndic», titre que prend le chef de poste de gendarmerie lorsqu'il est amené à s'occuper des Mélanésiens, éternels mineurs, que l'administration représente juridiquement devant les tribunaux, d'où l'utilisation de ce terme de syndic.

¹⁷ Saegni = *Saihnyi* en graphie *qene drehu*..

¹⁸ Pierre Bergès, colon à La Foa, membre, puis président en 1952 du Conseil général. Il a joué un rôle de premier plan pendant toute la période de la guerre et de l'après-guerre. Il était membre du Conseil provisoire nommé, remplaçant le Conseil général dissous au moment du ralliement pour vychisme.

¹⁹. Adrien Hanou et Barnabé font l'objet d'accusations organisées sous forme de dia-tribes de la part de Théodore Braïno :

«. . . a) D'abord Barnabé et Adrien sont du même clan.

b) Il y a encore une vingtaine d'années, si ce n'est plus, l'indigène Barnabé

Père vendit un cheval à un possesseur de Toki de la tribu de Ouatom. Celui-ci demanda à Barnabé combien il voulait pour son cheval. Barnabé lui répondit qu'il ne voulait pas d'argent, mais un Toki. L'indigène de Ouatom lui donna un Toki, plus deux cent francs.

c) Quand l'indigène Cyprien (*frère de l'auteur du cahier*) était moniteur à la tribu de Ouatom, il était continuellement malade. Un beau jour, il décida d'aller consulter Diroua (*Jirua*) Gabori Ernest qui travaillait chez Monsieur Rolland, à Fonimouleu. Le voyant dit à Cyprien que c'était son beau-frère Barnabé qui l'empoisonnait au moyen du Toki ou du tabou qu'il recevait de Oui-Point et de Petit-Couli.

d) Le 13 juillet 1940, à Petit-Couli, la femme de Léon Nonhoua, belle-mère de Barnabé, déclara devant le conseil que le paquet mystérieux examiné ce jour-là lui a été remis par son beau-fils Barnabé. Ce paquet, d'après tout le monde, serait bien un Toki.

e) Un jour, en venant de Farino, la femme Henriette Braïno Kawa, mariée à Adrien Hanou, déclarait à ses frères que son mari Adrien Hanou attendait de Barnabé un Toki en paiement d'un tabou que son mari avait placé chez Barnabé à la tribu de Ouatom.

f) Déclaration du vieux Dany de Wabe (*Wabö*) à Kouaoua, connu dans le monde indigène comme le directeur de la société de criminels indigènes. Lors de son dernier passage dans cette région, il a déclaré à Tendi, grand chef, qu'il avait vu un Toki chez Adrien Hanou.

g) Poitier et sa femme, le lendemain du jour où ils ont sorti leur Toki et leurs pierres sont venus passer la journée entière chez Adrien Hanou à Petit-Couli lui apportant des présents soi-disant pour demander pardon.

h) Déclaration de Victor (*Diaweli*) accusant formellement Poitier et Adrien Hanou d'être possesseurs des poisons donnés par le vieux Mohoudi.

i) Les rencontres successives de Barnabé et d'Adrien Hanou à La Foa et le séjour de la fille de Barnabé chez Adrien Hanou à Petit-Couli pendant les derniers jours avant son mariage avec Marcelin Watau.

j) L'invitation d'Adrien Hanou par Barnabé au courant de la première quinzaine du mois d'Août dernier.

k) Adrien Hanou possède un tube qui permet de trouver un malfaiteur (*les magies destinées à découvrir les voleurs sont traditionnelle*, cf. Leenhardt 1930). Il tient ce tabou de ses ancêtres et tous les indigènes de La Foa, Bouloupari, Canala, Kouaoua, Houaïlou, Bourail et Moindou savent très bien son existence chez Adrien Hanou et sa famille. Ce tabou a un très grand défaut, il atteint le coupable et toute sa famille (*Ceci est également traditionnel*).

l) Quand la veuve Braïno Kawa est décédée à Petit-Couli, mes frères et moi, nous sommes allés trouver notre beau-frère Adrien Hanou et nous lui avons offert des présents en lui priant de trouver, par l'intermédiaire de son tabou l'empoisonneur de

notre pauve mère. Nous avions des doutes sur Poitier et sa femme. On ne sait pas si Adrien Hanou a fait le nécessaire car jusqu'à présent il n'y a pas eu de résultats. Nous avons pensé que les résultats étaient peut-être nuls parce qu'Adrien était peut-être en relation avec les empoisonneurs qui auraient cité Poitier et Bonaventure (*un autre catéchiste*).

m) Le bout de bois que Barnabé avait donné à sa belle-mère a une grande ressemblance avec un autre qu'Adrien avait donné à la femme de Cyprien et que nous considérons comme provenant d'une espèce d'arbre connu seulement de Barnabé et Adrien.» (Premier cahier : E. Métais 1967, p. 176)

«... Lundi 11 novembre, vers 3 heures de l'après-midi, les indigènes Cyprien Braïno et Justin Hanou me trouvent chez M. Ba (*transporteur et revendeur à Nouméa selon E. Métais, et donc ce qu'on appelle localement un colporteur, parce que détenteur d'une patente ainsi nommée*), et m'annoncent la mort de Gabrielle, fille de Hanou et qu'ils viennent de voir Marcellin qui leur a dit que la fillette est décédée par suite de l'effet d'un tube néo-hébridais que possède le vieux Victor.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 253)

«... Après la mort de Victoire Komoeli, les indigènes Marcellin Boreu et Célestin Komoeli donnèrent des présents à Adrien Hanou et le prièrent d'employer son tabou pour découvrir l'empoisonneur de Victoire.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 254)

«... En faisant des feuilles de niaouli pour Joseph Mathieu chez Edouard Brinon, vers midi, Adrien alla se reposer au bord de la rivière et y fit la sieste. Dans son sommeil, Adrien voyait l'indigène Albert Nonhoua debout devant lui. Il se lève et ne voit plus personne. Nonhoua avait disparu. Adrien eut alors une grande peur et rentra chez lui sans avoir le courage de continuer son travail pendant l'après-midi.

Quelques temps après, le vieux Victor vient trouver Adrien chez lui. Celui-ci lui raconte son aventure de chez Brinon. Le vieux Victor lui répond qu'il ne pourrait rien lui dire à ce sujet, sachant que le Toki a un pied dans l'eau salée à La Foa et que l'autre pied est dans l'eau salée à Canala ; cela voudrait dire que les poisons indigènes sont répandus entre les Canaques à partir du bord de mer de la côte est jusqu'au bord de mer de la côte ouest. Comme Nonhoua étant le beau-fils du vieux Victor le sorcier, Adrien ne demanda pas davantage.» (Premier cahier, E. Métais 1975, p. 201).

«... Vers sept et demi du matin, l'indigène Célestin Komoeli vint me trouver, envoyé par Adrien Hanou, me prévenir que deux indigènes de la Négropo et de Canala sont arrivés chez A. Nonhoua à Saraméa, envoyés par le grand chef Wathio de Canala, pour lui demander une branchette de niaouli (*il demande la partie pour avoir le tout*) afin que soit mort l'empoisonneur du vieux Boinso, de la tribu du grand chef Wathio.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 365).

²⁰ Gally-Passebosc, nom d'un colonel tué par les insurgés à La Foa en 1878.

²¹ On ne s'adresse jamais à une personne plus âgée ou de rang supérieur sans lui remettre, dès l'abord, un présent, signe de sincérité. Retourner ce présent serait

considéré comme injurieux. Si ce présent est destiné à un chef traditionnel, il n'existe pas d'obligation pour ce dernier de donner une prestation en retour, c'est alors une reconnaissance de son rang.

²² Les guérisseurs étaient fort mal vus des médecins militaires alors en poste dans les circonscriptions et dévoués au bien être de la population canaque. Les seconds reprochaient *a priori* aux premiers le manque d'hygiène de leurs interventions. Le docteur Guy Loison, en poste à La Foa peu de mois plus tard, transféré de Tahiti pour sentiments pro-Vichy, entreprendra de faire la guerre aux voyants et guérisseurs de sa circonscription, aboutissant, en conjonction avec le géologue Jacques Avias, à traîner Marcellin Mazyere devant le tribunal correctionnel de Nouméa, en 1948, pour exercice illégal de la médecine. Le voyant sera défendu à la barre du tribunal par Maurice Leenhardt et relaxé.

²³ Parmi tous ceux qui recherchent le pouvoir, la considération, et quelque rémunération en exerçant le métier de guérisseur et de voyant, il y a les prudents qui évitent les accusations portant sur les membres mêmes de la famille de leurs consultants, et ceux qui, comme les hommes de Lifou exerçant leur industrie en dehors de chez eux, et qui portent trop souvent strictement n'importe quelle accusation, parce qu'ils se moquent éperdument des résultats. Les victimes sont des gens de *Mèèk* (Grande Terre en langue *qene drehu*), et cela n'a donc pas grande importance à leurs yeux. Les voyants habituellement prudents gardent leurs accusations pour les gens éloignés, de l'autre côté de la montagne, en ce cas à Canala (les empoisonneurs de Kayu) ou à Kouaoua (le vieux Dani).

« . . . Je demande au pasteur Catié si son beau-frère Buthio pourrait découvrir les empoisonneurs indigènes ; il me répond que son beau-frère n'a pas assez de pouvoir pour faire cela, il a seulement un médicament qui guérisse bien certaines maladies. En ce moment, il soigne quelques indigènes à Canala, dont la femme du grand-chef Wathio (*fille d'un pasteur originaire de Lifou*).» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 263-264).

« . . . Le pasteur Catié me parle encore d'un homme, à Maré, qui soigne beaucoup de malades. Quand il donne du médicament à un malade, on trouve toujours l'empoisonneur devant la case de son malade.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 244)

« . . . L'indigène d'Ouvéa qui travaillait à l'hôpital, dit à Félix (*Nepamwadö*) que son neveu était mort par suite des effets des poisons indigènes, que lui ont fait six indigènes de Ouatom (cinq vieux et un jeune). Il recommande ensuite à Félix de revenir à sa tribu ; il lui ajoute que : *demain matin, tu verras les deux plus vieux* de la bande se présenteront devant ta case. Félix Benoît revient à la tribu de Ouatom. Le lendemain, de bonne heure, il fut surpris de voir les vieux Bonnaventure et Ildefonse se présenter devant sa case et lui demander s'il n'avait pas du café pour boire. Félix n'eut plus de doute. Il voit en Bonnaventure et Ildefonse les empoisonneurs de son neveu Félix Chonlonméa. Ces deux sont soupçonnés depuis longtemps par les

indigènes d'être de la bande au vieux Mohoudi de Négropopo.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 245)

«... Je ne connais pas beaucoup de gens de la tribu de Mou, qui est à 20 kilomètres (à *vol d'oiseau peut-être, pas en suivant la route*), et l'homme dont tu me parles comme voyant. Mais je sais que J. Boéré et l'indigène Mikaël Tjouki sont deux voyants, et que, si je le veux, leur frère ira avec moi pour les chercher. L'indigène Api, de Coindé, qui a passé un mois avec Auguste à Ponérihouen, confirme mes déclarations. Il insiste pour que je fasse le nécessaire afin que J. Boéré et Mikaël de Goyète viennent à La Foa.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 1261-262).

«... Je connais une personne qui est à Touho et qui sait reconnaître les Toki. il est le frère du grand chef Kataoui (*Katawi est le candidat catholique à la grande chefferie à Canala, et comme tel soutenu par le père Luneau contre le titulaire protestant Waco; il sera plus tard soutenu par le RPCR*), celui qui a été décoré de la médaille militaire le 11 novembre de l'année dernière à Nouméa. Cet homme s'appelle Samuela (*prénom protestant*). Son médicament fait partie de celui dont vous avez entendu parler longtemps à Hienghène. On parle beaucoup de lui, c'est-à-dire les gens d'ici me parlent beaucoup de la façon dont il soigne. Enfin, d'après ma connaissance, c'est l'homme qu'il vous faut. Je ferais le nécessaire auprès de lui si vous voulez.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 262).

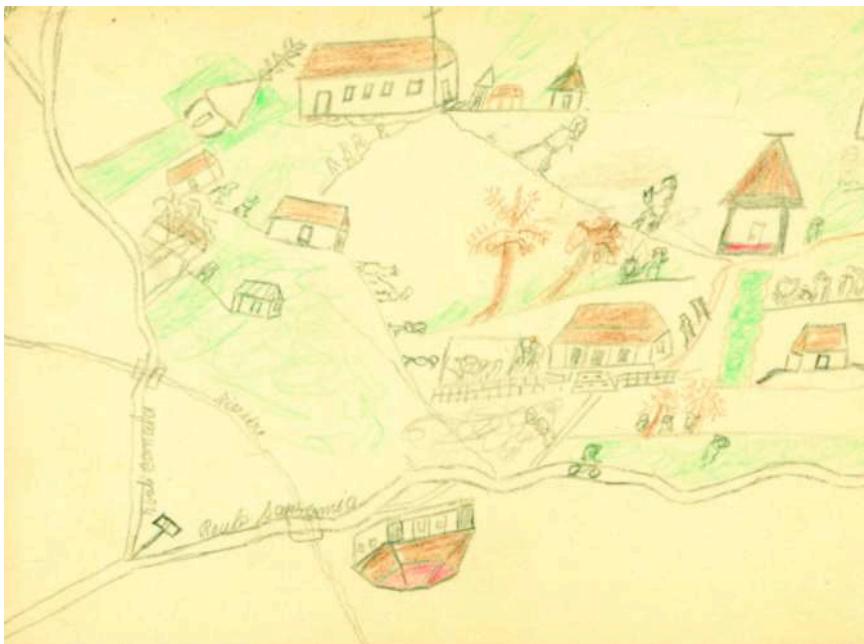
²⁴ Jean Vergès, futur chef du service de l'élevage. Un de ses parents proches possédait une propriété d'élevage à Tomo, au sud de Boulouparis. La croyance des blancs aux pouvoirs de sorcellerie et d'empoisonnement des Canaques est plus grande si possible que celle de ses derniers en leur propres pouvoirs.

²⁵ Kayou pour les blancs : Kereduru, dans la moyenne vallée de la Crouen à Canala.

²⁶ L'enseignement purement livresque du français ne date pas d'aujourd'hui. Le programme imposé aux moniteurs de l'enseignement public, comme celui qu'ils avaient reçu eux-mêmes, ne comportait ni introduction aux sciences naturelles, ni même notions d'hygiène en dehors des recommandations d'utiliser le savon pour se laver. Les infirmiers canaques ne recevaient à l'hôpital de Nouméa aucune formation. C'était aux médecins de circonscription à la leur donner. Ils apprenaient ainsi à poser les pansements, à faire les piqûres, mais rien ne leur était expliqué quant à la justification médicale de ces divers actes. Les «brûlures» éprouvées par l'infirmier Joël Pimè vont de pair avec le concept du *doki*, divinité au sexe de feu (Leenhardt 1930).

²⁷ Ces relations constantes entre Couli et Kacirikwê, (Katrikoin), par la montagne, sont une violation du code de l'Indigénat interdisant les déplacements en dehors du district sans autorisation écrite du chef du poste de gendarmerie, qui la délivrait après avoir consulté Nouméa. Comme on va à Kacirikwê à pied, sans passer devant la maison d'un colon, ni en empruntant la moindre route où l'on puisse être arrêté, on ne se gêne pas pour violer la loi du blanc, et, comme tout le monde le fait, personne ne dénonce l'infraction.

²⁸ Une Mme veuve Gardel possédait alors une plantation sur l'île d'Espiritu Santo, à



Dessin d'élève de l'école de Petit-Couli, réalisé à l'initiative de J. Guiart, par Hilarion Nemèbörö, 11 ans. 1948. Représentation de la dispersion des habitats et des champs, reliés entre eux par routes et sentiers ; en haut, une église. Il s'agit ici d'une image de Saraméa, le village de l'enfant.

Sarabo, qui sera achetée en 1950 par Maurice Lenormand, le futur député de la Nouvelle-Calédonie. Plusieurs planteurs ou commerçants français de l'archipel (Marinacce) voisin avaient ainsi des liens personnels avec La Foa.

²⁹ Le présent d'étoffe doit être d'au moins cinq mètres, ce qui permet de faire confectionner avec une robe de femme. Les Européens qui donnent moins, en particulier les hauts fonctionnaires, sont regardés comme des avaricieux. En dessous de cinq mètres, le tissu ne peut servir qu'à faire un «manou» d'homme, dont le port en public était à ce moment là interdit par un arrêté du gouverneur.

³⁰ Il y avait toujours des adolescents non réquisitionnables, à la recherche de nouvelles à entendre ou de visiteurs à accueillir ou diriger, au croisement de la route territoriale et du chemin menant à Ouatom. Il y en a encore.

³¹ M. Langouët, ingénieur des Travaux Publics à ce moment-là.

³² Les notions ayant trait à l'empoisonnement sont très floues, du fait de l'intervention du français dans ce discours. On est passé de la notion de maléfices, c'est-à-dire d'une action par des moyens non physiques, à celle d'empoisonnement à

l'occidentale, et l'on cherche à la fois des «bouts de bois», qui correspondraient à la première catégorie, et des plantes, qui permettraient de justifier la seconde interprétation. On notera que le *Datura*, introduit d'Indochine, et qui a été la cause de véritables empoisonnements en milieu européen, en particulier dans le nord de la Grande Terre, à Ouégoa, pour des affaires de rivalités pour des chevaux de course, n'est jamais mentionné dans toute la recherche faite par Théodore.

³⁴ Les citoyens japonais n'avaient pas encore été rassemblés sur ordre des autorités militaires américaines et envoyés dans des camps de concentration en Australie, pour y être rapatriés au Japon par des navires de la Croix Rouge. Leurs biens seront mis sous séquestre, puis dévolus à la victoire dans la guerre du Pacifique à l'Etat français. L'administration de ces biens pendant la guerre se transformera au cours des années 50 en un scandale à l'origine de la condamnation du chef du service territorial des Domaines, Desmazures, à une lourde peine d'emprisonnement.

³⁴ Un bâton de tabac est le raccourci stylistique employé dans le discours de présentation comme symbole d'un cadeau plus élaboré et de plus grande valeur. On dit un peu partout dans la région en ce cas : «tabac», *tèbèk*, *sigo*, etc.

³⁵ Voir note 54, p. 122, troisième paragraphe.

³⁶ L'intervention des voyants et guérisseurs est parallèle à celle des médecins, mais peut être aussi bien déclenchée en premier qu'être sollicitée après l'échec éventuel des médecins. Il n'y a pas de règle en cette matière, mais des raisons d'opportunité: éloignement du médecin et donc coût du transport : l'intervention du guérisseur, qui se déplace plus facilement, est peu onéreuse. Si le médecin européen est prévenu et agit aussitôt, personne n'ira gêner son action. Mais, s'il veut soigner, il conviendra qu'il se déplace continuellement. Or la pression européenne constante pousse à ce qu'il reste à son dispensaire, à attendre les malades, blancs ou assimilés, qui viennent en automobile, les Canaques n'ayant pas à l'époque les moyens financiers pour ce faire. On aboutissait ainsi à ne pas soigner les Mélanésiens en cas d'urgence, ce qui explique les morts de vieillards, de femmes en couches ou d'enfants en bas âge, attribuées à la sorcellerie, parce qu'on ne pouvait mettre en cause ouvertement le fonctionnement réel du système colonial. Il suffisait d'une sœur infirmière dévouée, comme à Pouébo dans les années 50, pour transformer radicalement cette situation.

³⁷ L'arrière de la maison est la zone rituelle (Leenhardt 1930, 1937 et 1947).

³⁸ Les rites traditionnels pré-européens avaient toujours deux aspects, un positif, guérir, un négatif, donner la maladie. Il y a là une grande confusion dans l'esprit de Théodore. On ne sait pas exactement ce qu'il poursuit, le *doki* (*toki*), qui est uniquement malévolent et ne saurait en aucun cas guérir, ou l'éradication, en quelque sorte laïque, puisqu'il n'agit apparemment pas par principe religieux, de toute «superstition» à cause de son côté potentiellement négatif, et donc dans son esprit facteur du dépeuplement canaque.

«... Pendant la journée du 11 juillet, le jeune Charles Fochi, voulant tendre un piège à oiseaux sur un niaouli, près de la case à Philippe Kathila, de Petit-Couli,

au moment de monter sur l'arbre, Charles fut aperçu par Philippe, qui lui commanda de partir au plus vite parce que sur cet arbre, il y avait une vachette. Charles obéit, prit peur et alla prévenir son père Sylvain (*Fochi*). Celui-ci appela le petit-chef Félix, et quelques indigènes. Tous se réunirent au pied de l'arbre défendu. Félix monta dessus et en descendit une petite boîte rouillée renfermant quelques morceaux de bois, une écorce d'arbre et plusieurs feuilles sèches. . . A notre arrivée, Nicolas prit la boîte à Philippe et l'ouvre sur une natte, mais pas une seule personne a pu dire exactement de quel arbre provenaient les feuilles et les brindilles. Je demande à Philippe d'expliquer ça. Il m'a répondu qu'il ne les reconnaît pas également. C'est le vieux Xavier (*un Mè Tiça des anciens villages côtiers*) qui lui avait donné cette boîte. Il lui avait simplement dit que les trois brindilles attachées ensemble servent à éloigner les Tokis de sa case, l'écorce et les feuilles ensemble servent à être sucées quand on est malade, l'autre morceau de bois est un contre-poison.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 252).

³⁹ Bouloupari est ici un surnom, l'intéressé est un Fochi. Les prénoms et surnoms européens ont eu, un siècle et demi durant, pour fonction d'assumer vis-à-vis des blancs un nom qui ne leur paraisse pas étrange et leur évite de chercher ce que signifiait réellement le nom canaque, ce dernier définissant le statut social et le statut foncier de la personne (nom différent et venant s'ajouter à celui du groupe de descendance), et surtout cachant le fait qu'en conséquence de la déperdition démographique, chaque personne en était venue à porter plusieurs noms, conservant ainsi la mémoire d'autres statuts sociaux et d'autres statuts fonciers, en attendant la naissance d'enfants permettant de redistribuer plus largement tous ces noms, tous ces statuts sociaux, toutes ces revendications foncières potentielles. L'arrêt de la baisse démographique et l'horizontalité de la courbe à partir des années 1920 devait encourager les Mélanésiens à poursuivre une stratégie à longue échéance, dont ils ont soigneusement caché l'existence, y compris aux missionnaires, de manière à éviter les interventions inopportunnes.

⁴⁰ Ulm Dumay, le futur informateur de Mme Elyane Métais.

⁴¹ Hahmèn, qui avait été, au cours de la décennie passée, le représentant à Témala du célèbre voyant Pwagatch (Guïart 1959). En 1954, il dénoncera les auteurs de l'assassinat du guérisseur Teé Dole, lui aussi de Témala, dont le crime avait été de soigner les femmes stériles en pratiquant avec elles des exercices sexuels qui n'avaient rien de magiques. Deux maris avaient fini par s'en émouvoir et se venger, le tuant sous prétexte qu'il était un sorcier responsable de la mort de femmes et d'enfants.

⁴² Catéchistes et pasteurs sont entraînés dans le mouvement sans qu'ils imaginent d'en informer leur hiérarchie européenne, pourtant théoriquement encore toute puissante..

⁴³ Théodore possédaient une motocyclette, que lui avait laissée Pierre Métais, longtemps instituteur à La Foa, et qui avait dû partir en France, en 1938, en conséquence de la dénonciation des parents d'élèves suivant lesquels l'instituteur de leurs enfants «s'encanaquait», ce qui n'était pas supportable selon eux. La réalité était que Métais,



Dessin d'enfant à l'initiative de J.Guiart. On retrouve dans le bâtiment du bas une technique de remplissage utilisée dans les bambous gravés. Ecole de Petit-Couli, 1948, par Eloa Nemèbörö, de Kouaoua, 12 ans.

abandonné par sa première femme, qui lui avait préféré un employé, plus tard chef de service, de la maison d'export-import Ballande, allait se consoler à Couli, où il s'était mis en tête d'enseigner aux jeunes gens à jouer au foot-ball, comme, à la même époque, Alain Gerbaud avait imaginé de régénérer la «race polynésienne» par la pratique du sport.

⁴⁴ Mme Elyane Métais a publié une liste de patients soignés par Marcelin, p. 273 et 274. Cette liste est datée de 1940.

⁴⁵ La vendetta des médecins officiels contre les guérisseurs est ancienne. Elle a de fort bonnes, et de moins bonnes raisons médicales. Elle n'est plus à la mode aujourd'hui. Mais les sentiments restent froids et les formes de collaboration rares.

⁴⁶ Cette lettre est courageuse. Elle représente une forme de résistance à l'arbitraire administratif colonial, ce dernier encore plus ancré dans sa bonne conscience parce qu'y ajoutant de mauvaises raisons de défense nationale. Leurs «contradicteurs» ici sont, entre autres, le médecin de colonisation Guy Loison et le révérend père Jean. L'idée de proposer l'exil de Poitier est géniale, en ce qu'elle neutralisait complètement l'accusation contre Marcelin, l'administration ayant tendance à ne plus bouger devant des exigences aussi contradictoires et donc aussi difficiles à mettre en œuvre.

⁴⁷ Cette technique de confection d'un maléfice efficace est venue directement du Vanuatu, où elle est pratiquée exactement ainsi, avec quelques fioritures supplémentaires.

⁴⁸ C'est là un scoop. On a bien peu dit que les forces américaines étaient présentes dès avant le jour de leur débarquement massif, le 12 mars 1942, tout au moins par des officiers venus étudier les conditions du futur débarquement pacifique. Circuler en groupe avec des Européens locaux, y compris un chef canaque, était un moyen de préserver le secret des intentions du commandement américain. La construction de la piste aérienne de la plaine des Gaïacs était déjà en cours, avec des moyens locaux, en attendant les sapeurs de la marine américaine, les *Seabees*. Théodore Braïno dévoile ici un secret militaire aujourd'hui un peu éculé. Ce fragment de son récit vient contredire la relation du Gouverneur Sautot, ou plutôt en bouche certains trous évidents. Les autres ouvrages traitant de cette partie de la guerre du Pacifique n'en ont jamais parlé non plus (Stahl 1994).

⁴⁹ Hancock.

⁵⁰ L'organisation de la Milice Civique par le capitaine Dubois prend ici une dimension inattendue, qui d'une certaine façon justifiait les inquiétudes du haut-commissaire envoyé de Londres, l'amiral Thierry d'Argenlieu. Il y avait là les troupes d'un coup de force tout autant que les moyens de défense du pays contre une agression extérieure. C'est d'ailleurs la milice de La Foa qui mettra l'amiral aux arrêts à l'hôtel Banuelos. Cela n'excuse pas les erreurs politiques de l'amiral d'Argenlieu ni sa déportation, dans un îlot désert, sans rien, et surtout sans eau, de gens parfaitement inoffensifs arrêtés dans ce qui était une embuscade, sous prétexte d'une réception officielle.

⁵¹ C'est une position constante des missionnaires maristes, hostiles par principe aux départs des chefs de famille, où des jeunes hommes aptes à fonder une famille, où que ce soit. Ils se sont refusés, en 1915, à favoriser les engagements de tirailleurs pour la France. Cela n'avait rien à voir avec la France Libre. Mais il est vrai que dans son ensemble, l'église catholique était pour le maréchal, au début tout au moins. Dans une correspondance, le révérend père Rouel ne recense qu'un seul père à ce moment-là favorable à la France Libre. L'édification, après guerre, de l'église du Vœu (le voeu émis par l'évêque en prières de ne pas voir le pays conquis par les Japonais) aura pour fonction partielle l'oubli de cette période où l'église et le corps social étaient dans des camps opposés.

LE SECOND CAHIER DE THÉODORE BRAÏNO

On aura noté dans le texte la référence à un premier cahier de la main de Théodore Braïno Kaahwa. Je ne l'ai jamais vu, et encore moins possédé. Théodore Braïno ne l'avait plus en sa possession lorsque je travaillais avec lui. Il l'avait apparemment prêté à Pierre Métais. On en trouvera de larges extraits dans l'ouvrage de Mme Elyane Métais. Théodore m'a bien volontiers prêté le second cahier et m'a autorisé à le copier et l'envoyer aussi à Pierre Métais, à l'époque héroïque de l'Institut Français d'Océanie (l'actuel Centre-Orstom, puis IRD), où nous avions hérité de rames de papier troué dans le haut, qu'il fallait utiliser, et de machines à dactylographier qui n'avaient pas d'acents, et dont nous devions nous servir. Mme Métais a utilisé aussi ce second manuscrit (E. Métais 1967, p. 245-247, 248-249) sans jamais en reconnaître la provenance, et sans même dire qu'il s'agissait d'un second cahier.

On pourrait tenter de reconstituer le premier cahier de Théodore Braïno, en mettant dans l'ordre chronologique les extraits publiés par Mme Elyane Métais. Malheureusement elle en a supprimé les dates dans la plupart des cas, ce qui nécessiterait un gros travail d'analyse de contenu pour les reconstituer convenablement. La référence constante aux pages du cahier aiderait, sinon pour ce que le second cahier n'est pas mentionné en tant que tel. Elle a supprimé aussi bien des noms, de façon aléatoire, les mettant ici, les omettant là, sans grande nécessité. On les retrouve facilement dans le corps du second cahier. L'analyse de ces extraits permet d'établir que le premier cahier couvre la période

précédant immédiatement celle du second cahier, c'est-à-dire *grossost modo* l'année 1940. La plupart des références cohérentes, respectant le texte de l'auteur, présentées par Mme Métais ont été reprises ici en notes. Quand Mme Métais réécrit entièrement les phrases de Théodore Braïno, il n'a pas été possible d'en tenir compte. Ce n'était plus du texte authentique. Notre propos n'était pas de reconstruire le texte de Braïno à travers les envolées lyriques de Mme Métais dissertant sur la sorcellerie canaque.

Théodore Braïno est ainsi un chroniqueur, un des très rares en Nouvelle-Calédonie, où les Européens nous livrent plutôt des reconstructions fortement améliorées du passé colonial, reconstructions utiles sous condition d'effectuer un travail de confrontation et de recollement avec toutes les autres sources. Il est aussi un écrivain. A le lire avec attention, son style français est plutôt bon, souvent excellent, dès lors qu'il fait un effort particulier. Il s'agit, dans le texte présenté ici, de notations à la volée, où se glissent facilement des à peu près, sinon même une part des approximations phonétiques qui émaillent les textes de lettres d'autres auteurs, toujours citées *in extenso*. La ponctuation est intéressante en ce qui concerne l'emploi de la virgule, utilisée pour introduire un développement ou un sens nouveau dans la phrase. Il ne faut pas oublier que Théodore Braïno écrit dans ce qui est pour lui une langue étrangère. Il a tendance à maintenir la non distinction entre les nasales, courante dans le parler français de Nouvelle-Calédonie : *dans* prononcé comme *dont*.

On note des problèmes constants de transcription de termes vernaculaires. L'équivalent du *bao*, ancêtre divinisé, en langue *ajie*, est ici le *hau*, et non l'*aou*, par ailleurs terme austronésien qui se retrouve jusque dans la langue maorie. De même, l'habitude de Théodore Braïno d'écrire les *u* comme les *n*, aboutit à ce que Mme Métais parle du *hanrou*, alors qu'il s'agit du *hauru*, ce qui se comprend mieux, étant alors une spécialisation du *hau*, et donc un cas particulier d'une catégorie bien plus générale.

Le grand avantage de la chronique quotidienne de Théodore est

sa cohérence. Il procède par petites étapes chronologiques, introduisant des documents écrits au fur et à mesure qu'ils apparaissent dans la réalité. Ce faisant, il ne saute jamais du coq à l'âne, puisqu'il s'impose un cadre temporel auquel il ne déroge pas. Il est tout-à-fait intéressant de noter que ces écrivains mélanésiens, citoyens d'une nation dont on nous dit constamment qu'elle est brouillée avec l'expression de la temporalité, nous apportent des autobiographies, telles celle encore inédite du pasteur Eleisha Nebaye, ou ici des fragments d'autobiographies parfaitement bien organisés.

L'espace temporel occupé par les événements relatés dans ce deuxième cahier, celui présenté ici, se place quelques mois après le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, où Théodore Braïno a joué un rôle qui lui vaudra une certaine forme de tolérance pour son entreprise, et cela jusqu'à l'installation des forces américaines, à partir de quoi plus personne ne s'occupera d'autre chose que de tirer quelque avantage, en général financier, de la situation.

Pendant ces mois où se décidait le sort de la planète, la société canaque de la circonscription de La Foa s'intéressait une fois de plus à son problème de fond, trouver la cause et combattre la dépopulation tragique qu'elle avait subie depuis l'arrivée des blancs. Le moment de cette action de Théodore Braïno s'explique du fait que, en réalité, la courbe démographique avait cessé de baisser pour s'établir selon un palier, et cela plus ou moins à partir de 1920-1925. Pierre Métais l'explique excellemment dans la part écrite de sa main de l'ouvrage signé par son épouse. La prise de conscience de cette réelle amélioration de la démographie ne s'était apparemment pas encore faite.

On pouvait imaginer qu'un effort particulier permettrait de relancer le mouvement démographique. Tout dépendait de la cause attribuée à cette dépopulation, et des mesures proposées éventuellement en conséquence. Les Mélanésiens ont bien, partout, répéré les dates précises de l'introduction chez eux de telle ou telle maladie inconnue auparavant. Ce qu'ils ne comprenaient pas était la raison de la poursuite de la chute démographique, très au delà des centaines de morts de chaque

épidémie, et pourquoi leurs femmes n'avaient pas, ou pas assez, d'enfants, et cela pendant si longtemps.

Ils ne pouvaient connaître la circulation insidieuse et aléatoire de la blennorragie, apportée dans les villages par les hommes ou les femmes revenant de Nouméa, ou autrefois de Canala à un moment transformée en base navale. Cette blennorragie bloquait les trompes chez les femmes et ainsi les rendaient stériles.

Entre les deux guerres, le traitement du pian, maladie endémique dans tout le Pacifique, et dont l'agent est un tréponème identique à celui de la syphilis, devait commencer à permettre un mieux de la démographie canaque. Mon père, le professeur Jules Guiart, à Lyon, a été un des tout premiers, sinon le premier, à attirer l'attention du monde médical sur l'identité entre les deux tréponèmès, d'où la reconnaissance générale aujourd'hui d'une immunité croisée entre le pian et la syphilis. Celui qui a contracté le pian dans son enfance (il y avait de nombreux cas de guérison spontanée) est ainsi protégé contre les atteintes de la syphilis. Les auteurs, missionnaires en particulier, se sont trompés, qui ont accusé la syphilis d'être à l'origine de la baisse constante de la démographie océanienne.

Le pian s'attrape par les pieds et n'est donc pas une maladie sexuelle. Avant l'intervention des antibiotiques, le traitement du pian faisait appel à des dérivés du mercure, à savoir le *Salvarsan* de la société allemande Bayer. Cette médecine de cheval n'était pas sans effet secondaires favorables sur la blennorragie. Ce traitement, généralisé dans toutes les îles grâce aux efforts entre autres de la fondation Rockefeller (Lambert 1941), aboutira à cette courbe démographique plate, et qui le restera jusqu'aux années soixante. Cette décennie-là verra la remontée accélérée de la population océanienne en conséquence d'un traitement généralisé partout, plus moderne, ayant recours à la pénicilline-retard (*Extencilline*) en deux injections à deux ans de distance.

Pris au piège dans des Réserves trop restreintes en superficie, et

surtout en terres arables, les Canaques ont longtemps cherché les causes de leur malheur au sein même de leur société, à défaut de pouvoir à nouveau s'attaquer physiquement aux structures coloniales. Le système d'interprétation proposé comportait sa part de rationalité, une fois les prémisses acceptées. L'Europe du Moyen-Âge n'avait elle pas, elle aussi, cherché l'explication de ses épreuves biologiques (la peste bubonique) dans la quête et l'extermination des sorciers, et des sorcières, puisqu'il n'y avait pas alors que les Juifs pour servir de bouc-émissaires ? On brûlait joyeusement les sorciers, puisqu'on ne pouvait guère les rançonner. La matière à impositions aussi arbitraires que diverses était peu présente en ce qui concernait ces derniers, si souvent de très petites gens accusés de sorcellerie.

La question qui se pose n'est pas tant dans la volonté de recherche des sorciers (les empoisonneurs), l'Histoire Sainte en fait déjà état, de même que la *Légende Dorée* catholique. Tout blanc qui se respecte débarque en imaginant qu'il y a des sorciers chez les Canaques, puisque ces canaques sont des «primitifs».

Qui est visé par les accusations, et pourquoi, devrait pourtant être la première question à laquelle il conviendrait de répondre pour prendre la mesure du phénomène, si du moins «sorcellerie» il y a.

Les accusations de sorcellerie jouent curieusement un rôle encore constant dans les prétoires de cette justice française où l'on force les Mélanésiens à aller. On voit surgir régulièrement de telles accusations, proposées pour justifier un meurtre crapuleux. Elles sont automatiquement mises en avant parce que l'on sait que l'avocat faisant des effets de manche, ou le juge cherchant à se montrer bienveillant et compréhensif, tomberont dans le panneau, et tendront à excuser plus facilement un assassinat prétendu «coutumier», alors qu'ils réagiraient plus durement devant un meurtre motivé par le simple goût du lucre. On renvoie au blanc sa propre culture en lui parlant de sorcellerie. Aussi, à chaque fois qu'on le manifeste, c'est avec une intention qu'il convient alors de décrypter. Ce n'est pas si facile. La

théâtralisation des comportements collectifs canaques peut viser bien plus le spectateur blanc que la propre société émettrice de ces comportements.

Cette chasse aux sorciers, où qu'elle ait lieu dans le monde, cherche à aboutir au moins à une forme d'expulsion des personnes accusées de sorcellerie. On aura noté pourtant la parfaite courtoisie de l'entreprise de Théodore Braïno, qui possédait une sorte de génie des relations publiques, et ne perdait pas facilement son calme. Les acteurs de son récit s'accusent réciproquement des pires crimes («empoisonner» ses propres petits-enfants) sans jamais se départir de leur sang-froid. Ils continuent à se parler, à se rendre visite, à manger ensemble, à se faire des présents aux mariages et aux deuils, tout en sachant ce que chacun pense et dit de l'autre, quoique peut-être pas en ce cas précis ce qu'il écrit. Théodore Braïno ne faisait confidence à personne dans la tribu du texte même, sinon de ses correspondances administratives, du moins des diatribes qu'il y ajoutait de temps à autre.

Les accusés prennent autant de part à l'opération que les accusateurs. Aucun accusé ne s'est enfui, ni n'a l'air de croire que sa vie soit en danger. C'est que le maintien en vie des uns et des autres n'est pas le problème de fond. Les individus sont tour à tour accusés et accusateurs, empoisonneurs ou leurs complices, et assistants zélés de l'opération de chasse aux sorciers.

Pourquoi Théodore Braïno fait-il autant d'efforts, en correspondance et démarches officielles, pour faire reconnaître son entreprise comme légitime par les pouvoirs publics, qui avaient à ce moment bien d'autres soucis en tête ? Théodore connaît bien la situation politique du moment. Il est ouvertement pour la France Libre. Il profite évidemment de la faiblesse relative, provisoire, de ces mêmes pouvoirs publics, qui dépendent tout à coup d'autorités extérieures nouvelles (à Londres bien sûr, mais aussi du gouvernement australien, puis du commandement des forces armées nord-américaines) qui leur demandent d'éviter toute tension intérieure dans la période qui mènera aux durs combats de

Guadalcanal.

Théodore a été aux premières loges pour voir la nouvelle milice locale, à laquelle il a fait adhérer nombre des siens, et qu'il commande dans son propre district, arrêter l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire envoyé par le général de Gaulle, et le mettre en résidence surveillée chez son ami Banuelos à La Foa. Il a su par ailleurs que, peu avant la guerre, le gouverneur Siadous, personnellement férus de tables tournantes, avait ordonné une enquête détaillée portant sur la sorcellerie, la voyance et la divination canaques, enquête confiée à un adjudant de gendarmerie, et dont le rapport final n'est pas sans intérêt. C'est pourquoi il propose de fournir tout le dossier à l'administration et rédige des notes détaillées qu'il fait lire par bien des gens, de façon à établir l'entièvre bonne foi de son entreprise. Il ne faut pas qu'à Nouméa on puisse soupçonner qu'il s'agit d'un mouvement à intentions politiques.

On doit rappeler ici qu'il existe une tradition coloniale, commune au moins à la France et à l'Angleterre et qui, pour des raisons motivées par une sorte de populisme colonial, une forme de démagogie par laquelle on croit devoir faire plaisir à ses «sujets», encouragée d'ailleurs par les églises missionnaires, consiste à reconnaître juridiquement la «sorcellerie» comme un crime devant être puni. Sans bien sûr que l'on se pose jamais le problème de la preuve. Il suffira d'allégations, puisqu'il n'y a pas de recours juridique possible contre les décisions du colonisateur.

Tout cela Théodore le sait. Il agit donc avec intention, et vise entre autres, à échéance, à provoquer une décision officielle de l'administration coloniale. Laquelle ? Celle qui l'arrangera bien sûr. Et quelle est-elle ? La liste des individus accusés est essentielle pour comprendre le but recherché. Qui les voyants Marcellin Mazyéré, Bernard Saehnyi et Ernest Gabori accusent-ils, à la sollicitation de Théodore Braïno ?

Tout d'abord — et le sociologue Marcel Mauss l'a montré comme étant une tendance universelle — des «sorciers» vivant de l'autre côté de la montagne et qui de ce fait ne risquent pas grand chose,

nels le vieux «Chinois» à Emma, pourtant battu par les siens pour cette même raison ; le vieux Dani *Aröö ma Powêu* à Wabeu, son «complice» Mantillon Mebara à Méa, dans la vallée de Kouaoua.

Cependant, ces personnes ne sont pas anonymes, elles sont parentes de familles établies à Grand-Couli ou Saraméa. Nul en effet n'est accusé qui n'ait une relation avec le district de Couli. Les paquets de protection, accusés de faire le bien et le mal, ou d'être des *doki*, sont souvent fournis par les beaux-parents des accusés, à moins que ce ne soit par un «néo-hébridais». On n'accuse personne de Bourail, de Houaïlou, de Moindou ou de Boulouparis.

Les accusés établis au lieu-même se groupent en six catégories: des Mè Kereduru, des Mè Sheley, des Mè Awe, des Mè Pimè, des Mè Tiça, mais des Mè Dawèri aussi, groupe de lignées auquel appartient l'auteur du cahier. Tous ces accusés offrent la même caractéristique, ils sont, à l'origine, théoriquement ou en fait, extérieurs au territoire actuel de la Réserve, et donc présentent un problème d'insertion foncière, et cela de manière aiguë depuis l'irruption du facteur économique dans l'utilisation du sol de ladite Réserve.

Sont Mè Kereduru tout d'abord, descendants de gens venus de Canala en 1878 :

Franchise Poitier Ninhity⁵², le catéchiste de Saraméa, le plus en butte aux pressions, aux accusations, dont on ira, en pleine guerre, jusqu'à demander l'expulsion sur une colonie éloignée (le devin Pwagatch⁵³, qui travaillait dans le nord de la Grande Terre, a été exilé aux Nouvelles-Hébrides, pendant toute la période de la guerre, sous la pression en particulier de la mission mariste de Bondé).

Curieusement, à aucun moment Poitier ne demandera l'appui du père catholique européen dont il dépend, pas plus que le pasteur Océa ne cherchera l'appui du pasteur Bénignus, par ailleurs au courant de l'affaire, mais qui n'y touchera pas directement. Poitier se défendra tout seul, et même avec quelque vivacité. Le père Luneau apprendra

l'affaire par d'autres catéchistes, puis par Théodore Braïno lui-même, et la mission protestante tentera de peser sur l'affaire par l'intermédiaire du pasteur Philippe Gorodé, en poste à Kouaoua, puis par les visites régulières du pasteur Apu Hmae, président des pasteurs de la Grande Terre.

Maroa Nemèbörö (Nemèbere), accusé successivement d'adultére et d'avoir eu en sa possession le fameux tube néo-hébridaïs, est de même origine.

Est Mè Sheley : Albert Nonhoua, originaire lui aussi de la vallée de Kereduru à Canala, mais cela avant 1878. Il est marié à la fille d'un «complice» du vieux Mohoudi, complice aussi de Poitier Ninhity. On n'osera pas le mettre en cause aussi fortement que le pauvre Poitier, tête de turc de tous les voyants successifs.

Est Mè Awe : Léon Forshi, dont la relation traditionnelle est avec le versant sud de la Table Unio et la haute vallée de Kacirikwê.

Sont Mè Pimè :

Victor Diaweli⁵⁴ (= Jawari), l'ancien grand-chef qui a «fricoté» avec le «tube néo-hébridaïs». Son épouse aurait reçu un «bois» du «sorcier» Mohoudi.

Vincent et Poindi Göwöu, voyants et guérisseurs tour à tour appelés en consultation au chevet du grand-chef Tendi Pimè ou accusés de l'avoir ensorcelé de concert avec Dani de Kouaoua. Vincent aurait même donné à Jean Kaahwa un «mauvais médicament», qui lui provoquerait de la mousse dans les poumons.

Emile Göwöu (issu des Mèwimeê de Kouaoua) que l'on accuse de la possession d'un *doki*, ce dont il refusera de convenir.

Jérôme dit Bouloupari (*Fochi*), et son épouse, que l'on accuse d'être responsables de la mort de Camille, fille de Sylvie Gaucassin. Le père de Jérôme est établi à Kacirikwê.

Est Mè Tiça : Philippe Kathila, authentique descendant des insurgés de 1878, accusé d'avoir un *doki*, provenant de l'îlot, c'est à dire de l'habitat véritable et surtout du lieu cultuel de ses ancêtres.

Sont Mè Dawèri, de la même mouvance que Théodore et son frère, mais établis avant 1878 hors des limites actuelles de la Réserve:

André Pauro, qui conserve des «paquets», sous une pierre, derrière sa maison.

Adrien Hanu, guérisseur lui-même, protégé par Marcelin Mazyéré, accusé par Ernest Gabori de la possession d'un *doki*.

Albert Holero, qui aurait reçu un *doki* d'un vieux de sa famille habitant l'île des Pins (un des exilés de 1878).

Alice Bwêhalö, qui aurait donné à Joël Pimè le bois dont la présence troubloit son sommeil.

Tout se passe comme si les habitants de l'emprise de la Réserve d'avant 1878 tentaient de pousser dehors au moins une partie de ceux qui étaient venus s'établir depuis. On connaît bien d'autres cas similaires sur l'ensemble de la Grande Terre. La pression est la plus visible sur les Mè Kereduru à Saraméa, représentés dans l'affaire par le catéchiste Poitier Ninhity.

Tout ce qui touche à Grand-Couli restera dans un flou constant, d'autant que le grand-chef Tendi Pimè est le beau-frère de Théodore.

Les moyens utilisés sont quelque peu différents, mais la stratégie de Théodore et plus tard celle de son neveu par adoption le chef Bergé Kawa, ne sont pas dissemblables dans leurs objectifs. On cherche plutôt qui craquera qu'une décision impossible d'expulsion générale des étrangers (expulsion que pourtant un administrateur avait envisagé au début des années 50, avant d'être réexpédié à Paris tant cette intention déclarée avait créé de problèmes).

Le projet global de faire partir tous les nouveaux venus est



Dessin d'enfant à l'initiative de J. Guiart. Ecole de Petit-Couli, 1948, par Eugène Holero, Sarramea, 15 ans. Représentation des habitats liés aux travaux des champs. Les maisons à l'europeenne sont celles construites, à partir de 1930, sur les ordres de la gendarmerie qui mettait le feu aux vieilles cases rondes.

irréalisable. Son seul effet positif pourrait bien être par contre de les pousser en avant, à revendiquer leurs anciens territoires. Les Kaahwa successifs vont en quelque sorte à la pêche. Le chef Bergé Kawa pousse aujourd'hui avec évidence la carte des Mè Tiça, qui ont subi la plus grande injustice et sont de ce fait en meilleure position pour revendiquer. Dans la vision à échéance, même lointaine, qui est celle, générale, de la société canaque (elle distingue l'opportunité du moment et la stratégie se projetant dans le futur), cela aurait l'avantage de prendre en quelque sorte en tenaille les domaines fonciers européens de la moyenne vallée de la Fonwhary. Les Kaahwa pourraient alors suivre les Mè Tiça et se réinstaller en aval de la Réserve, là où se trouvent leurs anciennes terres. Mais ils ne peuvent l'exprimer ouvertement sous peine de démontrer qu'ils n'auraient pas de droits fonciers justifiables à l'intérieur de la Réserve actuelle.

La stratégie poursuivie répond aussi à des facteurs internes immédiats. Elle permet de maintenir un équilibre fragile, un peu sur la lame du rasoir, pour éviter ou neutraliser les pressions inverses, éviter aussi le grignotement des positions foncières des Kaahwa par le plus grand nombre d'habitants descendants de familles introduites dans la situation depuis 1878. Si tant est qu'elles aient été toutes introduites à ce moment-là. Il apparaît qu'une partie au moins des habitants actuels de Grand-Couli, même s'ils font partie de ces gens qui vont et viennent constamment entre la vallée de Kouaoua et Grand Couli, détiennent des droits anciens sur le versant droit, amont, de la vallée de la Fonwhary (Guiaart 1998b).

La majorité des accusés dans ces procès de sorcellerie en demi-teinte s'est largement vengée par la suite, au travers de l'affaire de la maison à étages, construite par Théodore avec l'énorme tas d'agglos de ciment réalisés les samedi matins par ses élèves au cours de séances de «travaux pratiques». Les adultes en ont argumenté pour dire que là, la famille Kaahwa allait un peu loin, en se construisant un palais sur leur dos à eux qui avaient été justement il y a peu les enfants qui confectionnaient ces mêmes agglos. Ils ont surtout laissé entendre que la maison était placée sous l'effet de maléfices et qu'il vaudrait mieux ne pas la finir, ni l'habiter. Ce n'est pas la seule maison un peu trop importante au goût de l'opinion locale et qui ne sera jamais terminée du fait de tels avertissements voilés. Celle que s'était construite à Neweta (Néouta) Mataio Doui Wetta subira longtemps le même sort.

A la fin des années 40, Marcelin Mazyéré posait encore un problème, toujours le même, à l'administration coloniale, qui n'arrivait pas à s'en débarrasser. Sous la pression du géologue Avias, qui s'était mis à se mêler de cela, on ne sait trop pourquoi, et du médecin-capitaine Jacques Loison, Marcelin fut traîné en justice pour exercice illégal de la médecine. Maurice Leenhardt, alors directeur de l'Institut Français d'Océanie, vint au tribunal témoigner en sa faveur. Maurice Leenhardt avait repris, en l'appuyant, la proposition émise par

Théodore Braïno de confronter Marcelin avec le vieux voyant Pwagatch, ce qui était pour lui un moyen de sortir ce dernier de son internement de fait auprès de la mission catholique de Bondé (Leenhardt, lettre personnelle). La justice préférera relaxer Marcelin à entrer sur un terrain aussi glissant.

L'administration coloniale n'a jamais réussi à traiter le dossier des voyants, pas plus d'ailleurs que les différentes églises et missions chrétiennes. Les voyants, hommes ou femmes, du moins les authentiques, pas ceux qui jouent la comédie, en particulier à Nouméa, ou bien sur la Grande Terre, où trop de faux voyants de Lifou tentent d'exercer leur coupable industrie, sont les personnages peut-être les plus importants de la société canaque. Un voyant, Paétou, a été le véritable leader de terrain de l'insurrection à Koné en 1917. Les voyants ont joué un rôle déterminant aussi bien en 1878 que dans le détail des événements de la fin 1984 et de 1985. Rien ne se faisait sans leur aveu. Leur rôle de premier plan explique pourquoi les accords entre les politiques ne suffisent jamais à expliquer le déroulement des actions des insurgés. En fonction des augures reçus, ils peuvent ou freiner, ou lancer leurs troupes en avant, ce qui a pour effet que la réaction canaque dans le moment n'est jamais prévisible de l'extérieur.

Un aspect de tout premier plan ressort de la lecture attentive des textes de Théodore Braïno. La chasse aux sorciers l'amène à mettre sur pied une transformation politique de la société canaque du moment. Au départ de son enquête en 1940, Braïno la justifie en quelque sorte par sa fonction de «moniteur». En 1941, il revendique cette fois hautement le titre d'«instituteur», ce qui est une forme de refus du vocabulaire de la hiérarchie coloniale. Il crée un Conseil des tribus de Couli et de Saraméa, conseil qu'aucun texte réglementaire ne reconnaît, mais dont aucun de ses partenaires ou correspondants européens, officiels ou pas, ne lui fait remarquer l'illégalité.

Braïno préside et convoque ce conseil, toutes démarches quasi juridiques qu'aucune autorité coloniale ne lui avait permis d'entreprendre. Il convoque des personnes ne relevant pas de sa juridiction de

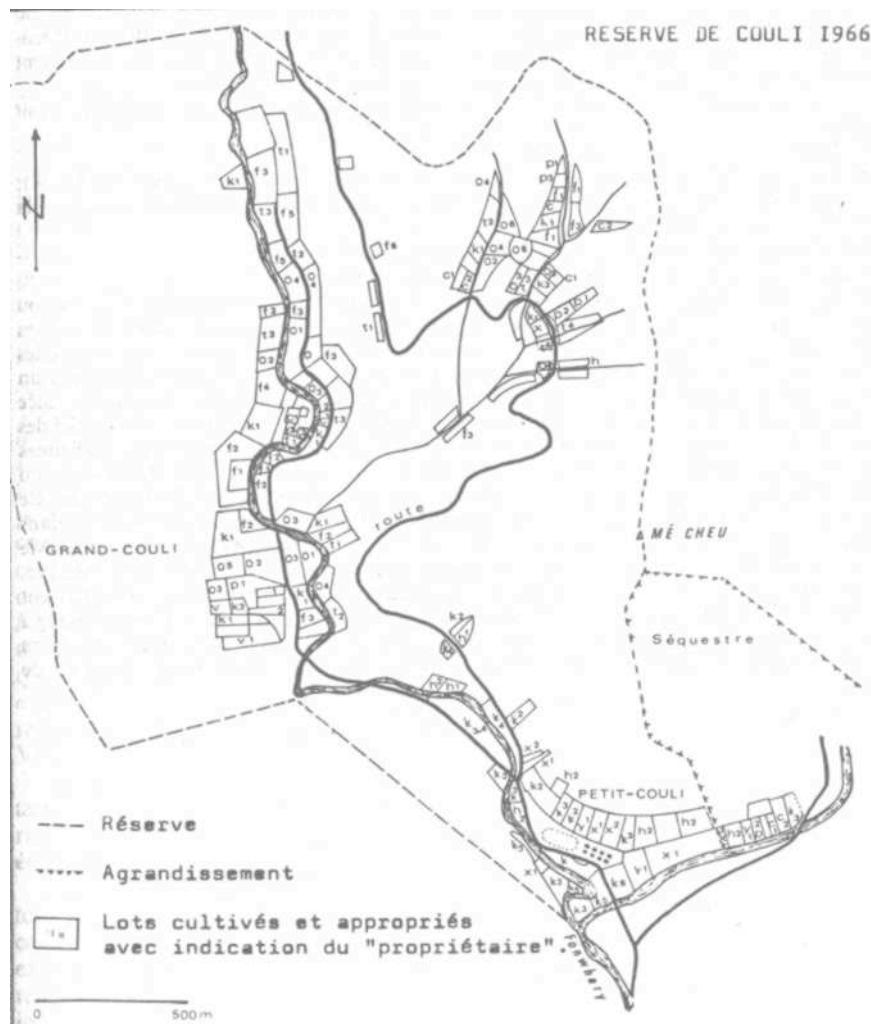
Page suivante. «Morcellement des terres agricoles dans la réserve de Couli (Saraméa) en 1966. Carte établie par Alain Saussol 1979.

«Ce croquis, levé sur le terrain, avec la collaboration des Anciens et des Chefs de Grand-Couli et de Petit-Couli, ne saurait prétendre à une rigoureuse exactitude des superficies. Ces dernières, évaluées et représentées d'une façon schématique, restent approximatives. Mais l'image de l'ajustement des lots qu'il suggère demeure suffisamment fidèle pour montrer la complexité de ce cadastre méconnu au sein des réserves.

La réserve de Couli, comprenant les villages de Petit-Couli et de Grand-Couli, est exemplaire de ces tribus cosmopolites bouleversées par le cantonnement. Elle comprend les clans venus de la moyenne Fonwhary, de la basse vallée de La Foa, de Bourail (Oua-Oué, Table-Unio) et de la vallée de Kouaoua (Faja, Niéré. . .). En 1966, six clans détenaient des terres de culture dans la réserve, représentés sur la carte par des lettres :

- le clan Fochi (F), venu de Kouaoua en un temps où la vallée de Grand-Couli était inhabitée ;
- le clan Ouari (O) venu de Faja (Kouaoua) ;
- le clan Tia (*Mè Tiça*), de la basse vallée de La Foa, représenté par une seule lignée Katila (K) ;
- le clan Dawari (moyenne Fonwhary), subdivisé en trois lignées : Kawa (K) détentrice de la chefferie, Comoeli (C), et Paourou (P) ;
- le clan Dao, subdivisé en 2 lignages : Hanou (H) et Tavia (T) ;
- le clan Pimè subdivisé en 2 lignées : Pimè (P) et Tollo (T).

En combinant les lettres et les chiffres indiquant les membres constituant chaque clan ou chaque lignage, il est aisément de reconstituer le schéma des «exploitations agricoles» dans cette réserve. On remarque ainsi que ces dernières sont de superficies inégales et qu'elles sont formées de parcelles dispersées. Mais cette dispersion se fait de préférence dans un secteur privilégié de la Réserve : ainsi les Fochi et les Ouari prédominent-ils dans la vallée de Grand-Couli, alors que les Dawari et notamment les Kawa (K) détiennent l'essentiel des terres de Petit-Couli. Ces prédominances s'inscrivent dans le moule des anciennes dominations claniques. Pourtant, en 3 générations de cohabitation dans la réserve, un certain brassage s'est accompli par suite des mariages, des héritages et des donations. Ce brassage est particulièrement net sur les nouvelles terres à café occupées après 1925, dans les ravins boisés traversés par la route du col d'Amieu au Nord-Ouest du sommet Me Cheu. Ce secteur a fonctionné comme un micro front pionnier à l'échelle de la réserve. Notons aussi la présence d'une ancienne propriété ayant appartenu à un ressortissant japonais et mise sous séquestre lors de la seconde guerre mondiale, avant d'être affecté à la tribu comme agrandissement de réserve. La cafétière de ce séquestre a été divisée en lots et partagée entre différentes familles mélanesiennes des réserves de Couli et de Saraméa. (Cette carte, réalisée avec la collaboration de Théodore Braïno, indiqué K1, montre bien quel est le point de la confrontation entre les Kaahwa et les différents éléments de la population de Grand-Couli au plan foncier. La querelle vient des parcelles que se sont attribuées les Kaahwa sur la rive droite de la Fonwhary.. Le fait qu'apparemment Alain Saussol n'a pas recherché l'historique de chaque parcelle ne permet pas de savoir dans quelles conditions cela a été fait pour chacune. J'ai noté à l'époque que les parcelles en cafétiers revendiquées par les Kaahwa sur l'emprise de Grand Couli faisaient l'objet de la contestation, laquelle était à l'origine de la crainte



exprimée par ces derniers, à l'origine aussi de leur offensive visant à neutraliser toute tentative de leur en contester la propriété, par le moyen justement de cette fonction d'accusateurs de sorciers qui est leur vocation particulière)

petit-chef de Petit-Couli, les met en accusation et fait décider de sanctions contre elles. Il s'agit là d'abus de pouvoir caractérisés, qui expliquent pourquoi les pères maristes disent à leurs catéchistes de ne pas en tenir compte. Mais les pères maristes, à cette date, ne sont pas en odeur de sainteté pour faits de vychisme, et Braïno peut continuer sa campagne sans être freiné.

Le plus surprenant est que Braïno ne convoque pas un conseil composé du grand-chef et des petits-chefs, mais une véritable assemblée du peuple, qu'il baptise Conseil des tribus de Couli et de Saraméa, titre sous lequel il range par la suite toute réunion organisée à son initiative, quelle que soit l'importance de l'assistance. Le syndic des Affaires indigènes avait l'habitude de présider, au poste de gendarmerie, à des réunions de district, composées du grand-chef et des petits-chefs. Réunir les mêmes sans la présence du gendarme aurait pu paraître un glissement de peu d'importance. Mais les assemblées populaires, à l'occasion des deuils et fêtes de commémoration funéraire, avaient été formellement interdites après 1878. Ce que Théodore convoque, par l'intermédiaire du grand-chef Tendi, son beau-frère, qu'il met en avant dans un premier temps, c'est une assemblée populaire à vocation politique, parfaitement illégale.

Parallèlement, Théodore entreprend une action personnelle, à certains moments fort peu charitable, pour renforcer le pouvoir des chefs et diminuer l'autorité morale des pasteurs et des catéchistes canaques. Il ne s'affirme lui-même ni chrétien, ni païen mais, sans le dire expressément, comme étant un enfant du siècle des Lumières, profitant au mieux de l'idéologie laïque de la III République mourante.

On doit souligner la vision que Braïno a de la «religion», considérée comme un système global intégrant les missionnaires européens et leurs collaborateurs canaques. La religion, pour lui, n'est pas constituée seulement des actes de foi des adhérents, des catéchismes enseignés ou des constructions théologiques importées de l'Occident. C'est une institution sociale qui tend à jouer un rôle politique. Cette vision n'est pas neuve. Elle est celle de tout le Pacifique Sud, qui utilise en

Polynésie occidentale et à Fiji le terme *lotu* pour désigner l'institution chrétienne globale qui, à des moments divers, s'est vue dévolue des positions de pouvoir extrêmement fortes. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que les pères maristes de l'époque, et en particulier le père Luneau, n'aient pas eu la même vision totalisante. C'est une conception que ne désavouerait pas un sociologue.

Le ton des missives officielles de Théodore Braïno, malgré les formules utilisées, devient de moins en moins respectueux et de plus en plus comminatoire, par exemple en inversant les formules habituelles pour donner des instructions à ses supérieurs hiérarchiques blancs, qui n'y verront peut-être qu'une maladresse d'écriture⁵⁵.

Sa suggestion au gouverneur Sautot de généraliser son entreprise à l'ensemble de la Grande Terre et des îles signifierait la création partout de Conseils locaux s'arrogant les mêmes pouvoirs que celui de Théodore. L'administration coloniale de l'époque n'autorisait de telles réunions que sous la présidence du chef de poste de gendarmerie. Il n'était pas question de reconnaître aux Canaques le droit de réunion et de manifestation, même si on avait fermé les yeux sur les initiatives spontanées favorisant la France Libre au moment où on avait tant besoin d'elles. Ces réunions et manifestations canaques, destinées à se joindre à des réunions et manifestations armées européennes, paraissaient de ce fait canalisées et donc utiles.

Théodore était en train de profiter de la situation ainsi créée pour aller au-delà. Il est en train de se constituer une position de pouvoir, arrachée à la force des mains à la structure coloniale en difficultés. Ce vers quoi il tend est ce que demanderont dix ans plus tard l'UICALO et l'AICLF, associations dites d'action sociale surgies du néant devant le «danger communiste», à savoir une forme de gouvernement autonome de la société canaque, même sous le couvert de n'être que consultatif. La réalité est que les Canaques se moquent de telles nuances. Ils prennent le pouvoir là où ils le trouvent, et transforment tout niveau offert en outil au service de leur volonté d'indépendance.

Lorsqu'après 1952, les Conseils d'anciens seront officialisés, on

notera, dans un grand nombre de cas, la même tendance à transformer des organes consultatifs en niveaux de pouvoir délibératifs et prenant des décisions que l'on tentait alors parfois d'imposer par la force. Ces décisions touchaient automatiquement à des problèmes fonciers à l'intérieur de la Réserve, et en particulier à celui de l'expulsion d'«étrangers», auxquels on imaginait de reprendre les terres qu'ils avaient réussi à acquérir (en général par le moyen de mariages uxori-locaux).

L'administration finira par réagir fin 1941 et par envisager des sanctions contre Théodore Braïno. Il utilisera une fois de plus les événements extérieurs pour se protéger. Capitaine auto-proclamé de la milice territoriale, il n'entendra plus parler de la menace de sanctions. Ce sont ses amis colons de La Foa, qui ne voient pas clairement où cherche à aller Théodore, et se laissent prendre à l'habileté de sa technique de relations sociales, qui le poussent alors en avant en lui sauvant la mise. Ils n'ont évidemment jamais pris au sérieux sa revendication de descendre du chef Ataï.

L'arrivée des forces américaines mettra tout le monde d'accord, renvoyant chacun dans son anonymat. On ne parlera provisoirement plus de sorciers — les campagnes contre les sorciers, avec recours aux voyants, recommenceront au cours des années 50. Entre temps, Théodore avait visiblement perdu son temps. Ses efforts étaient devenus tout d'un coup obsolètes. Sa recherche d'une recomposition de la société canaque en lui gagnant une part nouvelle d'autonomie n'intéressait plus personne, et même pas les Canaques.

Les moteurs des jeeps et des camions américains à six roues grondaient sur des routes tout-à-coup goudronnées. Les salaires versés, en dollars, dans les camps américains, aux hommes pour des travaux manuels, aux femmes pour la blanchisserie, étaient si élevés que toute autre considération cédait devant cet attrait. Personne inscrit dans le système précédent n'avait plus de fait autorité sur personne, dans cet univers parfaitement artificiel et juridiquement bâtarde, mais absolument nécessaire, sur lequel régnèrent trois années durant, à Nouméa, le général Patch, puis l'amiral Nimitz.

Pourtant, Théodore Braïno Kaahwa devrait être considéré comme un précurseur de la libération canaque. Le devin Pwagatch, personnage d'une authenticité sans conteste et enracinée dans une tradition millénaire, avait mis en mouvement tout le nord du territoire au nord de Hienghène et tenu en haleine Canaques, colons et gendarmes au cours des dix années de son mouvement d'établissement de protection magiques tout autour des villages mélanésiens. de la montagne et des vallées. Théodore Braïno avait repris le flambeau, tout en se protégeant habilement des retombées répressives. Dans la circonscription de La Foa, le même mouvement se structurait avec des techniques modernes. Il annonçait un avenir politique nouveau.

NOTES

⁵² Théodore Braïno résume ainsi l'ensemble de ses accusations contre Poitier Ninhity, qui constituaient le principal dossier traité dans ses deux cahiers (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 172) :

«a) Poitier est le beau-fils d'un vieux nommé Mohoudi, de la tribu de Négroppo (*Kéréduru*). Ce vieux était un possesseur de Toki et de Haurou. Il a obtenu sa pierre d'un Néo-Hébridaïs, en échange de santal. C'est le devin qui l'a dit. Il est également le cousin de Tiroutiou, de Saraméa, mort le 25 février 1935 et qui, lui aussi, était Toki.

b) Un jour, les indigènes Komoéli, Folbert, Kawa, Sylvain et Poitier revenaient de chez Saïmon, colon à Saraméa. En arrivant en face de l'habitation L. Bourguil, Poitier dit à ses compagnons que s'il voulaient un Toki ou un Haurou il leur en donnerait, car il connaît tous les végétaux dont se servait son beau-père Mohoudy pour provoquer une maladie ou pour en guérir une autre. Folbert et Sylvain refusèrent la proposition de Poitier. celui-ci leur dit alors de se taire en leur montrant un caillou qui se trouve sur le bord de la route, et ajouta : «Que ce caillou soit dans votre bouche ! » C'est-à-dire de ne pas ouvrir la bouche pour révéler ce qu'il venait de leur proposer.

c) Une autre fois, Poitier fit les mêmes propositions en présence de Georges Diroua, Sylvain Kawa, Nembre Mâ (*Nemèbörö*). Ce dernier invita Poitier à se taire et lui recommanda de ne plus faire de propositions semblables. Cela se passait chez Mâ.

d) Un soir, à Farino, Mathurin Kaoua, Noël Kawa et Poitier se trouvaient dans une case où logeaient les employés du service topographique. L'indigène Poitier déclare qu'il connaît toutes les substances dont le vieux Mohoudy s'en servait pour

faire ce qu'il voulait, soit pour empoisonner, soit pour guérir toutes sortes de maladies.

e) Un jour Hanou Adrien (beau-frère de Poitier) tombait malade. Il avait une colique et souffrait atrocement d'un mal du ventre. Jour et nuit il gémissait. Poitier et sa femme vinrent le voir. Celle-ci, s'adressant à son mari lui dit : «Tu vas aller me chercher quelque chose pour guérir mon frère.» Poitier obéit à sa femme, partit et revint quelques heures après avec une boisson qu'il donna à Adrien pour boire. Celui-ci, après avoir bu la boisson de Poitier se sent soulagé. Quelques jours après, il était complètement hors de danger.

f) En 1937, à la tribu de Petit Couli, un dimanche matin, à la sortie de la chapelle, une discussion vive s'éleva entre les indigènes suivants : Baptiste Abel, petit-chef de Saraméa, Christophe Pimè et Maxime Ouary d'une part et Poitier et sa femme de l'autre. Au milieu de la discussion et emporté par la colère, Poitier se lève, prend un sabre d'abattis, et fait une grand-croix sur un manguier qui se trouvait à quelques mètres du lieu de la discussion. Tout en faisant cette croix, il dit que c'était la première fois de sa vie qu'il était ainsi insulté et que ses adversaires verrait plus tard ce qui leur arriverait.

Quelques temps après, Baptiste Abel tombe malade ; on fit venir le docteur de La Foa qui l'ausculta et lui fit prendre des médicaments. Malgré les soins assidus de ses parents et les conseils du docteur, Baptiste Abel meurt dans les plus atroces souffrances.

g) Poitier étant, de plus, le fils d'un ancien «forçat», car son père, dit-on, a été condamné pour avoir assassiné l'oncle de Sylvain Fochi, de Grand-Couli, «ayant du mauvais sang dans les veines», il lui est très facile de commettre un crime.

h) Poitier, les larmes aux yeux, tout pâle et tremblant, me déclara qu'il possérait depuis plus de vingt ans, un Toki et quelques pierres que son beau-père lui avait léguées pour empoisonner ses semblables» (Premier cahier, E. Métais 1965, p. 172).

On notera que ces accusations portent sur la possession de plantes et de pierres, que tout le monde détenait avant la christianisation, dont les vertus sont à la fois positives et négatives, donner des maladies ou les guérir, ce qui est parfaitement traditionnel et n'a rien à voir avec une quelconque sorcellerie contemporaine et introduite.

«Le vendredi 5 juillet 1940, à midi, au cimetière de Petit-Couli à la tombe de la femme Julia, mariée à l'indigène Christophe Pimè de Grand Couli et en présence d'une nombreuse assistance dont fait partie M. Bonnard, les indigènes Nicolas Kachaou et Joël Pimè, infirmier, firent deux discours relatifs à l'hygiène individuelle et collective, à la diminution des tribus de Petit Couli et de Saraméa, et surtout à la présence certaine des malfaisants dans ces tribus. En terminant, l'infirmier Joël Pimè invite tous les indigènes à se réunir le soir même chez son frère Christophe

Pimè pour juger Poitier et sa femme qui sont soupçonnés d'être les auteurs des nombreux décès de Couli et Saraméa.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 288).

« . . . Le soir, vers 9 heures, on commence par l'interrogatoire de Poitier et de sa femme, sur les propositions qu'ils avaient faites et les déclarations concernant les substances que son beau-père lui airait montrées et données.

Depuis le soir jusqu'au matin vers 5 heures, Poitier et sa femme ne cessèrent pas une minute de protester contre les accusations portées contre eux. Ils insistèrent sur la nécessité de faire venir un *voyant*.

« . . . Sur leur insistence et leur réticence, tous les indigènes qui avaient quelques sous sur eux, firent une quête entre eux. Cette collecte se monta vite à la somme de 125 frs d'une part et 25 frs de l'autre ; on discute pour trouver deux volontaires qui iraient chercher l'un le vieux Dany à Kouaoua, l'autre Marcelin à Popidéry. Ces deux indigènes sont connus de tous les indigènes comme étant les plus adroits pour révéler le secret des autochtones et le mystère qui plane autour de la vie de ces derniers.

Entendu qu'il est défendu au vieux Dany de quitter sa tribu par suite d'un rapport fait contre lui par un inconnu de notre région pour avoir fait des révélations lors de son dernier passage. Nous décidons donc d'envoyer chercher Marcelin à Popidéry où il travaille. Comme personne ne se décide de partir, je dis à tout le monde que c'est moi qui vais y aller..

Je pars donc de chez moi vers 9 heures et demi, j'arrive à Popidéry. Vers 11 heures et demi, j'y trouve le gérant Etienne et sa femme. Je leur dis que je venais de la part du Conseil des tribus de Couli et de Saraméa pour leur demander une permission pour Marcelin pour la demi journée du samedi 6 juillet, car le Conseil a le plus ardent désir de le rencontrer.

Etienne envoya immédiatement un des fils Charles (*Mérinos*) d'Ouatom pour chercher Marcelin qui travaillait à la construction d'une barrière à 2 km de la station. Vers midi et demi, Marcelin arrivait, Etienne lui annonçait que je venais le chercher pour se rendre à Couli. Marcelin me demande encore ce qui se passe ; je réponds : C'est pour juger Poitier et sa femme soupçonnés par tout le monde comme étant possesseurs d'un Toki et d'un Haurou. Nous leur avons demandé et ils nous ont répondu qu'ils n'ont rien du tout : ils nous ont même incités à venir te chercher.

Marcelin me répond que ces deux tristes personnages et leurs associés ont déjà empoisonné jusqu'à 1 892 indigènes de tout âge.

A 3 heures et quart, Marcelin et moi quittâmes Popidéry. Vers 5 heures, nous arrivâmes à Couli. Je prévenais aussitôt le grand-chef Tendi que nous sommes arrivés et qu'il nous envoie chercher si le Conseil était prêt.

Vers 8 heures et demi du soir, le petit-chef Félix Abel vint nous chercher chez moi. un quart d'heure après, nous nous rendîmes chez Christophe où se tenait le Conseil. En nous voyant arriver, le vieux Emile se détache de la foule qui s'était massée devant la porte de Christophe, agite la main droite, un bout d'étoffe long

d'environ trois mètres en faisant un petit discours pour souhaiter la bienvenue à Marcelin. Celui-ci va vers lui et prend l'étoffe qu'il lui présente.

Marcelin présente à son tour un bout d'étoffe de 4 m aux chefs de tribu et à tous les indigènes de Couli et de Saraméa en les remerciant de la confiance qu'ils avaient pour lui et son opère. Il leur dit principalement qu'il ne vient pas pour faire naître la mésentente entre les tribus, mais pour les sauver de leur disparition complète. Ce petit discours fut applaudi par tout le monde. Aussitôt, tous les indigènes s'en allèrent derrière la case à Christophe pour s'asseoir autour des feux qu'ils avaient préparés. Marcelin, Cyprien, Sylvain et moi, nous suivîmes le mouvement ; puis on nous montra un feu au milieu de la véranda. Nous nous assîmes autour du feu.

Quand tout le monde était assis, je m'adresse au grand-chef Tendi, aux petits chefs Katinet et Félix Abel, aux vieux notables de nos tribus. Je leur dis : «Messieurs, suivant votre désir et surtout celui de Poitier et de sa femme, je suis parti ce matin pour aller chercher Poitier à Popidéry. Je l'ai ramené et le voici parmi nous. Je vous répète ce qu'il disait tout-à-l'heure. Il ne vient pas pour troubler la bonne entente de nos tribus mais pour sauver notre population de sa destruction certaine. J'ai remarqué que depuis une vingtaine d'années, beaucoup de personnes meurent jeunes dans nos tribus de Couli et de Saraméa malgré les efforts de l'administration, les soins du docteur, les conseils du syndic et du moniteur. Il y a donc quelque chose de mystérieux, vous le savez tous, c'est ce que nous appelons *Toki et Haurou*. Ces deux poisons sont les plus terribles de ce que peut posséder l'indigène. Ils sont la cause principale de la diminution de la race autochtone. Aujourd'hui 8 juillet 1940 sera une date historique pour nos tribus. Nous allons avoir la preuve de ce que nous avons toujours entendu et vu par certains d'entre nous, qu'il existe chez beaucoup de personnes, des poisons dont elles se servent pour empoisonner leurs semblables.

Je recommande à tous qu'ils soient hommes ou femmes, d'avoir du sang-froid, car Marcelin pourrait nous faire des révélations graves sur les agissements de Poitier et de sa femme et de leurs nombreux associés.

Je m'adresse alors aux accusés, leur montrant Marcelin qui est assis à côté de moi : «Voici l'homme que vous avez dit ce matin d'aller le chercher. Je veux que vous juriez devant lui et devant tous les hommes présents à cette réunion que vous avez ou non un *Toki*, que votre père Mohoudy vous a montré ou non ses herbes vénéneuses.»

Poitier baissant la tête et levant la main droite jure que son beau-père ne lui a pas montré quoi que ce soit.

Marcelin, s'adressant à Poitier lui dit : «Tu n'as pas honte de me faire venir aujourd'hui devant tous les chefs et le monde qui est ici ? Pourquoi ne dis-tu pas la vérité ? Comment toi, catéchiste, enseignant les lois de Jésus-Christ aux enfants et à leurs malheureux parents, tu ose dire des mensonges ? Je peux que tu ailles chercher tes morceaux de bois et tes pierres et que tu vienne les montrer aux chefs et à tous ceux qui sont présents à cette réunion, afin qu'ils les brûlent et qu'on n'en parle plus.

Toi et tes associés, vous avez jusqu'à présent causé la mort de 1.890 malheureux indigènes qui ne vous ont jamais fait de mal. Il faut vous arrêter, sans quoi vous aurez affaire à mon père. Je suis plus jeune que toi et je te respecte. Tu devrais avoir du courage pour le répondre comme tu l'a fait ce matin en m'envoyant chercher.

Tu as empoisonné le petit chef Baptiste de Saraméa et une petite fille. Poitier répond à Marcelin qu'il ne se rappelle plus de rien. Et il répète que son beau-père Mohoudy ne lui a jamais montré quoi que ce soit

Enfin, vers 2 heures du matin, Marcelin voyant que Poitier et sa femme persistent à nier tous les faits dont ils sont accusés, il dit à Poitier : «Tout-à-l'heure, au jour, tu viendras me retrouver chez le chef Théodore Braïno et tu me diras la vérité, je vois que tu avais commis beaucoup de crimes et que tu as peur maintenant de les avouer devant tout le monde».

Un moment après, Marcelin, Gouaro et moi nous rentrâmes chez moi pour nous coucher. Le Conseil ne continua pas moins à interroger les deux inculpés qui continuèrent leurs réticences.

Le matin vers six heures et demie, Poitier arrive chez moi, je lui offre du café chaud et quand il l'eut bu, Marcelin l'appela et l'interrogea à part.

Poitier, sans hésitation avoua qu'il avait bien *un morceau de bois*, une écorce d'arbre et des pierres que son beau-père Mohoudy lui avait donné pour guérir et empoisonner ses semblables.

Tous les deux vinrent me trouver, Marcelin dit à Poitier en me montrant : «Voilà le chef et moniteur, tu vas lui répéter les déclarations que tu m'avais faites tout-à-l'heure.

C'est alors que Poitier, les larmes aux yeux, tout pâle et tremblant, me déclara qu'il possédait depuis plus de vingt ans, un Toki et quelques pierres que son beau-père lui avait confiées pour empoisonner ses semblables.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 288-292).

«. . . Marcelin lui commanda d'emmener quelqu'un avec lui pour sortir son Toki et ses parents de leur cachette : «Tu mettras tes pierres et ton Toki à un endroit où mon père viendra les brûler devant les chefs de Couli et de Saraméa.» Poitier répondit à Marcelin qu'il préfère emmener Cyprien avec lui. Il part et trouve Cyprien chez lui à Petit-Couli. Tous les deux allèrent chez Poitier à Saraméa. Ils rencontrèrent Albert Nonhoua à Saraméa, Calixte Holéro et le fils de Poitier en chemin. Tous les cinq se rendirent chez l'accusé. Celui-ci les conduisit au pied d'une touffe de bambou où il avait caché ses pierres. Cyprien et ses camarades prirent les cailloux mystérieux, les mirent dans un panier et les attachèrent devant un arbre devant l'autel du vieux Mâ Nemèbere (*Nemèbörö*). De là ils revinrent dans la case à Poitier pour prendre le Toki. Celui-ci et sa femme, comme deux fous, entrèrent dans leur case, fouillant dans tous les coins, bouleversant tout ce qui se trouvait dans l'intérieur de la case : finalement, ils ouvrirent une malle et en sortirent un petit panier contenant le mystérieux bout de bois qu'on appelle Toki. Ils le firent voir à Cyprien, Albert

Calixte et le fils de Poitier. Ceux-ci l'examinèrent un moment, puis Cyprien le prit et le plaça à l'intérieur de la case où il l'avait pris. Quelques minutes après, il recommanda à Poitier et à sa femme ne pas toucher à nouveau à ce Toki et aux pierres. Tous cherchèrent ensuite les écorces d'arbre que Poitier et sa femme possédaient. Ils fouillèrent dans toute la case et ne trouvèrent rien.» (Premier cahier, E. Métais 1957, p. 294-295).

«... Le grand-chef Tendi demanda à Poitier s'il n'avait pas remis ses écorces à quelqu'un de ses associés. Il répondit au chef qu'il ne se rappelle plus de rien, il sait seulement qu'il a caché une pierre à l'embranchement Lachaux et Bonnard père et qu'il avait oublié de la montrer.

... Ils nous suivirent à l'endroit où Poitier avait caché sa pierre. C'était sur un monticule de gaïacs qui se trouve dans la réserve de Saraméa et qui fait face à l'embranchement des routes. ... On ne trouve rien. Poitier suggère alors de retourner à la forêt de Whanan pour voir si cette pierre ne serait pas retournée à l'endroit où il l'avait prise. Nous nous dirigeâmes vers la forêt. Poitier nous montra un banian au pied duquel il avait, vingt ans auparavant pris son caillou. Nous fouillâmes, au pied du banian, nous n'y trouvâmes que deux crânes humains.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 296)

«... Les indigènes Bami Guéwéou (*göwöu, milieu de l'igname, désignation de la branche puînée*) et Jean Kawa viennent me faire la déclaration suivante — quelques temps après la comparution de Poitier et de sa femme devant le Conseil des tribus, Poitier et deux indigènes se rendaient clandestinement à la tribu du grand-chef Wathio. ... Les indigènes ont tenu à me donner ce renseignement afin que je le sache et *qu'on ne dise pas qu'eux et leurs familles s'opposent à notre enquête*. ... En me parlant, ils avaient les larmes aux yeux et m'ont dit que Poitier et sa compagnie me tendent en ce moment, un piège qui me causerait des ennuis. (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 318).

«... Nicolas Cachaou, catéchiste de la mission catholique de Kouaoua est arrivé chez son cousin Christophe, invité par le révérend père Luneau, de Canala, à venir prendre connaissance de l'affaire Poitier et s'assurer que Poitier est bien un empoisonneur.

... L'indigène Nicolas Kachaou, catéchiste, vient me montrer la lettre suivante :

Sainte-Marie, Canala, 28-6-19

«Mon cher Nicolas,

Je n'ai pu me rendre à Couli comme je t'avais fait prévenir par Pascal. Il y a plusieurs raisons : l'arrivée du père Brin et notre retraite, mais surtout il y a le retard de Marcellin lui-même à venir ici comme il le devait. Pour ne pas attirer l'attention afin de mieux le prendre, je préfère attendre. ... Après en avoir parlé avec les Pères ici, on a décidé d'attendre pour aller à Couli et Saraméa que Marcellin y soit retourné, après avoir fini sa tournée ici.

Bien à toi, à Christophe et à toute la famille de Couli, je ne les oublie pas. Union de prières, Luneau sm» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 332).

«. . . Nicolas Cachaou, le catéchiste et moi, nous nous rendions chez le père Jean, où nous trouvâmes le père Luneau et le père de Bourail ; celui-ci nous laisse et va faire un petit tour dans le village. Je dis au père Luneau que je venais le voir pour lui faire connaître comment s'était passée l'affaire de Poitier et comment nous avons pu nous rendre compte que Poitier et sa femme sont criminels. Le père Luneau fut impressionné et étonné de ce qui s'est passé au début de l'affaire Poitier. Il prit des notes sur son calepin et dit au père Jean de prendre aussi des notes de nos déclarations qui sont intéressantes. Le père Jean lui répond que ce n'était pas la peine qu'il prenne des notes, il sait déjà toute l'histoire. (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 333).

Lettre au chef du service des Affaires indigènes :

«Les indigènes de Couli et de Saraméa vous seraient infiniment reconnaissants de bien vouloir procéder à l'expulsion de Poitier et de sa femme qu'ils ont demandée. Ceux-ci, soutenus par la religion, ne se soumettent pas aux ordres du chef et du Conseil des Anciens. Monsieur le Chef de Service, il est navrant de voir des choses pareilles. D'ici peu, les chefs n'auront plus d'autorité sur leurs sujets. Ce sera la religion qui commandera la tribu. . . » (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 334).

«. . . Je leur demande (*aux membres du conseil des anciens, à l'époque sans existence légale*) qui a autorisé Poitier et sa femme à venir à la chapelle de Petit Couli. . . Je constate que les décisions du Conseil ne sont pas respectées par Poitier et sa femme. Je constate que beaucoup de personnes de nos tribus désobéissent de plus en plus aux chefs. Ils obéissent plus à la religion et si cela continue, il vaudrait mieux que nous, les chefs, démissionnent et laisser la place aux curés et aux pasteurs. Cela ne peut aller.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 334).

«Mon Père, je suis content que vous veniez aujourd'hui afin que nous puissions vous entendre au sujet d'un cas tout-à-fait délicat. Il s'agit de Poitier et de sa femme à qui la circulation dans les tribus et l'entrée à la chapelle de Petit-Couli leur ont été interdites par une décision du Conseil des tribus tenus les 17 et 18 août dernier. Cette décision a été motivée par les aveux de Poitier et de sa femme le 7 juillet, qu'ils ont empoisonné plusieurs personnes avec des substances que leur a donné le vieux Mohoudi, leur père et beau-père. Poitier et sa femme, au lieu de se conformer à la décision du Conseil, circulent dans les tribus, viennent à la chapelle, font un pilou-pilou à Saraméa tous les samedis et dimanches pendant le mois de janvier qui vient de s'écouler, excitant les enfants et les jeunes gens à la désobéissance. Ils narquent les chefs et leurs polices, enfin ils font tout comme si rien ne s'était passé. C'est honteux de voir des choses pareilles. Il faut que Poitier et sa femme sachent qu'ils doivent obéir à leurs chefs de tribu et non à d'autres personnes étrangères à la tribu. Nous voudrions donc savoir si Poitier et sa femme ont désobéi de leur propre gré aux ordres du Conseil, ou s'ils ont été incités par quelqu'un. Le Père me répond que c'est lui qui avait dit à Poitier et à sa femme de venir à Petit-Couli pour dire leur messe

tous les dimanches et parce qu'il ne croyait pas que Poitier et sa femme fussent coupables de crimes.

Je dis au Père Jean : Vous, Père, ne croyez pas à la culpabilité de Poitier et de sa femme et vous les prenez toujours, jusqu'à présent, pour de bons chrétiens. Voudriez-vous me dire pourquoi ces indigènes ont caché précisément des pierres et des bouts de bois, au lieu de vous les remettre le jour où ils ont pris le baptême ? Et pourquoi ils vous ont avoué que leur père et beau-père ne leur avait jamais avoué quoi que ce soit. Et que, le lendemain, ils avouaient que Mohoudi leur avait donné un Toki et un haurou ? Prenez-vous des gens comme ça pour de bons chrétiens ? Notre devoir, à nous, chefs de Couli et de Saraméa est de trouver tout ce qui cause la diminution de la population indigène, ce qui cause la mésentente entre tribus.

Le père Jean me promet de leur dire de ne plus venir à la messe en attendant notre décision.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 334-335).

«... Je demande ensuite au père Luneau quel serait le moyen qu'il croit utile pour découvrir le Toki et le haurou chez l'indigène. Il me répond que c'est par la douceur et la religion qu'on arracherait le secret des indigènes. Alors je lui demande pourquoi la religion qui existe en Nouvelle-Calédonie depuis plus de cinquante ans n'a pas encore pu arracher le secret terrible qui s'étend de plus en plus dans la population indigène. Ce serait une folie de compter sur la religion pour découvrir ou dévoiler ce secret. Le moyen le plus simple est l'emploi de voyants indigènes. (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 340).

⁵⁵ Le dossier du devin Pwagatch et de la répression qui le frappera est intimement mêlé à la mission pour le CNRS assumée par Maurice Leenhardt en 1938-1939, et au jour où Pwagatch se convertira au protestantisme et sera baptisé par Leenhardt, ce que l'église mariste du moment considérera comme un défi et une agression qu'elle ne pardonnera pas (Guiart 1959). Théodore Braïno ajoute son grain de sel au dossier en demandant au gouverneur de lui faire envoyer ce voyant, qui avait entraîné tout le nord de la Grande Terre dans une campagne contre la sorcellerie qui s'étalera sur environ dix années. Il tentera à nouveau de faire venir Pwagatch après la guerre, demande que Maurice Leenhardt appuya contre l'opposition d'Avias et du docteur Loison (1948, lettre de M. Leenhardt à J. Guiart). Mais Pwagatch était trop âgé pour se déplacer et le gouverneur trop prudent pour accepter.

«Monsieur le Gouverneur, Nous avons appris, par la presse, l'expulsion comme sorcier sur les Nouvelle-Hébrides, du voyant Pwagath. Nous vous demandons respectueusement, Monsieur le Gouverneur, de bien vouloir surseoir à son départ et ordonner une nouvelle enquête sur son cas. Cet indigène serait du plus grand secours dans l'enquête que nous voulons poursuivre pour la découverte des empoisonneurs indigènes.

L'arrestation de Poakath aurait été provoquée par la nomination de Jean-Marie Guéwéou, comme pasteur dans la tribu où se trouvait ce vieux voyant. L'indigène est un garçon d'ici. Il est le troisième fils d'un vieux nommé Poindi Zékorino Guéwéhou,

décédé, connu comme empoisonneur, de l'espèce de Poitier et de sa femme. Quand Jean-Marie était étudiant à la mission protestante de Houailou, il écrivait une lettre à un grand chef lui demandant avis, et les noms de tous les voyants, afin que le missionnaire les fasse arrêter et les fasse punir... Le chef n'avait pas voulu répondre à cette lettre parce qu'il se doutait que c'était un tour joué par Jean-Marie et sa famille, *pour que leur secret ne soit pas dévoilé*. Or, Jean-Marie est parti vers la fin du mois d'août dernier pour se rendre à Gomèn. C'était au moment où nous faisions notre enquête sur Poitier et sa femme, et où nous parlions d'écrire à Monsieur le Gouverneur pour nous envoyer Pwagath. Il nous aurait devancé et aurait réussi à provoquer l'incident de Gomèn (*il s'agit des funérailles d'un diacre protestant, où des pratiques anciennes avaient fait surface, créant la panique chez les colons et une répression sans lendemain : il n'y aura pas ni poursuites, ni jugement*).

Même le pasteur Apou, président et chef des pasteurs indigènes de Nouvelle-Calédonie, ne connaît qu'un voyant en Nouvelle-Calédonie, c'est le vieux Pwagath, expulsé sur erreur aux Nouvelle-Hébrides parce qu'on l'a pris pour un sorcier mal-faisant. Ce vieux Pwagath a déjà prouvé ses capacités devant le pasteur et plusieurs de ses amis. Il a découvert aussi des poisons dont se servait un collègue à Apou, c'est-à-dire un pasteur.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 326-327).

Les archives concernant l'affaire Pwagatch ne contiennent aucun élément permettant de confirmer les soupçons de Théodore Braïno. Le jeune pasteur auquel il fait allusion n'avait été nommé, ni dans le pays de Pabwa, auprès de la chefferie Maluma, protectrice de Pwagatch, ni à Gomèn, par contre peut-être à Hmwejin, dans la basse vallée du Jahot, ce qui était alors loin du lieu de résidence du voyant.

⁵⁴. «Après avoir vu Cyprien, le vieux Victor vient le trouver et me dit qu'il a une déclaration à me faire. Je lui dis : «Attends, je vais appeler les chefs Tendi et Fochi, tu feras ta déclaration devant tous.» Il nous déclare que les écorces d'arbre qui manquaient chez Poitier sont chez Adrien Hanou. C'est lui qui les garde. Je lui demande où a-t-il appris ça et qui est-ce qui lui a dit ? Victor me répond que nous sommes des gosses et que nous ne sommes pas malins comme lui.»

«Marcelin dit que les parents de Sylvain ont été emboucanés par un vieux petit et noir, habitant seul, non loin de chez lui à Canala... Le chef Wathio et quelques membres de sa famille se rendirent chez le vieux Fonhase qu'ils croient être le provocateur des maladies des parents de Sylvain? Le grand chef interroge le vieux et lui commande de dire la vérité, si c'est lui qui avait provoqué la maladie des parents à Sylvain. L'inculpé protesta énergiquement d'abord de son innocence, puis, pressé de questions, il finit par avouer que c'est lui-même et un nommé Cahoutchou qui font souffrir les parents de Sylvain. Le grand chef lui commanda d'aller chez son complice et qu'ils guérissent le plus vite possible leurs victimes. Il lui donna un délai de vingt quatre heures pour trouver son complice...» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 300).

«Sans perdre de temps, le grand chef et quelques personnes de la chefferie se

rendirent chez le vieux Fonhase où ils arrivèrent en même temps que son complice. Le grand chef interrogea les deux inculpés qui protestèrent tout d'abord contre les accusations portées contre eux. Le vieux Fonhase essaie de nier les aveux qu'il a faits le premier jour ; seulement, sur intervention de Sylvain, il avoua tout disant que c'est lui et le vieux Caoutchou qui *détruisent la population de Canala*. C'est lui qui a tiré sur le vieux Whanéné, père de Sylvain, tandis que c'est Caoutchouc qui a emboucané la femme et la fille à Sylvain. Le grand chef commande à Fonhase de lui faire voir ses pierres sacrées. Celui-ci dit au chef qu'il montrerait son secret le lendemain. ; ce délai ne fut pas accordé et le vieux dit au chef que ses pierres sacrées se trouvent au pied de la grande montagne dominant la baie de Canala (*le pic des Morts*). Pour y aller les indigènes furent obligés de demander un bateau à un Européen de la région.

En cours de route, le vieux Fonhase ne voulait pas que Caoutchou vienne avec eux; le chef dit donc à Caoutchou de rester à la tribu. Alors les indigènes de la chefferie se transportèrent à l'endroit où se trouvaient les pierres sacrées. Arrivés au pied de la montagne, Fonhase montra un rocher sous lequel il plaçait ses pierres. Tous se dirigèrent vers l'endroit indiqué et trouvèrent sous le rocher six conques dans chacune desquelles se trouvait une pierre sacrée.

Le vendredi 13 janvier, le grand chef convoqua tous les notables des tribus et leur montra les pierres que le vieux Fonhase adorait et dont il se servait pour provoquer les maladies chez ses compatriotes.» (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 300-301).

«. . . L'indigène Victor, en état d'ivresse, vint frapper à grands coups à ma porte et à ma fenêtre : je me lève et prends une torche électrique ; j'ouvre la porte et vois Victor, un tamioc à long manche sur l'épaule : il avait l'air menaçant. Je lui dis : «Que viens-tu faire maintenant ? Je n'ai pas besoin de toi ; pourquoi n'es-tu pas venu hier, quand le conseil t'as fait appeler ? » Il me répond en disant : «Je viens te montrer mon tamioc et ma pierre dont on a dit que je m'en servais pour empoisonner les gens.» En disant cela, il pose son tamioc sur la table et en détache un vieux mouchoir dans lequel se trouve une petite pierre enveloppée de quelques feuilles de niaouli sèches. . . Je lui dis : «Garde ton tamioc et ta pierre, je n'en ai pas besoin pour le moment.» Victor, sans vouloir m'attendre, sort de chez moi ; je le fais suivre de Sylvain Fochi et de Nicolas et quelques autres qui s'étaient accourus au bruit de notre discussion. . . En traversant la cour, il insulte les personnes présentes qui se trouvaient là. C'est alors que Célestin Komoeli le saisit par le bras et voulut le désarmer. Sylvain Fochi lui donna une gifle. Victor revint chez moi, il me dit qu'il avait été battu et qu'il irait trouver le père Bonnard (*Jules Bonnard, président permanent de la commission municipale de Sarraméa avant l'introduction du statut des communes de plein exercice, ancien instituteur et, un de ceux qui acceptaient des élèves canaques dans leur école, très brave homme qui se piquait de littérature, ici plus proche par la distance que le poste de gendarmerie de La Foa*) pour faire une plainte contre nous autres. . . J'envoie le chef Tendi pour rattraper Victor et lui enlever son tamioc. Il le

ramène chez moi. Alors je l'accompagne jusqu'à l'embranchement des routes de Saraméa et du col d'Amieu afin qu'il rentre chez lui à Saraméa. Avant de se séparer, je lui conseille de ne pas mêler la justice française à l'enquête que nous poursuivons,»

⁵⁵. Les correspondances officielles de Théodore Braïno avec Nouméa prennent l'apparence de manifestes déguisés :

«Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le discours que j'ai fait devant le Monsieur le Gouverneur Sautot lors de sa visite à Petit-Couli. Ce discours exprime nettement la volonté de nos tribus. J'ai tenu à vous l'envoyer afin que Monsieur le Gouverneur puisse savoir qu'il y a des empoisonneurs dans nos tribus et que l'Administration prenne les mesures nécessaires pour les découvrir tous.

Monsieur le Chef de Service, pour permettre à l'Administration de savoir que ce n'est pas seulement chez moi, à La Foa, qu'il y a des empoisonneurs, je vous serais infiniment reconnaissant, Monsieur le Chef de service, si vous vouliez bien mettre au courant les grands et petits chefs de la Grande Terre et des îles Loyauté en demeure de vous faire connaître exactement (sans passer par Messieurs les syndics, les curés et les pasteurs) :

1) Les véritables causes de la diminution de la race indigène.

2) S'il y a dans leurs tribus des personnes suspectes qui posséderaient des poisons ?

3) Quels sont les poisons dont l'indigène s'en sert ?

4) Quelles sont les mesures à prendre pour découvrir les empoisonneurs ?

Quand l'Administration aura reçu les réponses de ces questions, je suis certain qu'elle sera convaincue qu'il y a un autre secret terrible chez l'indigène. Et que ce secret se cache et se multiplie facilement sous (*le couvert de*) la religion.

Monsieur le Chef de Service, le seul moyen que je vois pour dévoiler le secret de l'indigène serait l'aide des voyants indigènes, par exemple celui dont vous m'avez parlé et qui a découvert la bride volée à Houailou... .

... Les voyants sont assez nombreux en Nouvelle-Calédonie parmi la population indigène, mais ils ont toujours peur de se faire connaître, craignant la sévérité de la justice... »

Discours au Gouverneur Sautot, le premier gouverneur de la France Libre en Nouvelle-Calédonie :

Monsieur le Gouverneur,

En ma qualité de moniteur et chef de tribu, j'ai l'honneur de venir, au nom de mes collègues, de nos sujets et du mien, vous adresser nos meilleurs souhaits de bienvenue. Nous sommes tous heureux de recevoir le haut et digne représentant de la France Libre dans le Pacifique et lui assurons notre loyalisme et notre profond attachement à la France. Nous voulons lui dire qu'il peut disposer entièrement de nous

pour combattre aux côtés de l'Angleterre (*ce ne sont pas des mots, Cyprien Braïno, son frère, ira combattre en Lybie*) pour la libération de la Mère-Patrie.

Monsieur le Gouverneur, je suis très content de votre visite qui me donne l'occasion de vous exprimer le désir unanime de la population indigène de La Foa.

Monsieur le Gouverneur, cette malheureuse population attire votre bienveillante attention sur la nécessité urgente de procéder minutieusement à une enquête approfondie sur les agissements des empoisonneurs indigènes. Nous avons déjà commencé une petite enquête dans les tribus de Couli et de Saraméa et cela nous a permis de savoir et de reconnaître que le catéchiste Poitier et sa femme sont deux véritables criminels. Ils nous ont avoué leurs crimes et nous ont déclaré qu'ils font partie d'une grande société de criminels qui s'étend de Canala à La Foa. Leurs déclarations nous ont obligés à adresser à Monsieur le Gouverneur, le 21 août dernier, pour obtenir l'autorisation d'enquêter sur cette affaire. Nous lui avons demandé aussi pour qu'il nous soit envoyé, à nos frais, le grand chef Mazéré Watau de la tribu de Ponérihouen, qui a la renommée de découvrir les empoisonneurs indigènes.

Monsieur le Gouverneur, nous attendons patiemment la réponse de l'Administration afin de pouvoir continuer dans l'ordre et la paix notre délicate et difficile enquête, pour le salut de notre population et surtout pour l'honneur de notre éducatrice et protectrice, la France.

Monsieur le Gouverneur, il est malheureusement regrettable que certaines personnes s'opposent à notre épuration (*épuration comme on vient d'épurer à Nouméa les fonctionnaires fidèles au gouvernement de Vichy*). Elles craignent trop de se voir découvertes et perdre un terrible secret. Ces personnes se trouvent parmi les catéchistes, les pasteurs indigènes qui pratiquent la religion avec une hypocrisie inouïe et induisent ainsi en erreur les curés et les missionnaires protestants.»

(*Ici Théodore Braïno, tout en prenant des précautions oratoires, cherche à profiter des mauvaises relations entre la toute jeune administration de la France Libre, truffée de personnalités locales plutôt d'esprit laïque et très hostiles tant aux pères maristes, la plupart restés fidèles à la personne du maréchal Pétain, qu'aux missionnaires protestants, accusés à tort une fois de plus d'avoir voulu soulever la population canaque en faveur du régime de Vichy*).

«Ces criminels ne se rendent pas compte de la responsabilité et du dommage considérable qu'ils causent à la colonie depuis longtemps. Nous vous demandons, Monsieur le Gouverneur, l'expulsion des criminels Poitier et sa femme sur une colonie française, très loin de la Nouvelle-Calédonie.

J'ai constitué un petit dossier qui est à votre entière disposition et qui vous édifiera.

Monsieur le Gouverneur, nous avons appris par la presse, l'expulsion comme sorcier sur les Nouvelle-Hébrides, du voyant Pwagath. Nous vous demandons respectueusement, Monsieur le Gouverneur, de bien vouloir surseoir à son départ et ordonner une nouvelle enquête sur son cas. Cet indigène nous serait du plus grand secours

dans l'enquête que nous voulons poursuivre pour la découverte des empoisonneurs indigènes... .

J'ai le ferme espoir, Monsieur le Gouverneur, que votre Administration ne restera pas indifférente à notre désir afin que la lumière soit faite sur les secrets nuisibles des indigènes... » (Premier cahier, E. Métais 1967, p. 327-328).

Pwagatch sera exilé au Vanuatu pour la période de la guerre, puis ramené après la guerre et placé en résidence à Bondé sous la surveillance de la mission catholique. Il s'installera de l'autre côté du Diahot, en face de la mission, en face de la mission catholique, sur un terrain appartenant aux Ohot, dans un environnement Hwaap. Son fils aîné vivra là avec lui, mais fréquentait régulièrement le temple protestant du village de Hmwejin (Manghine) dans le Diahot.

L'ÉTUDE DE MADAME ELYANE MÉTAIS

A la date de sa soutenance de thèse de doctorat d'Etat, Mme Elyane Métais n'avait jamais vu la Nouvelle-Calédonie, ni de loin, ni de près. Elle se fondait sur la connaissance qu'en avait son mari, qui passa six années comme instituteur à La Foa, avant d'être renvoyé du pays pour s'être «encanaqué». Il se consolait de son abandon par sa première épouse en enseignant le football aux jeunes gens du village de Couli. Ce qui n'avait pas plu, on se demande pourquoi, aux parents de ses élèves à La Foa, qui avaient signé une pétition demandant son renvoi.

Une bonne partie de l'ouvrage d'Elyane Métais a d'ailleurs été rédigée par Pierre Métais, en particulier tout ce qui est analyse démographique et qui est fort bien dit. Cette collaboration pas très réglementaire est d'ailleurs reconnue par l'auteur dans une note en bas de page. Les nombreuses erreurs de fait contenues sont celles qui ont trait aux districts que Pierre Métais ne connaissait pas par expérience personnelle, ou fort mal. Elles auraient été facilement corrigées sur manuscrit, avant publication, si l'auteur ne s'était pas opposée à une relecture compétente.

A la page 304, la description de la société mélanésienne de Canala est tout-à-fait étonnante :

«C'est une tribu qui a eu ses terres à peine rognées sur les Blancs et qui n'a jamais été déplacée de ses assises territoriales ancestrales. Elle s'est alliée aux Français contre ses «sœurs», a trahi ainsi les Canaques et, de ce fait, n'a pour ainsi dire pas eu à souffrir de l'occupation française. . .»

La réalité est que dès la fin de l'insurrection de 1878, les pressions sur l'administration française, de la part des colons français de Canala, et en particulier, des libérés du bagne installés localement, se sont accentuées jusqu'à ce que le Conseil général nouvellement mis en place exigeât le départ du lieutenant Servan, administrateur de la circonscription d'Ouraï, qui défendait vigoureusement ses anciens alliés de 1878. La direction de l'Intérieur sera supprimée, ainsi que ses circonscriptions élargies (on les retrouvera au cours des années récentes sous la forme des régions du statut Pisani), et l'administration des Affaires indigènes sera confiée à la gendarmerie. Les spoliations foncières prendront le relais, ne tenant plus aucun compte des services rendus.

C'est un chef de Canala qui dira à Maurice Leenhardt :

«Les Blancs nous ont menti, il vaut mieux boire et puis crever.»

Le colon Millet, ami personnel de Maurice Leenhardt, marié à la sœur du grand chef Gravine Bwaghea Hwësü, écrira, de la dernière vague de spoliation s'attaquant à la vallée de la Négropo (et responsable de ce fait de la fondation par les réfugiés du village d'Emma, dans la montagne tout au fond de la vallée) :

« L'indigène tient à sa propriété autant si ce n'est plus que le paysan normand tient à la sienne. Dans ces conditions, lorsque le grand-chef cède à l'administration des terres de sa tribu, il commet, au regard de la loi canaque, une iniquité. Du reste, il ne devient ainsi prévaricateur que poussé par un sentiment de vengeance envers ses sujets. Aucune autre considération ne serait assez puissante pour l'inciter à trahir ainsi les intérêts vitaux de sa tribu. Il a pu, dans le passé, agir par esprit de lucre ou par crainte des suites graves qu'un refus pourrait lui attirer, mais c'est là l'exception.

La vallée de la Négropo, en 1885 et plus tard les riches plaines de la Boa-Kaine, furent cédées régulièrement par le grand chef KAKE et son fils GRAVINE, pour se venger, le premier, de l'affront fait à ses fils par les héritiers de Nondo, chef de la Négropo, qui retinrent les nombreuses veuves de ce dernier alors qu'elles devaient selon la coutume, être livrées aux fils du grand-chef ; le second, de ce que sa jeune femme, originaire de la Boa-Kaine, s'étant, à la suite d'une discussion conjugale, réfugiée chez ses parents, ceux-ci ne l'avaient pas ramenée aussitôt. Elle revint plus tard, mais la cession des plaines de la Boa-Kaine était chose faite.

Lors de l'évacuation des nombreux villages de la vallée de la Négropo, cédés

à la colonisation en 1895, bien des scènes lamentables se déroulèrent. Tous ces malheureux quittaient avec une peine profonde les lieux où ils étaient nés, où ils avaient toujours vécu et dont ils ne pouvaient rien emporter de ce qui avait fait jusqu'à là le charme de leur vie si simple : l'horizon familier, les sentiers dont ils connaissaient chaque accident, les cocotiers sous la ramure bruissante desquels ils avaient si longtemps entendu palabrer leurs vieux, l'air natal enfin, composé de tant d'impondérables, que l'on ne respire vraiment qu'aux environs immédiats du foyer paternel et qui reste si cher au cœur de l'homme que, même aux derniers jours d'un exil prolongé il en sent le souvenir encore gonfler sa poitrine...

Ils laissaient derrière eux les ossements de leurs ancêtres et les tombes de leurs enfants que le bétail des blancs foulait bientôt en pâture les lieux sacrés.

On ne leur laissait, pour vivre désormais, que les crêtes des montagnes et les maigres terres des versants... (cité par Salmon 1935)»

Mme Métais écrit plus loin :

«L'activité et la présence toute proche de l'élément blanc donne aux Canaques une sorte d'entrain constructif, relève le potentiel de vitalité en l'enserant dans une économie plus large, dans une une pensée plus objective quant à la résolution de ses déséquilibres.»

Mme Métais aurait dû lire la vie du père Luneau, rédigée de la main du père Patrick O'Reilly, et la façon dont il avait réussi à dynamiser la communauté catholique mélanésienne de Canala, en particulier celle de la vallée de la Négropo, contre la mauvaise volonté des colons qui allèrent jusqu'à le dénoncer à l'administration, à un moment où celle-ci n'était heureusement plus disposée à écouter, dans un immédiat après-guerre devenu libéral.

Mme Métais ne pouvait évidemment pas connaître les menaces blanches, et cette fois non canaques, d'avoir recours aux armes contre les Mélanésiens, menaces qui surgiront quelques années plus tard, dont de nombreux articles de la presse métropolitaine garderont l'empreinte, et qui se termineront par une réaction canaque violente et l'évacuation spontanée dans la panique de la plupart des colons de Canala entre 1983 et 1984.

La raison d'une erreur d'appréciation aussi grave, en ce qui

concerne une région aussi connue de Nouvelle-Calédonie, et qui a fait que Mme Métais n'a rien vérifié, est qu'en réalité elle véhiculait en partie là le jugement personnel porté par Théodore Braïno sur la région de Canala.

La volonté de ce dernier d'attacher son prestige personnel et celui des siens à une descendance assumée du chef Ataï, oubliant entièrement la réalité de l'époque, à savoir la volonté collective des siens de rester neutres en 1878, fait qu'il se posait volontiers en soutien de la légitimité de l'insurrection, et en dénonciateur des «traîtres» canaques, tout cela bien sûr au plan intellectuel et sans mettre en cause sa loyauté constamment réaffirmée, au moins par écrit, vis-à-vis du gouvernement colonial. Cette ambiguïté ressort le plus nettement dans ce qu'il aurait dit, plus jeune bien sûr, à l'auteur allemand Hans Nevermann, lequel était trop content d'interpréter ses dires comme une volonté d'indépendance vis-à-vis des Français. Interrogé par moi, Théodore n'a rien démenti. J'ai évité de mettre le texte de l'auteur allemand sous les yeux des administrateurs successifs des Affaires indigènes. Maurice Lenormand, qui m'avait signalé l'existence de ce texte, n'en a rien dit non plus. Moyennant quoi Théodore Braïno Kawa, *der hauptling Braïno*, «prince» autoproposé des vallées de Couli et Saraméa, a pu recevoir sa légion d'honneur.

Ce jugement de Théodore Braïno, implicitement porté par lui sur les habitants et la chefferie de Canala, est malgré tout fondé sur quelque réalité, quoique pas celle que Mme Métais envisage. On peut extraire d'un opuscule d'Henri Mayet, receveur des Postes à Canala, les lignes suivantes, écrites en 1929 :

«Il existe encore à Nakety une fille du Grand Chef Ataï, prise enfant à Lafoa, au cours de la répression de 1878. Cette femme âgée maintenant de soixante ans environ ne jouit d'aucune considération particulière, pas plus que ses enfants. Restée chez elle, elle fut demeurée noble et ses enfants reconnus du sang des chefs.

Appelés à combattre la révolte de La Foa, les guerriers de notre centre donnèrent à la cause des blancs leur concours le plus fidèle et le plus précieux. Pour les récompenser le Gouvernement leur livra en toute propriété les femmes capturées au cours de l'expédition (Proclamation du Gouverneur Olry, du 11 juillet 1878 et ordre

du jour du Chef d'arrondissement Servan du 29 du même mois).

Bien de ces jeunes filles et femmes préférèrent la mort à cette servitude et faussèrent compagnie aux vainqueurs en se pendant par séries, et seules les fillettes incapables de réaliser le tragique de leur condition nouvelle grandirent insouciantes et, par la suite, s'unirent à des indigènes des tribus de la circonscription.

Cet apport d'un sang nouveau dans une race menacée de dégénérescence par suite d'une consanguinité outrée lui rendit des forces qui lui ont permis de subir sans trop de dommages physiologiques les attaques de l'alcool.

Mais les années de vie commune et d'intérêts confondus n'ont pu éteindre le ressentiment des uns ni diminuer le mépris des autres et aujourd'hui encore, à la moindre dispute qui s'élève dans un ménage où la femme est descendante d'insurgés, le mari lui dit : «Ne parle pas fort ici, toi dont mon père a mangé le foie du tien. Qu'es-tu d'autre qu'un débris du repas de mon père ?» A quoi la femme répond : «Si nous n'étions pas venues, qui vous aurait donné des enfants ? Vous n'aviez plus de femmes et votre race s'éteignait. C'est notre sang qui vous a sauvé.»

(Cette réponse correspond au très fort déséquilibre du sex ratio qui accompagna partout en Mélanésie la baisse démographique, au point qu'un tiers des hommes ne pouvaient trouver de compagnes. Il y a par ailleurs lieu de penser que si on a donné les femmes aux guerriers de Canala, c'est que Nondo les avaient demandées. La même chose se passera en 1917, où les guerriers auxiliaires de la basse vallée de Houailou reviendront avec les femmes des insurgés, mais cette fois Maurice Leenhardt travaillera avec persistance pour les faire rendre à leurs familles).

«Une femme indigène de parents insurgés s'était permis, en petit comité, de critiquer le nez du vieux Teigny, frère défunt du Grand-Chef Chépenon, qui avait effectivement un nez assez volumineux.

Aussitôt informé du fait, Chépenon fit comparaître la femme et l'admonesta sévèrement en ces termes : «Tu as osé te moquer de notre nez, oubliant que tu parlais d'un nez de chef.

Rappelle-toi que c'est ce nez qui a sauvé la vie de ton père alors que nos guerriers avaient déjà allumé le four où ils allaient le cuire.

Souviens-toi que sans ce nez dont tu ose rire tu n'aurais pas vu le jour. Sors, fille de rien. . .»

Mme Métails écrit ainsi constamment comme si elle avait une expérience profonde de ce qu'elle affecte être son terrain. A la page

248, elle cite le nom d'Ulm, dans le texte de Théodore Braïno, en ajoutant entre parenthèses qu'il s'agit là d'un Blanc. Elle ne sait pas encore qu'il s'agit d'Ulm Dumay, qui sera par la suite l'unique informateur de son dernier ouvrage (Métais 1988). A la page 261, elle transforme Marcelin Mwazyere Watau, en deux personnes différentes : Marcelin Watau et Mazere Watau, trompée par l'habitude de Théodore de ne jamais désigner tout-à-fait les mêmes personnes par la même série de noms. Comme chacune en dispose de plusieurs, il emploie l'un ou l'autre, et de temps à autre en inscrit plus d'un, rarement tous à la fois. Mme Métais aura mal relu son texte.

A la page 250, elle affirme que les remèdes canaques médicalement efficaces sont peu nombreux, quatre ou cinq. Mme Métais invente. La pharmacopée canaque est pour une grande part la même que dans toute la zone indo-pacifique, pour la bonne raison qu'elle est fondée sur la connaissance, pour une très grande part, des mêmes plantes médicinales. Quoique fils de médecin, je me suis fait soigner par des guérisseurs canaques à chaque fois que je pensais que l'expérience était sans danger, parce qu'il s'agissait de traiter quelque chose qui était véritablement dans leurs cordes. Je m'en suis toujours bien trouvé. Leur connaissance des antiseptiques et des cicatrisants est tout-à-fait intéressante, de même que celle des émollients, des dépuratifs et des laxatifs. Il s'y ajoute la connaissance féminine des abortifs et des stérilisants. La pharmacologie moderne ne s'y est pas trompée, qui vient tenter de parasiter cette connaissance pour renouveler ses propres molécules.

Une part essentielle de l'ouvrage est constituée par un gros cahier rédigé par Théodore Braïno, en forme d'enregistrements journaliers des événements vécus et de justification de la chasse aux sorciers. Théodore, qui écrit pour les blancs insérés dans le système colonial, ne va pas leur expliquer ce qu'ils seraient dans l'incapacité de comprendre, et fournit par moment les idées auxquelles Mme Métais donne un habillage para-psychologique. Le discours des deux conjoints Métais, soutenant sous un seul nom une thèse rédigée à deux,

passe ainsi constamment de réflexions de bon sens qui sont celles de Pierre Métais, à des envolées lyriques, soi-disant «psycho-dynamiques», qui sont celles de son épouse.

La psycho-dynamique est heureusement passée de mode. Le principe même de l'application de concepts psychologiques occidentaux aux réactions de quelque peuple océanien que ce soit, n'est pas plus scientifiquement acceptable que celui de traiter tous les Anglais d'hypocrites et de mangeurs de biftecks, comme les Français se sont complus au cours de tant de siècles.

La psychologie moderne, en tant que discipline, se fonde sur les résultats d'expériences effectuées sur des individus. On ne saurait donner une valeur collective aux résultats de ces expériences, ni les transférer de l'environnement culturel propre à l'expérimentateur et à son sujet, à une autre population dont les individus ont été éduqués à partir de concepts issus d'un tout autre milieu culturel, ni probablement à une autre classe sociale, même occidentale. Les explications psychologiques de Mme Métais ne sont pas plus sérieuses dans le principe que la tentative d'explication du Totémisme aborigène australien par Sigmund Freud.

Par contre Mme Elyane Métais a tout-à-fait raison dans sa remarque que les meilleurs auteurs ont sous-estimé les facteurs de tension dans la société canaque. Encore que Maurice Leenhardt les connaissait parfaitement, et que Bronislaw Malinowski ne les avait pas non plus cachés. On en trouve la trace constante dans la correspondance que Leenhardt entretenait, en langue *ajie*, depuis la mission de Do Néva, à Houailou, avec les pasteurs mélanesiens dispersés sur tout le Territoire, et aussi dans les lettres envoyées par lui à son épouse au cours de ses absences de la station missionnaire de Do Néva. Il ne s'y réfère guère, dans ses écrits ethnologiques, parce que son propos était alors l'organisation globale de la société canaque, et non son fonctionnement quotidien. Mme Métais devrait s'en prendre à Lucien Lévy-Bruhl et Marcel Mauss, à l'intention de qui Leenhardt écrivait alors. Quant à sa critique contre les ethnologues qui ne font que passer, elle est extraor-

dinaire dans la bouche de quelqu'un qui n'était encore jamais sortie de France. Cela s'appelle du «culot».

C'est avec ce même aplomb que Mme Métais nous explique en long et en large, ce qu'est vraiment le primitif canaque Le principe premier avancé par elle est pourtant une énorme sottise :

«On a trop souvent oublié l'aspect primitif des Canaques de Nouvelle-Calédonie. Ce peuple formait autrefois une multitude de petits noyaux claniques opposés les uns aux autres, en lutte et en rivalité, pour la nourriture, pour les arbres et la zone côtière et poissonneuse, pour les femmes et la terre . . (E. Métais 1967, p. 22)»

Cette description, parfaitement imaginaire, elle aussi, a toujours été le point de vue du colonisateur. On dirait le député RPCR Jacques Lafleur parlant de la «guerre des clans». Il fallait au système colonial un primitif pour justifier moralement de son entreprise. Et il y avait bien des primitifs, puisque des professeurs en Sorbonne l'affirmaient. C'était là le danger des thèses de Lucien Lévy-Bruhl, malheureusement pas totalement oubliées.

Les Métais seront amèrement déçus lorsque les Canaques se décideront à refuser ouvertement ce statut de primitif, et n'agiront plus du tout comme le couple aurait voulu qu'il continuât à le manifester. Ce qu'ils avaient cru voir et comprendre avait disparu sans laisser de traces. Pierre Métais, qui était intellectuellement honnête, s'en est rendu compte. Elyane Métais n'a jamais voulu le reconnaître. Si les Canaques n'étaient pas tels qu'elle les voulait, et tels qu'elle les décrivait, c'est qu'il y avait de mauvaises personnes qui les détournaient de leur devoir. Ce qui explique sa collusion dernière avec le RPCR et la difficulté grandissante de ses relations avec les Canaques, qu'elle prétendait pourtant connaître déjà sans les avoir jamais vus, en dehors du passage à Paris de Cyprien Braïno et de quelques autres Français libres canaques, qui n'avaient eux rien de primitifs. Elle a exigé à un moment être celle qui enseignerait aux étudiants canaques, à Nouméa, ce qu'é-

taient ces primitifs qui étaient leurs pères et leurs grand-pères. Au fondement de l'université française dans le Pacifique, ç'eut été une erreur politique de première grandeur. Je ne regrette pas de m'y être opposé avec l'appui du député Rock Pidjot. Le dynamisme de mon épouse disparue, qui s'était saisie du dossier à Nouméa, et a fait venir les chefs politiques canaques du moment, dont Eloi Machoro et Jean-Marie Tjibaou, pour les mettre devant leurs responsabilités historiques, a permis d'éviter la poursuite d'un péché intellectuel de première grandeur.

Jean Guiart
octobre 2 002

BIBLIOGRAPHIE

- Braïno Kawa, Théodore, 1941-1942, *Cahiers*, ms, La Foa
- Dauphiné, Joël, 1987, *Chronique foncière et agricole de la Nouvelle-Calédonie, (1853-1903)*, L'Harmattan, Paris
- 1989, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie (1855-1913)*, L'Harmattan, Paris
- Doumenge, Jean-Pierre, 1974, *Paysans mélanésiens en pays Canala*, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale, CNRS, Bordeaux
- Frimigacci, Daniel, 1969a, *Premier rapport du travail effectué sur le terrain en vue d'une thèse de doctorat de 3ème cycle ayant comme sujet : «Survey archéologique en Nouvelle-Calédonie»*, février
- 1969, texte ms et 3 cartes originales pliées couvrant les sites de tertres anciens sur la côte de Moméa à Moindou, les pétroglyphes de la presqu'île de Mara à Kouaoua, et un sondage archéologique à l'Île des Pins (9 photos de la fouille et du matériel obtenu)
- 1969b et c, *Compte-rendus du travail fourni par D. Frimigacci, dans la région entrant dans le cycle Mé Ori*, août 1969, novembre 1969, trois rapports ronéotés, un sans date
- 1977, *Tribus, réserves et clans de Nouvelle-Calédonie*, ORSTOM et Direction de l'enseignement catholique en Nouvelle-Calédonie, coll. «Eveil» n° 4, Nouméa
- Fustec, Bernard, 1996 (?), *Thiri, le pays de la mémoire*, Mairie de Sarraméa (photos Teyssandier de Laubarède), sd, sans pagination
- Guiart, Jean, 1955, *Contes et Légendes de la Grande Terre*, Editions des Etudes Mélanésiennes, Nouméa
- 1957, *Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna (Nouvelle-Hébrides)*, Publications de la Société des Océanistes n° 5, Paris
- 1959, «Naissance et avortement d'un messianisme, Colonisation et décolonisation en Nouvelle-Calédonie», *Archives de Sociologie des Religions* n° 7, Paris, p. 3-44
- 1964, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Institut d'Ethnologie,

Paris

1960, "Un problème foncier exemplaire en Nouvelle-Calédonie : la vallée de Tchamba", *Le Monde Non-Chrétien* NS vol. 55-56, Paris, p. 182-196, I carte I tableau

1967, "Du sorcier imaginé au voyant professionnel", *Revue d'Histoire des Religions*, Paris, p. 173-210

1968, "Le cadre social traditionnel et la rébellion de 1878 dans le pays de La Foa, Nouvelle-Calédonie", *Journal de la Société des Océanistes* vol. 24, Paris, p. 97-119

1984, «La société traditionnelle des vallées de Bourail, côte ouest de la Nouvelle-Calédonie», *Journal de la Société des Océanistes* vol. 78, Paris, p. 51-61

1987, *La Mythologie du masque en Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes n° 18, Paris, première édition en 1966

1987, «La vallée de Houaïlou (Nouvelle Calédonie) : une analyse renouvelée», *Journal de la Société des Océanistes* vol. 85-2, Paris, p. 157-179

1992, «A propos de la vallée de Kouaoua», *Journal de la Société des Océanistes* vol. 95-2, Paris, p. 241-249

1992, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Institut d'Ethnologie, Paris, réédition (le chapitre sur les vallées de Houaïlou a été entièrement réécrit)

1994, «Fonction du mythe et réalité empirique en Océanie», *Comparatisme, Mythologies, Langages, en hommage à Claude Lévi-Strauss*, édité par Christophe Vieille, Pierre Swiggers, Guy Jucquois, Peeters, Louvain-la-Neuve

1997, *Maurice Leenhardt, le lien d'un homme avec un peuple qui ne voulait pas mourir*, Le Rocher-à-la-Voile, Nouméa

1998a, *Bwesou Eurijisi, le premier écrivain canaque*, Le Rocher-à-la-Voile, Nouméa

1998b, *La terre qui s'enfuit, Les pays canaques anciens de La Foa, Moindou, Bourail à Kouaoua*, Le Rocher-à-la-Voile, Nouméa

2 000, *Heurs et malheurs du pays de Numea, ou le péché originel*

Guiart, Jean & Tercinier, Georges, 1956, *Inventaire des ressources de trois réserves autochtones de la Nouvelle-Calédonie*, Institut Français d'Océanie (ORSTOM), Nouméa 1956, ronéoté, 83 P., 9 cartes repl.

Kurtovitch, Ismet, 1998a, «Le cinquantenaire de la suppression du Code de l'Indigénat en Nouvelle-Calédonie», *Journal de la Société des Océanistes* vol. 105, Paris 1997, p. 117-139 (avec une introduction par J. Guiart)

1998b, *Aux origines du FLNKS, l'UICALO et l'AICLF (1946-1953), Repères*, Ile de Lumière, Nouméa 1998

Lambert, R., 1941, *A Doctor in Paradise*, Dent, Londres

- Leenhardt, Maurice, 1930, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Institut d'Ethnologie, Paris
- 1932, *Documents néo-calédoniens*, Institut d'Ethnologie, Paris
- 1937, *Gens de la Grande Terre*, Gallimard Paris
- Mayet, Henri, 1929 (date de la rédaction), *Moeurs et Coutumes des Indigènes*, Imprimerie Nouvelle D. Tardieu (sd, mais impression après 1950), Nouméa (cf. p. 9)
- Métais, Pierre, 1961, «Problèmes de sociologie néo-calédonienne», *Cahiers Internationaux de Sociologie* vol 30, Paris
- 1962, «Quelques aspects d'une organisation matrimoniale néo-calédonienne», *L'Année Sociologique* 3e série, p. 3-115
- Métais, Elyane, 1967, *La sorcellerie canaque actuelle, Les tueurs d'âme dans une tribu de Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes n° 20, Paris
- 1988, *Au commencement était la Terre, Réflexions sur un mythe canaque d'origine*, Presses Universitaires de Bordeaux
- Millet, sd., *Notes sur les indigènes de Canala*, ms non localisé (cité par Salmon 1935, non mentionné dans la «Bibliographie de la Nouvelle-Calédonie» du père Patrick O'Reilly, Paris 1955)
- Nevermann, Hans, 1942, *Kulis und Kanaken, Forsherfahrten auf Neu-Kaledonien und in den Neuen Hebriden*, Wenzel, Brunswick (cf. le chapitre : *der Hauptling Braïno*)
- O'Reilly, Patrick, 1952, *Pélerin du Ciel, François Luneau, soldat nantais et missionnaire calédonien (1890-1950)*, Editions Alsatia, Paris
- Pillon, Patrick, 1992, «Listes déclamatoires et principes d'organisation sociale dans la vallée de Kouaoua (Nouvelle-Calédonie)», *Journal de la Société des Océanistes* vol. 94, Paris, p. 81-101
- Rivière, Henri, 1883, *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, L'Insurrection canaque*, Calmann-Levy, Paris
- Salmon, 1935, «Remarques sur le régime des terres indigènes en Nouvelle-Calédonie», *Recueil Darest* (non cité dans la bibliographie du père Patrick O'Reilly)
- Saussol, Alain, 1971, «La propriété foncière mélanésienne et le problème des Réserves en Grande-Terre néocalédonienne», *Cahiers du Pacifique* n° 10, Paris, p. 83-125
- 1979, *L'Héritage, Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes n° 40, Paris
- Sautot, Henri, 1949, *Grandeur et Décadence du Gaullisme dans le Pacifique Sud*, Cheshire, Melbourne
- Stahl, Paul-Jean, 1994, *1942—1045, Les Américains en Nouvelle-Calédonie*, Les Editions du Santal, Nouméa

mis gratuitement à votre disposition
par www.jeanguiart.org